

UN POUR TOUS

TOUS POUR UN

# JOURNAL SUISSE D'EGYPTE

## Organe Officiel des Sociétés Suisses

### ET DU PROCHE-ORIENT d'Egypte de Syrie et de Palestine

REDICTION, ADMINISTRATION et EXPEDITION :  
ALEXANDRIE, 30, Rue Salah el Dine. Tél. 29795.

Adresse Télégraphique «HELVE»

AU CAIRE: ADMINISTRATION ET PUBLICITE  
22, Rue Kasr El Nil — Téléphone No. 40938



Voulez-vous oublier la guerre? Venez dans le jardin enchanteur de l'hôtel Beau Rivage à Ramleh

### Raison d'être:

Les idées sont les yeux de l'action. Sans elles, notre conduite hésite, frappée de cécité.

Les titonnements de l'aveugle sont pourtant moins dangereux que l'assurance du fou, égaré par sa manie. L'homme sans idées peut bénéficier du hasard, être aidé par la chance ou instruit par l'expérience; l'esprit qui érige une erreur en principe, et qui en poursuit systématiquement l'application, provoquera des catastrophes d'autant plus graves qu'il est plus sincère et plus puissant. Séduit par une fausse lumière, il pensera qu'un destin héroïque l'oblige à faire surgir, des ruines qu'il amoncelle, une rénovation mystérieuse.

Les idées mènent le monde. Ce sont sans doute, presque toujours, des idées élémentaires, complices des instincts qu'elles mettent en branle pour se réaliser. De là leur extraordinaire succès. En conjurant une sorte de légitimité spirituelle aux poussées obscures qui nous agitent, ces rudiments de pensée semblent nous mettre en règle avec les exigences de la raison et transforment aisément en idéal un programme dont un examen critique révélerait immédiatement la faiblesse.

L'idée-mère de notre communauté nationale est-elle capable de résister à un jugement objectif, en sommes-nous conscients et lui restons-nous fidèles?

Je me souviens de ma stupeur et de ma tristesse en retrouvant sur les affiches électorales d'une de nos villes romandes, les mots que j'avais lus, la veille, sur les murs d'une capitale étrangère, sans qu'on eût pris la peine de déguiser le plagiat. C'était un manifeste de classe où toute la politique se réduisait à des revendications, dont l'inspiration matérialiste était explicitement déclarée. Je ne songeais pas à les discuter, mais je sentais vivement que de tels mots d'ordre, empruntés d'ailleurs et applicables partout, ne justifiaient plus l'existence propre de notre patrie.

Et pourtant notre histoire, méditée, nous dicte une raison d'être, dont l'affirmation ou l'oubli décidera de notre avenir.

A quelle inspiration obéissent les auteurs du pacte de 1291, en répudiant la juridiction des baillis autrichiens sur leur territoire? On peut dire brièvement, qu'ils se refusent à s'expliquer: au refus de la contrainte, par amour de l'Ordre et par respect du Bien. Ils étaient chrétiens et ils ne songeaient nullement à se soustraire aux exigences d'une foi qui embrasse toute la vie, mais ils pensaient que c'était à leur conscience de les accomplir et qu'une volonté étrangère, imposée par la force, n'en devait point troubler la spontanéité.

Ils avaient, sans doute, assez de bon sens pour savoir que l'homme est souvent mauvais juge dans sa cause, et ils étaient tout disposés à se soumettre à l'arbitrage de leurs concitoyens, pour s'être convaincus que la justice est mieux assurée, quand celui qui applique la loi est, dans ses propres affaires, soumis à son verdict.

Il n'y avait donc point, dans leur révolte, la moindre trace d'anarchie, comme la liberté qu'ils revendiquaient était exempte de toute licence. Il ne s'agissait point pour eux, en effet, de faire ce qu'ils voulaient, mais, tout au contraire, de vouloir — et non de subir, — ce qu'ils devaient. C'est pourquoi ils eussent été incapables de comprendre la notion, communément identifiée avec la démocratie, de peuple-souverain, qui ne fait que substituer, si l'on n'y prend garde, le despotisme de la multitude au despotisme d'un seul. Aussi bien, la majorité des voix, aussi proche de l'unanimité qu'on l'imagine, ne peut-elle être plus qu'un moyen pratique de décider le bien commun: elle ne suffit pas à le fonder.

Il s'agit ici, en effet, de qualité plus que de quantité. Plus vous disposerez de bras, plus aisément à la vérité vous pousserez une voiture ou soulèverez un rail, mais vous ne créez pas un génie, en additionnant des intelligences médiocres, pas plus que vous ne jerez un saint, en mettant bout à bout de chétives vertus. Or le bien commun d'un peuple, humainement conçu, relève précisément avant tout, de catégories spirituelles auxquelles le nombre, comme tel, demeure étranger.

Non que la collaboration soit exclue en un tel domaine: on peut s'entraider pour préparer des examens. Mais, en pareil cas, l'effort commun ne réussit que par l'assimilation totale et indivise que chaque esprit doit accomplir en soi. Il en est de même pour une nation: elle n'acquiert de valeur humaine qu'au prix des richesses intérieures à l'âme de ses membres. La production et la sécurité matérielles, pour indispensables qu'elles soient, ne constituent que la condition extrinsèque d'une culture et d'une élévation personnelles, qui demeurent l'apport et le secret de chacun.

Il est facile de constater qu'une famille est heureuse, non par l'abondance des ressources dont elle dispose, — encore qu'une certaine aisance puisse être souhaitable, — mais par l'affection qui fait de la maison un foyer de douceur, de force et de tendresse. L'harmonie qu'on y respire résulte d'une unité intérieure, la communauté visible tient sa cohésion des échanges silencieux que chaque cœur alimente du plus pur de sa solitude.

Communauté et solitude: toute vie sociale veut être comprise entre ces deux pôles, puisque les biens qu'elle a surtout mission de promouvoir, ne se communiquent qu'en vertu d'une adhésion tout intime, dont aucune intervention extérieure ne saurait nous dispenser. Personne, aussi bien n'imaginera jamais qu'il peut poser une vérité devant nous, comme le père fait du pain qu'il donne à ses enfants et nul, non plus, n'admettra jamais qu'on la lui impose, comme on force un petit malade à recevoir le sérum qui doit le sauver. Les biens de l'esprit sont tels, en effet, qu'il faut s'y donner pour les saisir et se transformer en eux pour les posséder. La liberté ne nous soustrait aux contraintes blessantes des hommes ou des choses, que dans la mesure où nous acceptons, au plus sécret de notre conscience, l'exigence d'amour qui fait de tout notre être un don.

C'est parce que nos pères vivaient de telles pensées que, mus par un instinct supérieur qu'ils tenaient de l'Évangile, ils accomplirent cette révolution spirituelle qui fonda la cité sur la conscience des citoyens.

Un peuple est une réalité humaine, et c'est par l'esprit que se constitue l'humanité; un peuple est donc avant tout, — personne ne le perçoit mieux qu'eux, — une société d'esprits. Mais comment ces esprits, incapables de communiquer autrement que par le truchement des corps, qui les séparent et les dissimulent, — et dont

## 1<sup>er</sup> AOÛT 1942



Le message de M. ETTER, PRESIDENT de la Confédération Suisse à ses compatriotes d'Égypte

Restez fidèles à votre Pays.

Unissez à cette fidélité le dévouement à celui qui vous est devenu une seconde Patrie.

Rempissez dans la loyauté et l'honneur les tâches professionnelles ou les devoirs de la vie publique.

Quand au premier Août, les feux s'allumeront sur nos montagnes, je saurai que la flamme de votre ferveur brille aussi dans les cœurs de tous les Suisses d'Égypte.

Berne, le 28 Juillet 1942

ETTTER.  
Président de la Confédération Suisse.

## 651 Jahre Eidgenossenschaft

### Gebet der Eidgenossen

O Herr wich nit mit diner Gnad!  
Behüt die Eidgenossenschaft vor Schad;  
Strit für sie künstlig wie bisnar  
Treu Eidgenossen wohl bewahr  
Verleib ihnen rechte Einigkeit  
Lass ihnen beschehen gar kein Leid  
Und tue sie dergestalt gwennen  
Dass, so man sie begehrt zu trennen  
Sie all fest zusammen halten  
Wie vor Ziten ihr biderben Alten  
Ein Herz und Sinn wellist du daneben  
Alt gut' Eidgenossen immer geben.

Aus einer Chronik (15. Jahrhundert)

### PAROLES SUISSES

Quand tous les périls seraient dans la liberté, toute la tranquillité dans la servitude, je préférerais encore la liberté; car la liberté c'est la vie et la servitude c'est la mort.

La liberté ne tire toute sa dignité et tout son prix que de son union avec l'obéissance. Une liberté qui n'obéit pas est un pur non-sens; car c'est pour obéir que nous sommes libres.

ALEXANDRE VINET.

### L'idée suisse

ils aggravent les besoins par l'inquiète prévision de leur avenir, — pourront-ils réaliser une véritable unité, obligés qu'ils sont d'établir un ordre matériel, qui crée bien une inexorable solidarité — mais non point spécifiquement humaine et partant incapable de les rallier — et de maintenir une discipline commune où leur propre autonomie semble inévitablement sacrifiée aux exigences d'un conformisme étranger à leur nature.

On sait que ce problème est la croix des législateurs: l'ordre périra, ou la liberté. Comment construire rien de solide, aussi bien, si la conscience de chacun peut tout remettre en question, et s'il faut attendre son consentement pour réaliser le plan où le destin de l'État est engagé? D'où leur souci primordial de façonner l'âme de l'enfant en l'identifiant au bien commun, tel qu'ils l'ont conçu.

Nos pères ne connurent point ces inquiétudes. Le Bien commun tel qu'ils l'entendaient, était au dedans d'eux-mêmes, et devait s'affirmer d'autant mieux que chacun en vivrait plus personnellement. Les exigences de la cité et celles de la conscience coïncidaient. La communauté n'avait pas à redouter la solitude où l'âme était invitée au suprême dépouillement, et n'atteignait son Bien qu'en le voulant pour autrui, puisque se l'approprier eût été le perdre.

Vos droits et les miens, qui cédera en cas de conflit? Pourquoi serait-ce moi, si je puis par violence ou par ruse, m'assurer l'impunité? Mais si je suis chargé de Dieu, en vous autant qu'en moi, si c'est à Son point de vue que je dois me placer pour régler notre litige, si l'accomplissement de Son règne, mon suprême intérêt, il y a entre vous et moi un espace d'amour que la haine ne parviendra jamais à franchir, comme Sa présence ennoblit la terre où je peine, en donnant à mon labeur un horizon éternel. Dans la vallée étroite, qui n'a d'issue que du côté du Ciel, je cultive Son domaine, en m'efforçant de mettre au jour les traces de Sa beauté, ayant appris que la matière est appelée à devenir le véhicule de l'Esprit. Comment l'aimer sans aimer ce qu'il aime, et sans entrer dans une sollicitude à laquelle rien ne demeure étranger?

Ainsi raisonnaient, plus ou moins obscurément, ces paysans qui fondaient leur confédération « Au Nom du Seigneur » en inaugurant une politique trop oubliée, où la liberté représentait tout le contraire d'une facilité: la plus difficile conquête et la plus haute exigence d'amour.

Ils aimaient assez le Bien, en effet, pour ne souffrir point qu'on le leur imposât. Ils savaient qu'il est l'Esprit, autant que la Vérité avec laquelle il s'identifie, et que c'est lui faire injure autant qu'à l'autonomie de la conscience, que de nous y plier comme à une servitude ou de le peser comme une chose dont on calcule le rendement, au lieu de l'aimer comme une Personne et de l'accueillir comme la Vie de la vie.

Sans doute, tous n'étaient pas des saints, mais ils ne doutaient point que la sainteté ne fit qu'un avec la véritable humanité. Et s'ils acceptaient le secours d'une loi, c'est qu'ils étaient convaincus qu'une âme droite n'est jamais soumise qu'à Dieu, et qu'elle demeure toujours aussi libre à l'égard des autres, qu'elle est affranchie de soi. L'ordre et la liberté s'identifiaient pour eux dans l'Amour infini, et ils pouvaient, sans présomption, revendiquer une indépendance fondée sur une communion immédiate avec Lui.

Nous pourrions dire à ce titre, qu'ils furent les premiers à proclamer, à leur manière, les droits de l'homme, si cette formule n'était chargée des plus redoutables équivoques. Les droits de l'homme, aussi bien, sont les droits de Dieu en l'homme. Il n'y en a pas d'autres. Ce n'est pas de notre corps, qui n'est qu'un atome dans l'univers, que nous tenons notre grandeur et notre dignité, ce n'est pas de notre moi, dont le fardeau nous accable et dont l'isolation nous désespère, mais de Cette Présence dont notre âme est le sanctuaire, de cet Au-Delà, de nous-mêmes en nous qui est le Bien de tous, et dont le rayonnement s'accroît avec notre fidélité.

A cette fidélité est liée, pour nous, non seulement notre valeur personnelle, mais encore, d'une manière aussi merveilleuse que redoutable le destin de notre patrie. Nous n'avons en propre ni langage, ni culture, ni civilisation, et notre économie ne peut subsister sans apports étrangers. Nous ne pouvons nous mesurer aux grandes Puissances, ni par la force de nos armes, ni par l'étendue de notre territoire. Notre privilège est bien plutôt de n'avoir ni rivaux, ni sujets, et de ne posséder, comme seul patrimoine national, qu'une cité fondée sur la conscience des citoyens, dont le Bien commun est essentiellement tributaire de la vie intérieure de chacun.

C'est pourquoi nous serions sans excuse, si nous oublions — comme d'autres nations, dont l'héritage est plus complexe et plus varié, pourraient plus naturellement être tentées de le faire — l'exigence spirituelle qui est notre unique raison d'être.

A ceux qui voudraient attenter à notre indépendance, il faudrait que nous puissions répondre — comme le brahmane mourant disait au sicaire qui le frappait: Toi aussi, tu es Cela (Brahma) — nous autres sommes ce que vous serez, votre force est impuissante contre notre âme, et vous ne pouvez nous être ennemis, puisque nous n'avons d'autre ambition que d'atteindre à cette Humanité qui est votre Bien autant que le nôtre, et qui ne vous est pas moins précieuse en vous qu'en nous.

C'est par cette Idée, pourvu qu'elle se réalise en chacun de nous, que nous pourrions contribuer à la restauration du monde. Notre patrie doit son existence à un principe universel. Penser en Suisse (1) c'est penser en homme, et vivre en Suisse, c'est vivre en chrétien.

Notre Croix-Rouge multiplie ses efforts pour diminuer les horreurs de la guerre et pour adoucir les souffrances qu'elle entraîne. Il reste à guérir les blessures de l'esprit, à dissiper les erreurs tragiques qui se déguisent sous le nom de bien-commun, en laissant naître en nous l'Homme intérieur, l'Homme universel, en vue duquel nos pères construisirent leur cité, et en élevant, sur cette terre baignée de larmes et de sang, la Croix du Christ, notre emblème, notre honneur et notre espoir: la Croix qui donne à l'âme humaine toute sa mesure divine.

MAURICE ZUNDEL.

(1) Suisse désigne ici évidemment le citoyen suisse et non le territoire de notre patrie.

On dirait penser en Français, etc.

# 650 ANS DE FIDÉLITÉ D'ORDRE ET DE LIBERTÉ

**Au nom de Dieu, Amen. Nous, les hommes d'Uri, de Schwyz et d'Unterwald,** conscients de la gravité des temps désirant de nous accorder aide et protection, nous jurons et jurons de nous porter secours et conseil les uns aux autres de nous soutenir de toutes nos forces et si le faut, au prix de nos vies et de nos biens contre quiconque nous ferait violence ou nous causerait du tort. Unanimes nous faisons aussi le serment de ne tolérer aucun juge étranger dans nos vallées. Que par nous-même à la vie ni au bien d'autrui. Quiconque se sera rendu coupable est tenu de faire réparation. Si une discorde vient à surgir entre Confédérés, les meilleurs d'entre nous se réuniront afin de rétablir la paix. Les engagements de ce pacte confédéral, le bien de tous devant, avec l'aide de Dieu, durer à perpétuité.

Fait en l'an du Seigneur mil deux cent quatre-vingt-dix au début du mois d'août.

Sage prévoyance, sentiment profond de la valeur humaine, volonté inflexible d'indépendance, voilà l'armature de l'Alliance de 1291.

## La bénédiction de Dieu

repose sur le petit peuple qui l'a demandée en tête de son pacte d'alliance perpétuelle, voici 650 ans. Malheur à celui qui met la main sur le pays avoisinant le Saint-Gothard! La puissante maison des Habsbourg, les Ducs italiens, la noble maison de Bourgogne, les princes allemands et Napoléon sont allés au-devant de la chute. La petite confédération est restée invulnérable sous la protection du Trés-Haut.

L'histoire ancienne revoit. — Confédérés! écoutez ces enseignements: ils ne se démentent jamais.

Aide-toi, le Ciel t'aidera! Que ce soit notre mot d'ordre confédéral! Des siècles de paix nous ont apporté le bien-être, alors que d'autres peuples s'entre-déchiraient. Mais

notre attachement aveugle à un bien-être futile et notre opiniâtreté nous conduiront fatalement au bord de l'abîme.

L'armistice du 25 juin 1940 annule les traités de paix de 1919 et avec eux la garantie collective de notre neutralité. Mais mieux que toutes les garanties paraphées de main d'homme, la main du Trés-Haut a une fois encore miraculeusement protégé le petit peuple que nous sommes. Pour la seconde fois en un quart de siècle notre Patrie a été préservée du fléau de la guerre.

Que la grâce qui nous a été faite en ces temps de bouleversements sans précédents, nous ouvre les yeux à tous. Acquiesçons-nous de ce don de la Providence par l'air-toutisme, l'abnégation, le sacrifice et l'humilité dans l'idée confédérale.

## Comment 3 petits peuples devinrent une Nation

Par une faiblesse ordinaire aux gens sans mérite qui laissent voir grossièrement leur orgueil, et en acablent surtout leurs subalternes, lorsqu'ils se trouvent en possession d'un ascendant nouveau pour eux, les paroles et les démarches des gouverneurs montraient journellement la confiance qu'ils avoient dans leurs forces et leurs mépris pour le peuple. Ils traitaient de noblesse rustique les familles qui étaient depuis longtemps en honneur. Gessler, traversant à cheval le village de Steinen, passa devant la maison de Stauffacher: cette maison située à l'endroit où est maintenant une chapelle, était construite partie en pierres de taille et partie en bois, artistement assemblée, suivant l'usage des riches campagnards; elle était percée d'une multitude de fenêtres, et les murs étaient décorés de noms et de sentences. «Peut-on souffrir, dit Gessler, en présence du maître, que des paysans, soient si bien logés?»

Landenberg ayant confisqué une paire de bœufs à un homme de Melchtal dans l'Unterwald, des paysans dit son valet, peuvent bien trainer eux-mêmes la charrue.

...La femme de Stauffacher, inquiète de la jaloussie que cet homme impérieux avait témoigné à la vue de sa maison, eut avec son mari une conversation sur ce sujet, et l'engagea à prévenir le malheur dont ils étaient menacés. Les moeurs d'alors donnaient aux mères de famille un jugement sain, que les moeurs d'aujourd'hui ont perdu à la plupart des hommes. Werner Stauffacher traversa le lac d'Uri, et alla trouver son ami Walter Fürst d'Altinghausen, dont les richesses étaient considérables. Un jeune homme, ardent et courageux, étoit caché dans sa maison. Walter lui dit que c'étoit un de ses parents, de Melchtal dans l'Unterwald qui s'appeloit Erni, et lui raconta ainsi son histoire. Pour une faute de peu d'importance, Landenberg lui avoit confisqué une paire de bœufs; Henri, son père avoit eu beaucoup de chagrin de cet événement. Le valet du gouverneur avoit eu l'insolence de répondre aux plaintes du vieillard, que si les paysans voulaient manger du pain, ils n'avoient qu'à trainer eux-mêmes la charrue. A ces mots la colère s'étoit emparée d'Erni, et d'un coup de son bâton, il avoit abattu un doigt à l'audacieux valet. Le gouverneur avoit fait arracher les yeux à son père, et il se cachoit pour éviter sa fureur. Fürst et Stauffacher gémissaient de ce que la justice étoit de plus en plus foulée aux pieds. Le premier assura qu'il avoit entendu dire au baron d'Altinghausen, seigneur rempli d'expérience, que ces innovations étoient insupportables; et, persuadés que la résistance attirerait sur les Waldstettes une vengeance terrible, ils convinrent qu'il valoit mourir que vivre sous une domination injuste. A la suite de ces réflexions, ils arrêtèrent que chacun d'eux sonderoit les dispositions de ses amis et de ses parents. Ils marchèrent pour le jour de leurs conférences la plaine du Rutli, située dans une campagne solitaire, au bord du lac de Waldstettes, non loin de la limite d'Unterwald et d'Uri, vis-à-vis le rocher de Mythenstein. Ce fut là qu'ils délibérèrent souvent, dans l'obscurité, sur les moyens de délivrer leur patrie, et qu'ils s'informèrent réciproquement des progrès de leur entreprise. Fürst et Melchtal s'y

rendoient par des chemins non fréquentés, et Stauffacher dans son bateau. Son neveu, Vavasseur de Rudent, y venoit aussi d'Unterwald, et bientôt ils y conduisirent les amis dont ils étoient sûrs. Leurs pensées s'y exhalèrent sans crainte et plus ils couvraient de dangers, plus leur union s'affermissoit.

La nuit du jeudi qui précédoit la fête de Saint-Martin, Fürst, Stauffacher et Melchtal conduisirent en ce lieu chacun dix hommes gens de leur pays, qui s'étoient ouverts à eux avec franchise. Ces trente-trois hommes, remplis de courage, du sentiment de leur liberté native et de leur éternelle confédération, une fois assemblés au Rutli, ne furent intimidés ni par l'ambition d'Albert, ni par les forces de sa maison. Cette même nuit, ils jurèrent, en se serrant la main, que dans les entreprises qu'ils alloient méditer, ils ne feroient rien pour leur avantage personnel, qu'aucun d'eux n'abandonneroit les trente-deux autres, que chacun, dans sa vallée maintiendrait, d'après le conseil des communes le peuple injustement opprimé, dans ses privilèges et franchises, de manière que l'influence de l'amitié qu'ils se vouoient mutuellement s'étendit à jamais sur tous leurs compatriotes; qu'ils ne porteroient aucun préjudice au comte de Habsbourg, dans ses biens, dans ses droits et ses serfs; que les gouverneurs, leur suite, leurs gens et leurs soldats ne perdroient pas une goutte de sang; mais qu'ils garderoient, pour la transmettre à leurs descendants, la liberté qu'ils avoient reçue de leurs pères. Lorsqu'on eut pris ces résolutions généreuses, et que chacun se regardoit avec confiance, et pressoit avec cordialité la main d'un autre, en songeant que la destinée des générations futures dépendoit du succès de cette alliance; Fürst, Stauffacher et Erni, levant les mains vers le ciel, prononcèrent au nom de Dieu qui a fait naître de la même souche les paysans et les empereurs, et qui les a également dotés de inaliénables privilèges de tout être raisonnable, le serment de se prêter un secours réciproque pour la défense de leur liberté. Dès que leurs trente compagnons eurent entendu ce serment, chacun d'eux leva les mains, à leur exemple, et le répéta au nom de Dieu et des saints. Ils convinrent de la manière dont ils exécuteroient leur projet. Après quoi, chacun retourna dans sa demeure, garda le silence, et fit hiverner ses troupeaux.



Cependant, le gouverneur Gessler, et Gessler voulut s'assurer de sa personne; mais retenu par la crainte de ses parents et de ses amis, il n'osa point la garder en prison dans le canton d'Uri, et violant les franchises nationales qui ne permettoient pas qu'un habitant des Waldstettes fut jeté dans les prisons étrangères, il l'emmena avec lui, chargé de chaînes, sur le lac des Waldstettes. Ils s'approchèrent de la plaine du Rutli, quand le fohn se précipita soudain des tentes du Saint-Gothard, avec sa violence accoutumée. Le lac, resserré à l'endroit où ils étoient, bouillonna aussitôt d'une manière terrible. Un bruit effrayant gronda dans la profondeur des eaux, et les échos des rochers en redoublèrent l'horreur. Dans cette extrémité, Gessler, saisi d'épouvante, fit ôter les fers à Guillaume Tell qu'il connoissoit pour un excellent marinier. L'on tâcha de gagner, à force de rames, les rochers qui bordent le rivage. On parvint à celui d'Azenberg, qui est sur la droite lorsqu'on vient d'Uri. Tell prit alors son élan, sauta sur le roc, et le gravit, pendant que le bateau voguait au gré des vagues. Il s'enjura à travers le territoire de Schwitz. Gessler eut aussi le bonheur d'échapper à la tempête; mais comme il venoit d'aborder près de Kussnacht, une flèche, lancée par Tell, l'atteignit dans un chemin creux et lui donna la mort. Ainsi périt Hermann Gessler, avant l'heure marquée pour la délivrance des Waldstettes, sans le concours du peuple qu'il avoit opprimé, victime de la juste colère d'un homme libre. Personne ne désapprouva la vengeance de Tell, à moins d'oublier combien l'âme ardente de ce jeune homme de ce siècle devoit être révoltée de l'insolence, de la hauteur d'un tyran tel que Gessler, et du joug qui pesoit sur l'antique indépendance de sa patrie. Son action fut contraire aux lois; mais c'est pour des actions semblables que les libérateurs d'Athènes et de Rome, et les héros du peuple Juif sont comblés d'éloges dans les histoires de l'antiquité et dans les livres saints. Comme elles, elle étoit propre à enfanter des générations de Scévolas, des fleaux des oppresseurs, pour le temps où la liberté primitive d'un peuple succomberoit à des forces prépondérantes.

(Extrait de «L'Histoire des Suisses», traduite de l'allemand de Jean (de) Muller, Conseiller aulique et Bibliothécaire de l'Electeur de Mayence, Membre de l'Académie des arts utiles d'Erfurt, de la société des antiquités de Cassel, de la société patriotique d'Oltten, etc. — A Lausanne, chez Jean Mourer, libraire, 1794).

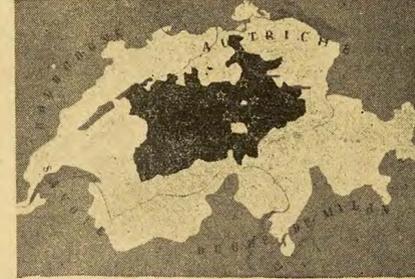
# LES PRINCIPALES ÉTAPES DE NOTRE HISTOIRE

Il serait complètement faux de se figurer que nos frontières actuelles se sont dessinées tout naturellement, alors qu'elles sont le résultat d'un processus historique de plusieurs siècles. Nos lecteurs se rendront compte des différentes étapes de cette longue route en examinant les petites cartes que voici. Elles représentent la formation de la Suisse, son accroissement progressif et résultat final, son territoire sous la forme qui est la sienne depuis le siècle dernier. La Suisse actuelle n'a pas d'ambition territoriale. Mais comme le dit le poète «Tu peux encore ô terre des montagnes, grandir, grandir, mais du côté du ciel!»



1291

Fondation de la Confédération suisse en août. Cet acte est établi en première ligne par le pacte d'alliance des Waldstetten, pacte qui est conservé à Schwyz. Cette alliance joua pour la première fois en 1315, année où les Waldstettes défendirent leurs libertés contre le duc Léopold, fils de l'empereur Albert. Parti de Zoug à la tête d'une armée pour envahir Schwyz, il fut battu au Morgarten. Peu après, toujours en 1315, l'alliance fut renouvelée à Brunnen et l'empereur Louis de Bavière confirma les franchises des trois pays.



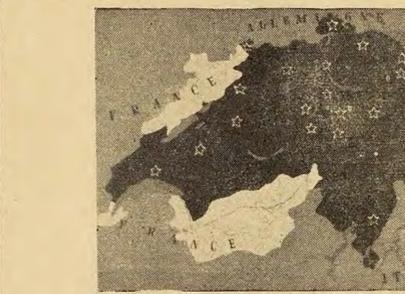
1412

Conclusion de la paix de 50 ans entre les VIII Cantons et l'Autriche. L'alliance des trois cantons primitifs s'est déjà élargie en une alliance des VIII cantons. Lucerne (1332), Zurich (1351), Glaris et Zoug (1352), ainsi que Berne (1353), sont devenus membres de la Confédération et ont déjà commencé à étendre leur territoire. Uri maintenant atteint le Gothard et Schwyz touche le lac de Zurich. Les Cantons de Zurich, Berne et Lucerne occupent déjà la plus grande partie de leur territoire ultérieur.



1468

La Confédération des XIII cantons. Cette carte représente la Confédération telle que la paix de Westphalie la reconnut en 1648. Aux huit cantons s'étaient ajoutés entre-temps Fribourg et Soleure (1481). Bâle et Schaffhouse (1501), ainsi qu'Appenzell (1513). Berne s'est annexé en 1415 la partie ouest de l'Argovie et en 1536 le Pays de Vaud; de son côté, Uri est maître de la Léventine depuis 1439. — La paix de Westphalie contient une clause qui principalement au bourgmestre de Bâle, Rodolphe Wettstein, qui reconquit la Confédération comme Etat souverain: «La ville de Bâle et les autres cantons de l'Helvétie jouiront d'une complète liberté et ne releveront en rien de l'Empire d'Allemagne...». Ainsi, les puissances reconnurent définitivement la pleine indépendance de la Suisse.



1803

Les XIX Cantons de l'Acte de médiation de 1803-1815. — Voici maintenant la Suisse à l'époque de Napoléon. Notre pays, amputé au sud et à l'ouest au profit de la France, reçoit le Fricktal autrichien (1802). A l'intérieur, l'Acte de médiation établit les frontières des cantons. A l'exception de Berne, dont Vaud et l'Argovie sont séparés, les XIII Cantons sont rétablis à peu de chose près. Six nouveaux cantons se joignent à eux: St. Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie, Tessin et Vaud. Neuchâtel devint une principauté française et le Valais se voit annexé par l'Empire français.

La République helvétique unitaire et indivisible. 1798-1803. Les vastes changements politiques survenus en Suisse, sous l'influence de la France, se traduisent par la disparition de toutes les différences juridiques entre cantons, alliés et sujets, tous éléments réunis en une République helvétique unitaire et indivisible. La Suisse est un Etat vassal de la France. Les cantons tombent au rang de simples circonscriptions de l'Etat helvétique unitaire. Administrativement, celui-ci est divisé en nouveaux cantons: Léman, Oberland, Argovie, Baden, Thurgovie, Saentis, Linth, Rhétie, Berlinzone, Waldstetten et Valais (jusqu'en 1802). Les territoires sujets (Bormio, Valteline et Ceven) sont incorporés à la République cisalpine. De leur côté, Genève, Bienne et l'évêché de Bâle sont annexés à la République française.



1815

Les XXII Cantons après le congrès de Vienne de 1815. Cette dernière carte représente la Suisse telle qu'elle fut reconnue par le congrès de Vienne et la deuxième paix de Paris. Cet état, à part d'insignifiantes rectifications de frontières, est demeuré le même depuis lors. Le Valais, Genève (arrondi aux dépens de la Savoie et de la France) et Neuchâtel (tout d'abord simultanément canton suisse et principauté prussienne ont porté à 22 le nombre de nos cantons. Bienne et la majeure partie de l'évêché de Bâle sont devenus bernois; le reste de l'évêché est allé à Bâle.

## LE GRUTLI

«Dans la nuit du mercredi avant le Saint-Martin, au mois de novembre, Fürst, Melchtal et Stauffacher amenèrent dans ce lieu chacun dix hommes d'honneur de son pays, qui avoient loyalement ouvert leur cœur. Lorsque ces trente-trois hommes courageux, pleins du sentiment de leur liberté héréditaire et de leur éternelle alliance, unis de l'amitié la plus intime par les périls du temps, se trouvèrent ensemble au roi Albert, ni de la puissance de l'Autriche. Dans cette nuit, le cœur ému, se donnant tous la main, voici ce qu'ils se promirent:

«En cette entreprise, nul n'agira selon ses propres idées, ni n'abandonnera les autres; ils vivront et mourront dans cette amitié; chacun maintiendra, d'après le conseil commun, le peuple innocent et opprimé de sa vallée dans les antiques droits de leur liberté, de manière que tous les Suisses jouissent à jamais des fruits de cette union; ils n'envieront aux comtes de Habsbourg quoi que ce soit de leurs biens, de leurs droits ou de leurs serfs; les gouverneurs, leur suite, leurs valets et leurs soldats mercenaires ne perdront pas une goutte de sang; mais la liberté qu'ils ont reçue de leurs ancêtres, ils veulent la conserver intacte et la transmettre à leurs neveux.»

Tous ayant pris cette ferme résolution, et dans la pensée que de leur succès dépendait probablement la destinée de tout leur postérité, chacun d'eux regardait son ami avec un visage confiant, et lui serrait cordialement la main. Walther Fürst, Werner Stauffacher et Arnold an der Hal den du Melchtal, les mains levées au ciel, jurèrent au nom du Dieu qui a créé les empereurs et les paysans de la même race et avec tous les droits inaliénables de l'humanité, de défendre ensemble la liberté en hommes. Les trente, entendant cela, levèrent la main et prêtèrent au nom de Dieu et des saints ce même serment. Ils étaient d'accord sur la manière d'exécuter leur projet; pour le moment chacun retourna dans sa cabane, se tut et soigna le bétail.»

Jean de Müller (traduit par Charles Monnard)

## AU NOM DE DIEU, AMEN

Vu la gravité des temps, nous, les hommes d'Uri, de Schwyz et d'Unterwald, nous jurons de nous porter secours les uns aux autres de toutes nos forces et si le faut, au prix de nos vies et de nos biens, contre quiconque attaquera l'un de nous ou lui causerait du tort; ce qui bien entendu n'autorise aucune atteinte aux droits de propriété existant sur nos terres.

Nous nous engageons aussi, par un serment unanime, à n'admettre dans nos vallées aucune autorité étrangère.

Si s'élève un conflit parmi nous, et qu'une partie refuse de le soumettre soit aux juges établis, soit à des Confédérés désignés comme arbitres, nous devons tous prendre fait et cause pour l'autre partie.

Si quelqu'un se rend coupable d'un meurtre, d'un incendie ou d'un vol, il devra être traité avec la même rigueur dans nos trois pays, et n'y trouver dans aucun abri ou protection.

Aucun de nous n'a le droit de se faire justice lui-même; en revanche, nous sommes tous tenus d'aider, si besoin est, à l'exécution d'une sentence judiciaire.

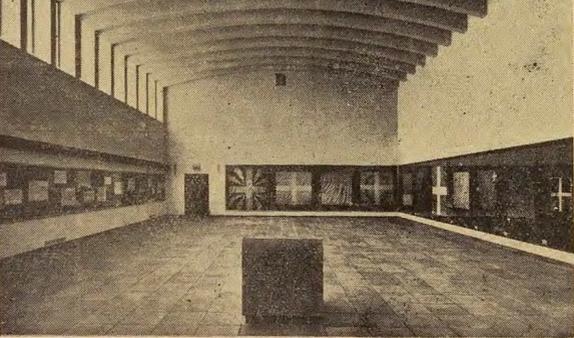
Les engagements de ce pacte, pris dans notre intérêt à tous, devront avec l'aide de Dieu, durer à perpétuité.

C'est pour rester maître chez eux et y exercer la justice selon leurs traditions locales que les trois Waldstätten se sont liés par le pacte du 1er août. Mais, pour être unis devant l'ennemi, il faut l'être aussi en temps de paix: de là les mesures prises pour apaiser rapidement les querelles entre cantons (arbitrage et sanctions collectives), pour empêcher les criminels d'échapper au châtiement mérité en se réfugiant dans le canton voisin, et pour substituer l'autorité de la justice au désordre des guerres et des vengeances privées. Enfin, la sécurité collective n'est réelle que si l'on peut compter sur ses alliés à l'heure du danger: à trois reprises, le pacte parle des serments des communautés fédérées, et les sceaux qu'elles y attachent soulignent la solennité de ces engagements.

Le pacte des Waldstätten peut donc se résumer en ces termes: «Protéger contre toute agression leurs vies, leurs biens et leur coutume locale par un engagement mutuel d'assistance militaire;

maintenir entre eux la paix par des mesures collectives d'ordre public applicables dans les trois cantons également;

fonder cette solidarité confédérale sur la décision libre des trois peuples et sur leur fidélité aux serments prêtés.»



Traduction et résumé de D. LASSERRE.

## Eine Erinnerung im Volke

Ich bi i graber Wätternacht, Uf Fridhofwäge gange, Mängs Chrischtechzüli chycht und chrracht Und mängi stolzi Stange. Die Gripp sind langsam vürechü, Das pflyt dur March und Bei, Es hat eim schier der Ale gnüh: He, Mänsch, ahnsch d'Lands gmei!

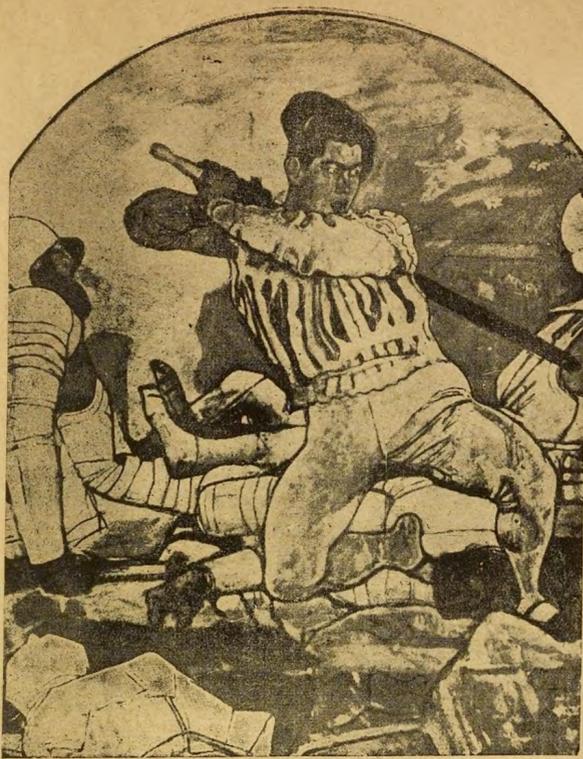
Das isch es Volch vu Ma und Wyb, Uf Höfe, i Fabrigge, 's chrüücht \* jedee us em Muetterlyb, Und jedes muess verstigge. Das ei holt d'Lau, ds ander d'Giecht, Und gaht es Glid us hei, Isch eim, die Mänschchetti bricht Der Läbring, d'Landsgmei.

Nei, Volch, du bisch e starche Wald, Verwachsich söttig Wunde. Du chasch, wänn hütt das Uralt fallt. A Jüged more gsunde. Vil nüi Gsichter, nüi Füüsch Bim nächste Schwur und Gschrei. Das eltisch Bluet ruscht wie das nüschüt. Es Jungbad: d'Landsgmei.

Im Augschte sind die hellschte Nächt! Wie Saatguet falled d'Starne. Lueg rings uf d'Felse, chymed ächt Usgstretü Himmels-Chärne? Vu allne Zinne abe zündt's, Vum Fyre bis zum -Rai, Rotglüejig i de Seele brüunt's Händ d'Für hütt Landsgmei?

E Bueb chunt, wo ne Burdi treit, Hütt will ja alles holze, Und Stolz und Hass sind aber leit, Im Bundesfürwärgsch gschmolze Chumm, Bueb, gib dyni bruunt Hand! Mir gühd zum Gipfelstei, Ich düüt der d'Für und ds Vaterland: He, Bueb, gshisch d'Landsgmei?

Georg Thürer



## Les travaux sur les origines de la Confédération publiés depuis 50 ans

Dans son grand ouvrage sur les origines de la Confédération suisse, paru en 1891 à l'occasion du sixième centenaire de la Confédération, William Oeschli nous a rassemblés et étudiés toutes les sources alors à sa disposition. Il aboutit à une confirmation des travaux antérieurs de l'école critique inaugurée par le Lucernois Eutychès Kopp en 1845. Selon ces travaux, et comme Johannes Dierauer en résumait les résultats dans la première édition de son *Histoire Suisse* parue en 1887, des nombreux détails que nous transmet la tradition écrite sur l'origine de la Confédération, il faut trancher en tout cas la légende de Tell. Elle est la survivance d'un vieux mythe nordique d'un tireur qui doit abattre un objet placé sur la tête de son enfant. Les autres détails, le conflit de Stauffacher avec le bailli Gessler, la rixe du Melchthal, la destruction des châteaux forts d'Altdorf, Schwyz, Schwanden, du Rossberg et de Sarnen et le serment du Grütli peuvent, par contre, se rapporter à des événements réels dont la mémoire survivrait sans que leur date fût fixée avec précision. De plus, on aurait interprété les faits inexactement et surtout l'on aurait établi entre eux des relations erronées. Car ce ne fut qu'au XVI<sup>e</sup> siècle que ces souvenirs, transmis jusque là oralement, recurent leur première rédaction. Selon l'école critique, les chroniqueurs auraient donc condensé en un seul acte, court mais dramatique, des actions qui se sont déroulées à des époques tout à fait différentes. Alors, la libération des Waldstaetten n'est plus le résultat d'une lutte brève et violente, mais le prix d'une politique de plusieurs dizaines d'années, consciente de son but, et riche en déceptions comme en contre-coups.

L'inauguration du monument de Tell à Altorf, en 1895, permit à Antoine Gislser de rompre une lance en faveur de la vérité historique de Tell. Si cette démonstration ne fut pas déterminante du point de vue scientifique, elle ouvrit cependant la voie à une série d'études réagissant contre les thèses de Kopp. Cette défense de la tradition est entreprise avec ténacité par Auguste Bernoulli, J.-J. Schollenberger et surtout E. Meyer.

Mais ce sont particulièrement les différents travaux de l'archiviste unterwaldien Robert Durrer qui vont démontrer que la tradition repose sur des fondements beaucoup plus précis qu'on ne le pensait. Meyer retrouve les traces des anciens châteaux dont la disposition concorde avec les récits légendaires; à ces données archéologiques, il ajoute la découverte de manuscrits qui prouvent que le *Livre Blanc de Sarnen*, la plus ancienne collection des légendes, est la copie d'un original beaucoup plus vieux. Donc les légendes seront plus exactes.

Nouvel élargissement du sujet avec le Lucernois Karl Meyer. Il détermine l'importance qu'ont eue pour la fondation de la Confédération l'ouverture de la voie du Gothard (au premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle) et l'influence du mouvement d'émancipation des communes italiennes. Quant à l'interprétation du pacte de 1291, K. Meyer admet que ce pacte représente le renouvellement d'une alliance précédente, scellée toutefois, qui n'aurait pas été conclue entre les trois pays, mais entre diverses personnes des vallées. Cette antique-confédération forma selon les termes du Pacte, était une véritable conjuration contre les Habsbourg. Il place ces premiers événements, non pas sous le règne de l'empereur Albert, comme le relatent les chroniqueurs mais vers la fin de celui de Rodolphe. C'est dans les jours qui s'écoulèrent après sa mort, mais avant la conclusion du pacte entre les trois pays, que se placent la conquête et la destruction des différents châteaux, à l'exception de celui de Sarnen qui ne tomba qu'à la Noël 1291.

La synthèse entre les résultats de l'école critique et les travaux de Karl Meyer a été apportée ensuite par Hans Nabholz. Selon cet histo-

rien, le mérite de Karl Meyer est de nous avoir montré le côté faible de l'école critique. Dans la préférence qu'elle a aveuglément donnée aux renseignements tirés des chartes, elle n'a accordé qu'une importance secondaire aux chroniques et négligé ainsi les textes les plus anciens et les plus importants. Les anciennes études des historiens suisses sur les origines de la Confédération présentent encore un défaut. Tenant compte des résultats atteints plus tard, elles attribuent beaucoup trop de force aux débuts du mouvement d'émancipation. D'autre part, l'engagement mutuel pris par les trois pays de réprimer par une assistance judiciaire le meurtre, l'incest et le brigandage ne constituait pas une innovation révolutionnaire, mais plutôt confirmait et renouvelait une ancienne coutume qui, dans ces vallées retirées des Alpes, avait survécu avec une vigueur particulière. Le Pacte des Forestiers ne propose pas un programme nouveau, mais il ne fait bien plutôt qu'exprimer la décision de défendre le *statu quo* de toutes ses forces.

Cette interprétation, à laquelle se rallient aujourd'hui la plupart des historiens, permet de dire que les faits que rapportent les vieilles chroniques — pour autant qu'ils soient démontrés — ont une valeur épisodique, dans la lutte acharnée qui fut poursuivie pendant de nombreuses décennies pour atteindre cette indépendance intérieure.

Tel est, au moment où nous allons célébrer l'anniversaire de la Confédération, le plus brièvement résumé, le résultat des travaux historiques de ces dernières années, relativement à nos origines. La légende est réhabilitée et l'on conserve l'opinion que la libération des Waldstaetten fut le fruit d'une longue politique.

### LA SUISSE une victoire de l'homme sur l'homme

L'histoire suisse est un magnifique exemple de volonté humaine. Pour se former, en effet, ce peuple a dû lutter non seulement contre de puissants ennemis et les vaincre; non seulement contre une nature ingrate, dépourvue de matières premières, sans accès à la mer, et qui peut tout au plus le nourrir pendant trois ou quatre mois par an; mais encore et surtout contre lui-même. Contre lui-même, c'est tous les jours qu'il doit lutter. Composé de races différentes, et même opposées; portant dans sa chair, comme des germes morbides, quelques-uns des plus irréductibles antagonismes qui ont causé et fait durer si longtemps et si cruellement cette guerre; parlant quatre langues, sans compter les dialectes; ayant perdu, dès la Réforme, l'unité religieuse; ayant connu ces redoutables et débilitants accès de fièvre: les discordes civiles; il renferme en lui toutes les causes possibles de division. Et pourtant, malgré tout, il possède une incontestable unité, son histoire suit un développement logique. C'est qu'il a combattu sans trêve contre lui-même, opposant la raison aux passions, la volonté aux instincts. Il s'est trompé souvent, il a erré, il s'est perdu: il s'est retrouvé toujours. « La Hollande, a dit un écrivain, c'est une victoire de l'homme sur la mer; la Suisse est une victoire de l'homme sur l'homme ».

Gonzague de Reynold.

### Ce que signifient les noms des vingt-deux cantons suisses

De certains noms de cantons, la signification est immédiate; elle découle de sources comme on l'a habitué de dire chez nous. Il n'est pas besoin de posséder des notions de linguistique pour s'apercevoir que le Valais veut dire vallée. La première désignation romaine, vers l'an 25 avant Jésus-Christ, était *valle pennina*; mais, sous l'empereur Claude déjà, les noms de Valais et Valaisiens semblent avoir été utilisés sans complément.

Vous viendrait-il à l'idée que Bâle et Zurich, ces deux villes qui ont des traits communs dans l'histoire économique de notre pays, seraient deux formes différentes d'une même expression? Bâle est construite au bord d'un fleuve, Zurich d'un lac. La plus ancienne mention de Zurich, *Turicensi* se trouve sur une pierre tombale datant du second siècle de notre ère. La forme romanche préalémanique *Turtig* ferait croire à une origine celtique, le mot *Turicum*, c'est-à-dire ville d'eau. *Basilea*, première écriture latine de Bâle, a probablement le même sens.

Unterwald et Vaud, si curieux que cela paraisse, vont aussi en diptyque. L'un et l'autre évoquent la forêt. Pour le premier, cela va de soi, quant au second, il faut savoir que l'expression *Pagus Valdensis* apparaît dans un remaniement arcolingien de la charte de 815 du roi Sigismond en faveur de l'abbaye de St. Maurice. *Jagus Valdensis* équivaut à *Pagus juranensis*. Or, *Wald*, ancien german, et *jür*, nom celtique latinisé, signifient forêt, ce qui s'applique ici aux forêts du Jorat plus encore qu'à celles du Jura. On peut en déduire que c'est la traduction germanique de *juranensis* que les Burgondes ont imposée au pays.

Voici maintenant des noms empruntés à des rivières: Argovie, Thurgovie, pays — ou plus justement distriels — de l'Aar et de la Thur; Tessin aussi. Tandis que les deux premiers remontent à l'époque des invasions, le Tessin est plus moderne. Les territoires qui composent ce canton n'ont jamais eu, avant 1798, un terme collectif; sous la domination suisse on les désignait communément par bailliages italiens. C'est le 1<sup>er</sup> mai 1798 que le Grand Conseil Helvétique, sur la proposition de Conrad Escher, baptisa le nouveau canton, à la manière de la révolution française, du nom de la rivière principale arrosant le territoire.

Avec Genève, chez laquelle d'aucuns voient la racine *gen*, que l'on peut interpréter comme bouche, embouchure ou encore, on quitte les expressions issues de la topographie des lieux, et on entre dans le domaine des hypothèses plus hardies. Prenons Glaris. On y voit une origine rhétique. Aloys Schulte fait dériver le mot de Hilaire, patron de Säckingen, qui est aussi honoré à Glaris; Gottfried Heer, par contre, le rattache à *glara*, terme employé dans l'Oberland grison pour désigner le gravier de rivière, parce que la localité de Glaris est construite sur les alluvions de la Linth.

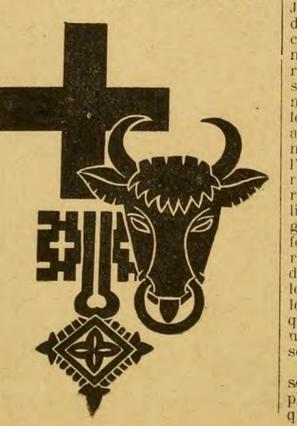
Si Glaris, en étymologie, met en singulier conflit un saint avec une gravière, Schaffhouse peut choisir entre un moulin (Schal) ou un bateau (Schiff) qui ont tous deux leurs partisans. A Berne, en revanche, tout le monde tombe d'accord pour prendre l'ours comme patron: on peut même se risquer à dire comme cancétre, car il est bien probable que la légende de l'ours tiré par Berchtold de Zaehringen, il y a 750 ans, recouvre un vieux culte totemique en l'honneur de ce plantigrade. De même, les armoiries parlantes d'Uri, avec la tête d'aurochs, uret, peuvent alimenter une identique interprétation.

Deux cantons en appellent à un homme. Pour l'un, c'est le nom de Saint-Gall; pour l'autre, Schwyz, c'est Suito, un des chefs des colons allemands qui s'établirent au bord du lac des Quatre Cantons.

Dans Appenzell, sans difficulté, on reconnaît *Abis-Zell*, la cellule de l'abbé, Fribourg et Neuchâtel sont assez explicites par eux-mêmes. *Zoug* viendrait d'une petite agglomération de pêcheurs nommée *Fisch-Zug* où l'on tirait le poisson des filets.

Il reste à parler maintenant des Grisons. Sous les Romains, le pays s'appelait *Rhaetia*; sous les Francs, *Churwalden*, soit le pays walsche de Coire. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, il prit le nom de Graubünden, d'après la Ligue Grise. Cette dernière était appelée ainsi, croit-on, à cause des vêtements de laine grise que portaient les paysans, par opposition à la « ligue noire » des chevaliers vêtus de couleur foncée. Et comme le mystère ne départ pas l'étymologie, laissons Lucerne dans les ténébreux. La première citation de cette ville est Luceria. Une lumière, peut-être, jaillit de ces ténébreux.

Pierre BERTRAND.



### Le passé vivant

## Il y a 651 ans...

Dans le recul du temps, le XIII<sup>e</sup> siècle apparaît comme une époque de turbulence politique et de bouillonnement intellectuel. La huitième et dernière croisade terminée par la mort de Saint Louis, victime de la peste devant Carthage, voit l'ère des lointaines expéditions contre les infidèles. Escarpées aux massacres, les croisades portées au retour l'emblème sacré marque sur leur ois, ont introduit dans leur pays des idées et des moeurs nouvelles. Le pape et l'empereur laissent leurs partisans, guerriers et gibelins s'épuiser en querelles qui dégénèrent en luttes de la noblesse contre la royauté des Noirs contre les Blancs, du peuple maigre opposé au gras. En Angleterre, le gouvernement représentatif commence ses essais. Alors que les Arabes sont refoulés d'Espagne, les Turcs ailleurs menacent l'horizon.

Ces contacts avec les gens du Moyen-Orient ne se sont pas bornés à des actions belliqueuses. Traducteurs de la pensée grecque, les Arabes ont initié les savants de l'Occident aux oeuvres de l'antiquité. Les universités alors au début de leur mission en furent fécondées et la langue scientifique se forma d'abord selon des origines arabes bien avant d'être influencée par le grec.

Dans la paix des cloîtres, au sein des cités peuplées, poètes et philosophes rédigent des ouvrages dont les effets marqueront d'une forte empreinte les siècles suivants. Jacques de Voragine rassemble dans sa *Légende dorée* les merveilleuses aventures des saints, riche trésor que la peinture exploitera jusqu'à nos jours. Les milliers de vers du *Roman de la Rose* répandent des parfums. Les milliers de vers du *Roman des Nibelungen* enthousiasme les Allemands. Dante qui aura trente-cinq ans au tournant du siècle médite et jette les plans de sa *Divine Comédie*. Les bâtisseurs de cathédrales inaugurent de vastes chantiers; les miniaturistes illustrent des manuscrits. Et l'on remarque que pour la première fois depuis le commencement de l'ère chrétienne, les uns et les autres ne se satisfont pas de simples copies tirées d'ouvrages antérieurs mais qu'ils travaillent d'après nature en observant fidèlement l'aspect des plantes et des animaux. Ce sont donc les artistes et les artisans de la pierre qui ont précédé les hommes de science sur le chemin de l'étude et de l'interprétation de la nature.

Tant par goût que par nécessité, on voyage beaucoup. Le trafic et la pratique, ces deux formes du commerce entraînent les esprits aventureux. Marco Polo qui a suivi ses oncles à travers les déserts d'Asie décrit les plantations de coton, la fabrication de la porcelaine, le service des courriers impériaux et autres nouveautés dont s'étonnent les badauds de Venise.

Les géographes glanent parmi ces

ment avec la magie et l'astrologie; le sorcier ne se distingue pas toujours du savant. On compose des *Bestiaires*, recueils d'histoires d'animaux ou la fable et l'observation exacte se mélangent; des *Lapidaires* décrivent les propriétés des pierres précieuses, celles que l'on trouve dans l'oeil du lynx et celles qui séjournent sept ans dans le gester d'un coq; des *Voituriers* ou s'accumulent les recettes et les onguents que l'on obtient par distillation des plantes. D'autres composent des traités de médecine, science qui doit beaucoup aux Arabes. Ainsi, Nicolas, prêtre de l'école de Salerne, écrit au dispensarium ou l'on relève nombre de formules pour la préparation des remèdes et la confection d'antidotes que la pratique des empoisonnements rend si nécessaires. C'est là que sont citées les éponges marocques qui, imprégnées du suc de plantes stupéfiantes, sont appliquées sur la bouche et le nez des patients soumis à une opération douloureuse. Il faudra attendre six cent ans encore avant qu'un dentiste américain refoule la souffrance à l'aide du protoxyde d'azote.

Plusieurs grandes inventions remontent à cette époque où vivaient Roger Bacon, le docteur admirable, Albert le Grand, Raymond Lulle sans que l'on puisse dire exactement la part de ces hommes et celle de leurs prédécesseurs en raison de l'absence de documents. La poudre à canon née des combinaisons du salpêtre avec le soufre et le charbon, suscite un intérêt d'épouvante que les événements faturs légitimeront. L'aiguille aimantée à quoi l'on donne la forme d'un poisson et qui flotte dans un récipient rempli d'huile devient l'instrument qui conduit les navigateurs en mers inconnues. Les lentilles, d'abord verres grossissants, se montent en lunettes. On découvre l'harmonique, l'acide nitrique, l'huile de térébenthine portant bien entendu des noms d'alchimie. Les métiers dont la tradition de maître à apprenti est plus vivace que la transmission par les livres, sont l'occasion de remarques techniques dont la postérité profitera. A la cour de l'empereur Frédéric II, la voie fort éclairée, vit un chef des curies à qui l'on doit le premier traité de ferrage des chevaux, procédé de protection du sabot qui, avec l'usage du harnais d'épaules, a triplé la puissance de traction d'un attelage et a contribué à faire disparaître la corvée du portage. L'unc des raisons de l'esclavage. Un artisan brylonais construit la première machine à tordre les fils de soie jusqu'alors tournés à la main. Ce métier à mouliner conduira au tissage mécanique et à la substitution de la machine au geste manuel.

A Quinquengrognon s'établit la première verrerie et l'on y souffle des bouteilles tandis qu'à Nuremberg on tréfile des lames de fer qui, peu à peu, s'amincissent en fils de quelques millimètres d'épaisseur. C'est avec ces fils recourbés en anneaux

**Wir haben von Gottes Gnaden  
Wein schöne Freyheit, wir haben  
eigen Macht und Gewalt zu  
setzen und zu entsetzen, wir  
haben eigen Stab und Siegel,  
Stock und Galgen, wir sind  
Gottlob keinem frömden Fürsten  
und Herren nichts schuldig  
noch unterworfen denn  
Allein dem Allmächtigen Gott.**



Eidformel aus dem Landrecht der Talschaft Avers (Grau Bünden), niedergeschrieben 1622.

Das ist der Geist, der unsern Staat geschaffen hat. Er gilt für uns, wie er für unsere Vorfahren gegolten hat.

histoires les éléments dont ils échafaudent leur représentation du monde. Abul Fédâ, gouverneur de Syrie, homme érudite et de pensée spéculative, déclare que si deux voyageurs se séparent, l'un se dirigeant vers l'Est et l'autre vers l'Ouest, ils se rencontreront de l'autre côté de la terre. Cette remarque n'a rien d'extraordinaire, mais ce qui l'est beaucoup plus c'est d'ajouter que le calendrier du premier se trouvera d'un jour en avance sur celui du second. Sans doute, le souvenir de cette singularité qui tient au sens du soleil a-t-il été effacé car deux cents ans plus tard, Pigafetta, le reporter attaché au périple de Magellan autour du monde, ne cachait pas sa stupéfaction en débarquant aux îles du Cap Vert lorsqu'il apprend qu'en ce lieu on inscrit un mercredi alors que le journal du bord annonce un jeudi.

Grand émoi chez les astronomes et les cosmographes, le jour que Pigafetta raconte son propre étonnement. Discussions interminables entre savants d'Europe, appel au miracle de Josué, bataille de syllogismes, choc de *neqo* et de *concedo*, conflit aussi compliqué que celui des géomètres de nos jours devant les paradoxes de la relativité einsteinienne. Puis confusions répétées de dates de la part des navigateurs dont les uns atteignent les antipodes par l'Atlantique et les autres par le Pacifique jusqu'au moment où un congrès universel fixe l'International Date Line, c'est-à-dire convient de considérer le 180<sup>ème</sup> méridien de longitude comme le tracé limite que, suivant le sens du passage, l'on franchit en arrachant aux feuilles du calendrier ou, au contraire, en conservant la même feuille deux jours de suite. Le roman, d'ailleurs, n'a pas manqué de s'assimiler le coup de surprise et l'on sait de quelle manière ingénieuse Jules Verne a affublé le gain d'un jour dans son *Tour du monde en 80 jours*.

Les sciences au XII<sup>e</sup> siècle ne sont pas nettement tranchées pas plus que la crédulité de l'esprit critique. La physique et la chimie vois-

LA FEMME MODERNE  
CHEZ-D'ŒUVRE  
*d'Elizabeth Arden*  
La femme se doit à elle-même de faire face avec calme aux heures de crise et de ne pas interrompre ses soins de beauté qui, comme les affaires, gardent leur nécessité.  
Joli Visage, au maquillage délicat, rehausse en toute circonstance, sans l'altérer, la personnalité de la femme d'aujourd'hui.  
A elle donc de continuer le traitement qu'ELIZABETH ARDEN recommande matin et soir.  
Nettoyer, Tonifier, Nourrir l'épiderme avec les fameux produits qui sont la base de la méthode:

*d'Elizabeth Arden!*  
Crème à nettoyer.  
Tonique Ardena.  
Crème nourrissante Velva ou Orange



Consultez notre assistante expérimentée qui vous donnera, à titre gracieux, les conseils pour l'emploi et le choix des produits ARDEN dont vous avez besoin:

CONFISERIE — TEA - ROOM  
BAR  
**JEAN LOQUES**  
Rue Soliman Pacha; Le Caire  
Service à domicile

**VICTORIA HOTEL**  
CAIRO  
**J. VOCLES**  
HOTEL DE TOUT PREMIER ORDRE  
150 Chambres — 80 salles de bain  
**CONFORT MODERNE**  
Signaux lumineux. — Chauffage Central.  
Téléphone dans chaque chambre  
Jardin. — Terrasses. — Vérandas. — Bar.  
Billards. — Cuisine excellente.

RESTAURANT  
**"PICCARDY"**  
CUISINE SOIGNÉE  
Prop. A. SAMUEL  
se recommande à sa clientèle suisse  
13, Boulv. Abbas HELIOPOLIS

FE 16

Même très pressé...  
vous ne serez plus privé de votre boisson préférée, car on la prépare maintenant en un tournemain: un peu de NESCAFÉ, de l'eau chaude, et votre café, un délicieux café, est prêt!  
Une cuillerée de lait condensé non sucré Nestlé IDÉAL en fait un café crème exquis.  
Le café instantané sans cafetière  
C'EST UN PRODUIT NESTLÉ



## Tout simplement

Ce soir, devant le feu du Premier août, sur la montagne où depuis cinquante ans se passent mes vacances, il est possible que les autorités me donnent la parole. Il n'est là-haut que trois ou quatre orateurs qui entrent en ligne de compte. L'endroit est plutôt perdu — il est en Suisse, Dieu merci, encore des endroits perdus —; je prévois que plusieurs paysans, qui terminent la fenaison, seront trop fatigués pour monter jusque-là; quant aux personnes en villégiature, elles ne sont pas nombreuses. Il n'y aura pas grand nombre. Tant mieux. Je n'aurai pas besoin de forcer ma voix... Et pourtant, prendre la parole le soir du Premier août, quel est l'entreprise redoutable, même devant une poignée d'auditeurs que je connais depuis l'enfance. Mais, j'y songe; et le conseiller d'Etat qui vient de louer trois chambres dans la maison de l'Institut? Et l'Instituteur lui-même, qui a des idées saines et le cœur chaud? Pourquoi ne se dévoueraient-ils pas?

Je me tiendrai prêt tout de même. P.-é à dire des choses très simples, dans l'impossibilité d'en énoncer d'autres. Je dirai à peu près ceci:

Mes chers concitoyens et amis, vous a parlé très souvent et très justement du rôle de la Suisse, de sa mission et de sa raison d'être. D'un bout à l'autre du pays, par des articles, des livres, des discours, nos meilleurs esprits se sont montrés d'accord sur le sens à donner à ces mots. En cette matière, vous avez lu et entendu tout ce qu'un Suisse moyen devrait savoir. Et même — je ne voudrais scandaliser personne; mais nous sommes peu nombreux, et plus près de la forêt muette que de la route cantonale — j'oserai dire qu'un à un abusé, qu'on est en train d'abuser légèrement du rôle, de la Mission, de la Raison d'être.

Comprenez-moi, je vous prie. J'ai beaucoup regardé le pays depuis quelques mois, des Grisons à la campagne genevoise, de Kaiserstuhl à Mendrisio. Nous promenons les yeux sur créatures et choses avec plus d'émotion, plus de sollicitude, quand l'infortune les menace. J'ai donc regardé les vergers de Thurgovie, la vallée d'Obwald, celle de Tesseler, et surtout, très longuement, puisque c'était en service militaire, un certain district de bois et de collines autour du Greifensee. On ne dira jamais assez combien l'école de soldat, raisonnablement menée, et les petites manœuvres dans le cadre de la compagnie, stimulent la contemplation. Depuis quelques jours enfin, je regarde quelques hectares de terre jurassienne qui sont ma plus étroite patrie.

Depuis quelques mois donc, comme le pourrait faire un mourant, je regarde tant de lieux qui, à cause de mille souvenirs, ou d'un bref séjour, à cause du livre d'un poète ou d'une promenade solitaire, à cause de quelque tradition vivante, d'une amitié récente, de l'enfance retrouvée, d'une longue habitude d'amour, peuvent s'appeler pour moi ma maison. La magie du passé et la beauté présente agissent tout ensemble. Le peu que je sais d'histoire donne au spectacle plus de majesté, de diversité et de mystère. Qui donc pourrait analyser les éléments dont se compose notre attachement au pays?

Regardant ainsi la Suisse, vous l'avouerez: je n'ai pas toujours pensé à son rôle. Cela vous inquiète? Mais descendez en vous mêmes, et dites-moi si c'est là votre souci constant? Estimez-vous que ce soit notre devoir d'y réfléchir sans cesse? On dit que la patrie est la famille agrandie, et je le crois. Or, l'attachement, qui l'éprouve pour ma famille ne repose pas sur le rôle qui fut le sien jusqu'ici, ou qu'elle est destinée à jouer dans la suite des temps. A vrai dire, ma famille n'a joué aucune espèce de rôle dans l'Etat. Elle est demeurée non loin du lieu de ses origines, à la réserve d'un ou deux oncles, de jadis, qui eurent les aventures s'en aller, comme dit Francis Jammes. Il n'y a guère eu de brailles entre les membres de ma famille. Il est fort possible qu'elle ne fasse jamais parler d'elle. Je ne vois pas très bien qui voudrait, qui pourrait en écrire l'histoire. Mais tout cela ne m'empêche pas de lui être extrêmement fidèle.

Ma commune, au fond du Val de Travers, je ne vois pas très bien qu'elle pourrait être sa mission. Bien que plus peuplée que Bethléhem de Juda, il ne faut point s'attendre qu'il sorte d'elle un messie. Elle a enfanté une dynastie de notaires, et c'est déjà un résultat. Un membre de l'Institut en était originaire, et des militaires de haut grade y passent les mois

## Cantate pour le 1er Août

Texte de Charly CLERC. Musique de Frank MARTIN

Seigneur!  
ceux qui fondèrent la patrie  
un soir — dans la prairie — au-dessus des eaux  
n'ont pas douté que ta main s'étendrait  
dès lors et à jamais  
sur les vergers et les demeures,  
sur l'atelier — et sur la vigne — et la moisson  
de leurs enfants — qui vivent et qui meurent  
fidèles au serment — fait en ton nom  
dans la prairie — au-dessus des eaux.

Seigneur!  
Ta main ne s'est pas fatiguée  
de secourir — au long des temps  
notre terre agrandie — et menacée,  
notre maison bénie — et divisée,  
la Patrie oubliée de ta voix,  
follement oublieuse de son âme,  
et risquant de laisser éteindre la flamme  
allumée en ce jour lointain — devant la Croix  
dans la prairie — au-dessus des eaux.

Seigneur! reste avec nous!  
Dieu de pitié! reste encore avec nous,  
avec ceux qui célèbrent la Patrie  
dans toutes les églises de chez nous.  
La ville est la vallée ensemble te supplie,  
ceux de l'usine et ceux de la montagne  
et ceux-là qui montent la garde  
devant le fleuve ou à l'orée du bois.  
Tous aujourd'hui regardent,  
Dieu des peuples, vers Toi  
et main droite levée, Te demandent  
de les rendre fidèles,  
fidèles au serment — fait en Ton nom  
dans la prairie — au-dessus des eaux.

Charly CLERC

## Comment le passé de la Suisse explique le présent

Il suffit de colorier en noir, la seule couleur qui leur souviennent actuellement, tous les territoires du continent européen sur lesquels s'est déchaîné le fleuve de la guerre, pour que trappe les yeux et l'esprit l'extraordinaire exception que constitue le pays qui est situé assez exactement au centre de cet immense espace où règnent le deuil, la famine et la haine.

Certes, il ne faudrait pas exagérer la portée de ce contraste de couleurs. Pour son alimentation, pour ses vêtements, pour son chauffage, ainsi que pour tous les objets dans la fabrication desquels du fer, du cuivre, du caoutchouc et tant d'autres matières premières sont nécessaires, le peuple suisse ne peut faire face à ses besoins quotidiens les plus essentiels que par importation de l'étranger proche ou lointain; et par conséquent il ne peut les introduire chez lui qu'avec le consentement soit des Etats qui produisent ces marchandises (et en temps de guerre ce consentement suppose que ces pays n'ont pas mis l'embargo sur ces matières et en autorisant l'exportation), soit des Etats, et dans l'organisation actuelle de l'Europe on doit dire: de l'Etat qui commande sur toutes ses frontières.

En outre pour pouvoir acheter il faut avoir de l'argent, et pour avoir de l'argent il faut vendre; or ce n'est qu'à condition que leur offre des marchandises dont ils ont un besoin urgent que ces mêmes Etats les acheteront à la Suisse; et par conséquent force est bien aux industriels de ce pays de ne fabriquer que ce qui convient aux gouvernements de ses clients; car le commerce prive, dans la mesure où il existe encore, est en tous cas entièrement contrôlé par les gouvernements.

Dans ces conditions, on le comprend sans peine, il y aurait quelque présomption ou ignorance à prétendre que le peuple suisse jouisse d'une entière indépendance, et ce n'est qu'au travers de négociations et d'arrangements aussi laborieux que délicats qu'il a obtenu jusqu'ici de ceux qui dirigent la vie économique de l'Europe les denrées et les matières premières qui lui sont absolument nécessaires parce que son sol ne lui fournit pas.

Mais ce qui, dans les conventions conclues à cet effet, distingue entièrement sa situation de celle des autres pays de l'Europe c'est qu'aucune mesure de contrainte ne peut être prise envers lui, et que ce n'est qu'avec le consentement explicite de son propre gouvernement que l'industrie suisse adapte son exportation aux conditions qui lui sont faites. Sans doute la possibilité d'arrêter la livraison de certaines marchandises dont l'absence créerait en Suisse une terrible insuffisance de nourriture, ou de travail rémunéré constitue une menace grave; mais les spécialités qui font la réputation et la puissance de l'industrie suisse et les lignes de chemin de fer internationales qui franchissent les Alpes sur le territoire suisse et dont les grands tunnels sauteraient immédiatement en cas de conflit, sont elles aussi si nécessaires aux Etats voisins, de qui dépend l'importation de ces marchandises, que les négociateurs suisses ne sont pas démunis d'arguments dans ces épineuses transactions. Du reste un gros effort est accompli pour faire rendre davantage au sol suisse, et l'on espère arriver sous peu à en tirer de quoi nourrir normalement ses habitants pendant au moins huit mois, ce qui atténuerait la gravité de la menace de famine qui pèse constamment sur eux.

Quelle que soit l'importance de ces observations, il n'en reste pas moins qu'aucune puissance ne peut actuellement dicter à Berne ses ordres, et que la question se pose à tout esprit: comment s'explique une situation aussi bizarre et exceptionnelle? Qu'est-ce que la Suisse a fait pour échapper ainsi à l'asservissement de presque toute l'Europe à la volonté de ses maîtres actuels?

Un regard sur son passé permet seul de comprendre le caractère tout particulier, on peut même dire, unique, de sa situation internationale.

D'où vient donc encore une fois que cette intangibilité du territoire suisse soit, dans les relations internationales, une sorte de dogme particulièrement sacré, au point qu'il ne paraît même plus nécessaire de la mentionner? Trois faits essentiels, de caractère économique, historique et moral expliquent ce soi-disant «miracle».

Tout d'abord la Suisse est un pays qui ne possède aucun de ces biens qui attirent les conquérants. Elle n'a presque pas de blé, elle n'a ni charbon ni pétrole, ni or ni argent, ni cuivre ni mercure, et seulement une pauvre petite mine de fer. Déjà à la fin du XVème siècle, lorsque le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, voulut s'en emparer, on disait couramment que toute la fortune du pays n'aurait pas suffi à payer les éperons de la cavalerie bourguignonne. Ainsi la possession de ces 15.000 square miles n'a donc en soi presque aucune utilité pour un grand Etat, et cela pourrait être plutôt un inconvénient, même du point de vue économique, que de s'en emparer par la force.

En effet, et c'est là le second élément à considérer, le peuple suisse, pour vivre d'autre chose que de ses troupeaux et de ses maigres champs, a de tout temps, et maintenant plus que jamais, à cause de la densité de sa population, qui est de 100 habitants par kilomètre carré, été obligé de se rendre utile à ses voisins. De quelque façon que ce soit, afin de gagner l'argent indispensable aux achats considérables qui lui sont nécessaires.

A l'époque romaine, l'exploitation de ses vastes forêts semble avoir équilibré son budget. Dans l'Europe du Moyen Age, quand le commerce s'intensifia entre l'Italie et le nord de l'Europe, il construisit des chemins pour faciliter le passage des Alpes et se fit convoyeur des caravanes commerciales qui les franchissaient; en même temps il commença à fabriquer pour l'Allemagne des étoffes avec la soie qu'il importait d'Italie, et à fournir celle-ci des produits de ses nombreux troupeaux. En outre, comme la rudesse de son existence donnait à sa population, qui croissait plus vite que ses ressources, de grandes qualités militaires, le métier des armes devint dès le XVème siècle et jusqu'au début du XIXème une de ses principales sources de gain.

de de considérer la frontière suisse comme immobile, et par conséquent comme tout à fait sûre, et ayant pu apprécier l'avantage de cette sécurité sur un de leurs fiancés (pour leurs propres guerres), ces Etats ne demandèrent pas mieux, lors de la reorganisation de l'Europe après les bouleversements territoriaux causés par Napoléon, que de donner à cette neutralité de fait la valeur d'un droit et d'un devoir internationaux et perpétuels.

Du reste, quand, au cours du XIXème siècle, le développement de l'industrie eut permis à la Suisse de fabriquer des produits exigeant avant tout des techniciens et une main d'œuvre très spécialisée — horlogerie, broderie, produits pharmaceutiques, machines — et que l'ère de la liberté commerciale ouvrit à ses produits des débouchés dans tous les continents, elle put renoncer à cette «exportation» de soldats mercenaires; et un travail industriel intense, au service du monde entier, devint sa principale et presque unique ressource. Pour ne donner qu'un exemple, ce sont des ingénieurs suisses, et avec des machines et des turbines suisses, qui ont fait la première captation industrielle de la Chute de Niagara.

Enfin, et c'est là le troisième élément à relever, lorsque des guerres virent de nouveau, dès la seconde moitié du siècle dernier, ensanglanter l'Europe, ce n'est pas par des soldats que les Suisses y participent mais par l'institution du Comité international de la Croix Rouge, digne et précieuse compensation à l'abstention rigoureuse qui était devenue sa loi, et pour ainsi dire sa raison d'être, en présence de tout conflit entre ses voisins.

On sait quels services essentiels la Croix-Rouge rendit au cours de la première guerre mondiale, et rend encore actuellement, donnant une sorte de fonction de bons Samaritains internationaux à ses multiples fonctionnaires, qui ne peuvent appartenir qu'à un pays neutre pour pouvoir accomplir leur bienfaisante tâche, et où par conséquent l'élément suisse devient de plus en plus prédominant; de même que c'est le gouvernement suisse qui se voit chargé de la protection chez l'ennemi des intérêts nationaux de la plus grande partie des Etats en guerre.

Pourtant l'histoire prouve qu'il ne faut pas compter en politique sur la seule efficacité des idées et sur l'absolue sécurité des engagements internationaux. Aussi la Suisse, qui, du fait de sa situation géographique est particulièrement exposée, n'a-t-elle jamais renoncé à doubler les garanties d'intégrité internationale, de celle que peut lui fournir une armée aussi forte et bien préparée que possible.

Sans se borner de l'illusion que ses 500.000 hommes pourraient arrêter durablement les géantes armées qu'un de ses grands voisins jetteraient éventuellement sur elle, elle se tient prête à soutenir sa volonté d'indépendance de tout l'effort militaire dont elle est capable; elle espère diminuer ainsi d'autant la tentation que pourrait éprouver un gouvernement ou un état-major de s'emparer de son territoire, si ni la pauvreté de son sol ni les services industriels ou humanitaires qu'elle rend, ni les signatures de traité ne suffisaient à l'en détourner. Ain si tout en continuant à travailler pour avoir de quoi vendre à ses voisins proches ou lointains tout ce que son industrie peut leur fournir d'utile, et à se procurer par là même en échange le blé, le charbon, le coton, les métaux dont elle a besoin, la Suisse a renforcé par d'énormes travaux la force défensive déjà considérable de son terrain très accidenté et, pour parer à toute surprise gardée en outre constamment mobilisée une partie de son armée.

Telles sont, rapidement analysées, les bases sur lesquelles repose l'intérêt de notre petit pays. L'avenir dira si elles auront été efficaces jusqu'au terme de la guerre actuelle; car qui peut prévoir de telles convulsions et bouleversements notre pauvre Europe va être encore le théâtre? Il s'agit dans tous les cas d'être prêts à y faire face.

HELVETICUS

PENSEE

« Les Suisses simples et vrais »  
Montaigne.

## ALEX. G. AVIERINO & FRÈRES

GRANDS MAGASINS D'HABILLEMENTS

8, Rue El Guinéah 27, Boul. Saad Zaghloul

LE CAIRE

ALEXANDRIE

Téléph. 51355-5277

Téléph. 25742

DRAPERIES ET LAINAGES  
COSTUMES SUR MESURE  
CONFECTION POUR HOMMES ET ENFANTS  
BONNETERIE HOMMES ET DAMES  
SOUS-VÊTEMENTS  
CHAPELLERIE  
CHEMISERIE - CHAUSSURES  
TRICOTAGE

Securité d'abord!

Assurez-vous à

## “LA GENEVOISE”

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

Fondée à Genève en 1872

CAPITAL ET RÉSERVES:  
230 MILLIONS DE FRANCS SUISSES

DIRECTION POUR L'ORIENT:

21, Avenue Fouad 1<sup>er</sup>, LE CAIRE.

Bureau d'ALEXANDRIE: 18, Rue Fouad 1<sup>er</sup>

“LA GENEVOISE” a investi en Egypte

plus que 100 % des réserves des

assurances contractées dans ce pays.

De plus, la fortune libre de la Compagnie

placée en Suisse, constitue une garantie

supplémentaire pour tous ses assurés.

## CARLTON HOTELS

CARLTON HOTEL - CAIRO

Fue Fouad 1<sup>er</sup>.

Tél. 46231, 46232

Télégram: CARLTON-CAIRO R.C. 25726

CARLTON HOTEL ROAD HOUSE

Pyramids Road

Tél. 97204

GRAND HOTEL

Assouan

PHARMACIE

## ZECCHINI

J. ZECCHINI

PHARMACIEN DE 1<sup>ère</sup> CLASSE

21, Rue Adly Pacha,

à côté du Crédit Lyonnais

R. Com. 24518

LE CAIRE

Téléph. 44840

Exécution minutieuse des Prescriptions médicales avec des produits de toute pureté. — Spécialités pharmaceutiques de toute provenance. — Articles de Pansements et de toilette. Accessoires en tous genres.

## Phytoline

Pur beurre végétal

Remplace

avantageusement

le beurre animal

## M. L. FRANCO & Co.

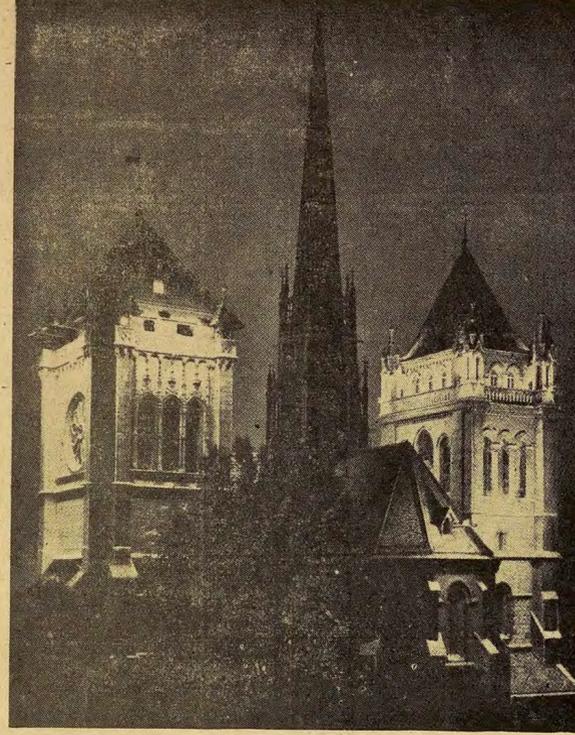
C. R. Cairo 10650

CAIRO & ALEXANDRIA

C. R. Alex. 20303

Sole distributors for:—

BURROUGHS WELLCOME & Co. ....	Pharmaceutical Preparations.
W. B. CARTWRIGHT, Ltd. ....	Tablets, Pills, etc.
DUNCAN FLOCKHART & Co. ....	Ether, Chloroform, etc.
ALFRED DUNHILL, Ltd. ....	Pipes, Lighters, etc.
WILLIAM GOODACRE & SONS, Ltd. ....	Coco Mats, Mattings, etc.
HORLICKS, Ltd. ....	Horlicks Malted Milk.
The HYGIENE Corp., Ltd. ....	Konnyom Household Cleanser.
NEWTON & WRIGHT, Ltd. ....	X Ray Apparatus.
HIS MASTER'S VOICE (Gramophone Cy.) ..	Radios, etc.
STANDARD BRANDS, Ltd. ....	Royal Baking Powder, Gelatines, etc.
WILLIAM RANSOM, Ltd. ....	Extracts, Roots, Leaves, etc.
STEMCO, Ltd. ....	Ointments, etc.
THOS. TYRER & Co., Ltd. ....	Pharmaceutical & Industrial Chemicals.
VERNON & Co., Ltd. ....	Surgical Dressings.
WASHINGTON CHEMICAL Co., Ltd. ....	Magnesiums, etc.
The WESTMINSTER LABORATORIES, Ltd. ....	Brooklax Chocolate Laxative
YARDLEY & Co., Ltd. ....	Perfumery & Toilet Preparations.



## Le bimillénaire de Genève

Berne célébrait l'année dernière le 750ème anniversaire de sa fondation et la Suisse tout entière s'était unie aux cérémonies organisées à cet effet.

Du 1er juin au 30 septembre 1942, Genève célèbre cette année son deux millième anniversaire.

Ce n'est point celui de sa fondation. Les chroniqueurs de jadis, naïfs et fantasistes, l'ont attribuée au mythique Lemanus, en ont fixé avec précision la date: «An de la création 3394, ou l'an du Monde 2833, 50 ans après la destruction de Troie, 379 avant la fondation de Rome, et 1130 ans avant la naissance de notre Seigneur.» D'autres ont avoué leur ignorance, ou considéré cette recherche comme vaine. Nous ne possédons plus aujourd'hui la certitude des uns et nous ne nous résignons pas à l'ignorance ou à l'indifférence des autres. Les fouilles archéologiques, faites depuis le XIXème siècle, ont éclairé ce passé. Elles ont non seulement confirmé que Genève, à répéter les termes d'un vieil historien, est «une ville d'une merveilleuse antiquité», mais elles ont reculé les dates arbitrairement proposées jadis. Les chasseurs magdaléniens vivaient déjà aux environs immédiats sous leurs abris de Veyrier, et les populations néolithiques couvraient déjà de leurs constructions sur pilotis les rives du lac, élevaient leurs cabanes sur terre ferme, se retranchaient sur la colline qui portera plus tard la cathédrale de Saint-Pierre, à une époque qui, tout indéterminée qu'elle soit, remonte à plusieurs millénaires avant notre ère.

En 1942, deux mille ans se seront écoulés approximativement

depuis que César arriva à Genève en 58 ans avant J.-C. pour rompre le pont du Rhône et refouler les Helvètes qui demandaient le passage et des terres. Pour la première fois le nom de Genève apparaît dans l'histoire, écrit dans le texte célèbre des Commentaires de César. Auparavant déjà soumise à Rome, mais encore toute gauloise de mœurs, Genève se romanisa désormais rapidement, comme la Gaule et l'Helvétie, elle bénéficie de la culture gréco-romaine apportée par les conquérants, de la culture classique, la seule capable de civiliser et de faire progresser les peuples qui l'ont adoptée. Et c'est par Genève, porte ouverte sur le sud, que cette action bienfaisante pénétra en Helvétie. Elle conservera cependant son caractère propre et certains traits indigènes qui survivront toujours.

Depuis, Genève vit de siècle en siècle son histoire. Soumise aux Burgondes, aux Francs, au pouvoir de son évêque, à celui des comtes de Savoie, des comtes et ducs de Savoie, elle se libère peu à peu de toute tutelle étrangère, et en même temps qu'elle affirme son indépendance religieuse avec la Réforme, affirme aussi son indépendance politique, jusqu'au moment où librement elle se donne à la Suisse.

Ces souvenirs glorieux d'un long passé, Genève se plaît à les évoquer, et non seulement la Suisse mais le monde entier, salue en Genève, une de ces villes-phares dont le rayonnement intellectuel et moral, apporte aux hommes en détresse, un message de vaillance et d'espoir.

GENEVE, LA SUISSE ET LE MONDE

## Genève et la Démocratie



Peu de cités ont tenu dans l'histoire de la démocratie une place comparable à celle de Genève.

C'est depuis la Réforme que notre cité possède des titres particuliers à l'attention de l'histoire de la démocratie. Quelle est, en effet, la ville, petite ou même grande, qui depuis quatre siècles ait autant fait parler d'elle dans le monde démocratique que celle aux destinées de laquelle furent étroitement mêlés tour à tour Calvin, Rousseau et James Fazy?

Jean Calvin, à vrai dire, n'était pas plus démocrate de convictions qu'il n'était Genevois de naissance. Pourquoi donc évoquer ici la sombre mémoire du grand Picard? Son intervention dans l'histoire genevoise ne fut-elle pas bien plus forte en ce qui concerne l'histoire de la liberté politique? Théocrate autoritaire, persécuteur implacable des Libertins genevois, intéressé-t-il donc la démocratie autrement qu'à titre de contempteur et d'adversaire?

On sait que l'historien Charles Borjé a consacré une part appréciable de sa longue carrière scientifique et civique à faire reconnaître au réformateur de Genève la paternité spirituelle de la démocratie moderne. La filiation passait par l'Ecosse et la Nouvelle-Angleterre plus que par Rousseau et la Révolution française. Mais elle tendait bel et bien à faire de l'auteur de l'Institution chrétienne l'un des inspirateurs des Droits de l'homme,

quencé, à l'éclat de son verbe, de son génie littéraire. Or, même à l'occasion d'un bimillénaire, il n'est pas permis d'attribuer ces qualités au milieu natal de Jean-Jacques. Non, décidément, ni l'atelier paternel, ni le presbytère de Bossy n'expliquent ses prestigieuses dons d'expression. Rares parait-il, de tels dons le sont peut-être, surtout sur les bords helvétiques du Rhône.

Mais si le style de Rousseau est de l'Elysée ou sont conçus les grands sermons, sa pensée est bien de la terre. Y avait-il dans toute l'Europe une école politique pareille à la Genève du XVIIIème siècle? Y avait-il une autre cité où un civisme aussi éclairé, aussi actif et aussi passionné, trouvait pour s'exercer des institutions aussi populaires et pour s'affirmer une liberté aussi large? Certes ces institutions n'étaient pas démocratiques et cette liberté n'était pas totale. L'auteur de l'Emile et du Contrat social devait l'apprendre à ses dépens en 1762. Mais à comparer le sort d'un simple citoyen de Genève à celui d'un sujet du roi de France ou même — oserai-je l'écrire ici — d'un docile administré de L.L.E.E. de Berne, on mesure tout ce que sa pensée politique dut à son apprentissage républicain.

James Fazy, Genevois, démocrate et pour un temps maître absolu de sa patrie, en profita pour en faire une république radicalement démocratique. C'est — encore une fois — cette dernière circonstance qui seule justifie son inclusion dans notre singulier triumvirat. S'il ne connut, ni ne mérita jamais, ni le prestige universel du grand réformateur, ni la vogue européenne de l'auteur des Confessions, il fit plus que l'un et l'autre pour la démocratie à Genève. Ce que l'un eût pu et ce que l'autre eût bien voulu, lui, il le voulut le put, le fit.

A défaut de qualités plus hautes, James Fazy possédait donc des titres très particuliers à l'attention de qui s'intéresse aux relations historiques entre Genève et la démocratie.

J'attribue donc hardiment à quatre facteurs principaux la transformation de la Genève oligarchique de 1814 en celle, radicalement démocratique, de 1847. Ces facteurs, je les baptise: la logique immanente, la tradition genevoise, la contagion helvétique et l'action personnelle de James Fazy.

Chaque régime politique a sa logique. Une monarchie de droit divin ou quelque autre forme de théocratie durent tant que dure la foi religieuse dont elles sont l'expression. Une dictature militaire, tant que la justifie la victoire ou le péril extérieur. Une aristocratie, tant que la supériorité morale des privilégiés leur fait pardonner leurs privilèges ou tant que l'infériorité matérielle des administrés leur interdit la révolte. Une démocratie, tant qu'elle réussit à faire prévaloir l'intérêt général de la collectivité sur les vues divergentes des groupes qui la composent.

Dès que de telles conditions ne sont plus remplies, les régimes s'altèrent ou s'effondrent.

Or, en 1814, le peuple de Genève avait dû son salut à son patriotisme, c'est-à-dire à la classe aisée et cultivée qui lui avait, depuis plusieurs générations, fourni ses principaux magistrats. C'est cette aristocratie qui avait arraché la petite république à la domination française, qui lui avait rendu son indépendance nationale et qui l'avait fait admettre dans la famille des cantons suisses. Seule, elle avait hasardé l'entreprise à la fin de 1813, alors qu'elle n'était pas sans risques. Seule aussi, elle avait pu prétendre à la faveur de la coalition victorieuse de Bonaparte. Seule, enfin, elle avait pu gagner à Genève la bienveillance des patriciens helvétiques qui dominaient la Diète fédérale.

Il est naturel qu'ayant restauré la cité, ce patriciat se soit senti appelé à la gouverner. Et il n'est pas moins naturel que Genève, au lendemain de la renaissance nationale qu'elle lui devait, se soit tout d'abord résignée à sa tutelle. Mais il est tout aussi naturel que cette résignation n'ait pas été durable et que cette tutelle soit bientôt apparue comme injustifiée et comme moralement insupportable.

Il était donc dans la logique de la situation que le régime aristocratique ne survive pas longtemps à la gratitude populaire dont avaient bénéficié ses auteurs. Cela d'autant plus, que le patriciat genevois, s'il avait eu le mérite de la restauration, n'avait nullement le monopole du talent et des lumières politiques. Il fut donc bientôt amené à associer à ses responsabilités des collaborateurs dont la seule infériorité était celle d'une naissance plus modeste et de revenus moins abondants.

N'ayant ni la volonté, ni le pouvoir d'imposer sa domination exclusive à des administrés qui en contestaient de plus en plus nettement la légitimité, le régime aristocratique de 1814 se fit donc de plus en plus libéral. De renoncements en renoncements, de concessions en concessions, il réduisit ses privilèges, étendit le cercle de ses associés. Si bien qu'en 1841, il ne put faire d'autre réponse aux mécontents qui le menaçaient avec menace la complète égalité politique, que de leur octroyer une constitution pleinement démocratique.

N'ayant jamais voulu opposer à l'évolution libérale la résistance d'une force, et n'ayant jamais pu lui opposer l'obstacle d'un principe, l'aristocratie genevoise se fit démocrate par résignation, après s'être faite libérale par conviction.

Ainsi l'avait voulu la logique immanente du système de gouvernement institué en 1814. Les privilèges qu'il avait sanctionnés, sans bases ni théocratiques ni héréditaires, n'avaient jamais eu d'autres fondements que le consentement présumé d'une patrie reconnaissante. Aussi, lorsqu'à ce consentement présumé succédèrent d'abord des murmures, puis des réserves discrètes et enfin des protestations ouvertes, ces privilèges ne purent-ils qu'être abandonnés par les fils de ceux-là même qui les avaient établis à leur propre profit.

La pression de cette logique s'exerça d'autant plus irrésistible que deux autres facteurs agissaient dans le même sens qu'elle. Et tout d'abord la tradition genevoise de la souve-

raineté populaire. Ainsi que dans les divers cantons suisses le souvenir d'une démocratie primitive était profondément ancré dans la conscience des citoyens de Genève. Bien qu'il en comptât une part d'illusion, ce souvenir était d'autant plus vivace, qu'il s'attachait à l'existence du fameux Conseil général.

Assemblée de tous les citoyens de la république, le Conseil général passa pour avoir été, à l'origine l'organe même de la souveraineté populaire. Au XVIIIème siècle où Rousseau s'enorgueillissait d'y avoir siégé, il n'en était plus guère que le symbole. Mais il en gardait, même à ce titre, un grand prestige. Agam sur vécu à bien des péripéties politiques, il n'avait disparu qu'avec l'indépendance nationale. La mémoire en était d'autant plus chère aux coeurs genevois.

Aussi la tradition démocratique et la mystique du Conseil général eurent elles leur large part à la chute du régime aristocratique de la Restauration. L'habile tribun qu'était James Fazy montra qu'il connaissait bien à la fois l'histoire de son pays et la psychologie de son peuple, lorsqu'il baptisa «Conseil général du Molard», l'assemblée révolutionnaire convoquée pour consacrer le triomphe définitif de sa politique le 9 octobre 1846.

Le troisième facteur explicatif de l'avènement de la démocratie moderne à Genève fut l'exemple des autres cantons suisses.

Avant 1830, Genève passait pour un des membres les plus avancés de la Confédération. Cette réputation, il est vrai, elle la devait moins à sa constitution qu'à l'esprit et à l'éclat de son opposition libérale. Les noms de Pictet de Rochemont, d'Etienne Dumont, de Sismond, de Rossi, celui du futur général Dufour aussi, jouissaient d'une réelle autorité parmi les libéraux de Suisse, et même de l'Europe entière. Aussi le renom d'être au nombre des cantons les plus éclairés du pays tendait-il à apaiser les impatiences démocratiques du peuple genevois.

Après 1830, au contraire, la situation fut renversée. Le flambeau de la liberté allumé aux bords de la Seine au cours des journées de Juillet, avait mis le feu aux poudres helvétiques. Presque tous les cantons protestants, y compris le pays de Vaud voisin, s'étaient donné des constitutions libérales et démocratiques. Genève, grâce à l'action préventive du syndic Rigaud, échappa à la tourmente révolutionnaire. Son cens électoral fut abaissé et son gouvernement renoua au privilège de l'immobilité. Mais, malgré ces réformes, elle perdit son rang de canton avancé.

Aussi l'opposition genevoise put-elle désormais invoquer à l'appui de ses revendications démocratiques, non plus seulement les droits de ses propres ancêtres, mais encore ceux de ses nouveaux confédérés. Il est difficile d'estimer l'importance de telles considérations. Mais pour qui connaît l'amour-propre de l'artisan genevois, de l'horloger aux mines cosmopolites dont parlait déjà Rousseau, il est impossible de la nier.

Dans tous les débats parlementaires de la Restauration genevoise, l'exemple des autres cantons était sans cesse cité. Lorsqu'un orateur pouvait montrer que sur un point quelconque la législation helvétique était plus libérale que celle de la république de Rousseau, il tenait l'argument décisif. Nul n'y eut plus souvent recours que le syndic Rigaud. Voici les réflexions que lui inspirèrent les événements de 1830: «Notre Constitution avait été considérée jusqu'alors comme une des plus libérales de la Suisse: c'était un motif de calme.

Mais les révolutions qui s'accomplirent dans les divers cantons changèrent entièrement notre opinion; nous allions nous trouver dans une situation inverse, soit que nous passions les yeux du côté de la France ou que nos yeux se tournassent vers les Confédérés.

Nous restions presque l'un des seuls débris de l'ancien régime...»  
Même le 22 novembre 1841, lors que sous la pression de la révolution menaçante et tout en protestant contre les exigences exagérées des émeutiers, il proposa de reviser la constitution de 1814 dans un sens nettement démocratique, il déclara au Conseil Représentatif: «Voici les griefs dans leur forme la plus simple:

Nous sommes des citoyens Suisses; nous nous soumettons à toutes les charges que nous impose notre qualité de citoyens. Nous désirons que notre Constitution nous accorde des droits politiques plus en harmonie avec ceux dont jouissent nos confédérés.»

Nous en avons dit assez pour montrer que Genève fut devenue démocratique au cours du deuxième quart du XIXème siècle, même sans l'intervention de James Fazy. Cette issue fut tenue pour fatale dès après 1830, où tous les autres cantons protestants, sauf Neuchâtel, s'étaient donné les gouvernements populaires. Mais l'évolution fut certainement précipitée à Genève par l'action de cet homme d'Etat.

Tôt gagné aux idées libérales et démocratiques à l'américaine, par les enseignements du général de Lafayette qu'il connut en France, Fazy — il est permis de le penser — fut démocrate par ambition, autant que par conviction personnelle. Donné d'une vive intelligence et d'une culture politique étendue, publiciste disert et orateur plein de verve, il était de plus d'humeur combative et fort avide du pouvoir. Or, ses qualités mêmes, non moins que ses vues radicales, ses défauts de caractère et ses habitudes de bohème, constituaient des obstacles insurmontables à ses ambitions sous le régime de 1814. C'eût sans doute été pour lui une raison suffisante pour renverser ce régime, même si son hostilité aux privilèges politiques n'avait fait de lui l'ennemi de toute oligarchie.

Au lendemain de la pacifique révolution de 1841, qui fut déjà pour une part son oeuvre, il crut son heure venue. Mais lorsque le nouveau régime, bien qu'issu du suffrage universel, s'avéra conservateur, il dut se contenter du rôle de chef de l'opposition parlementaire. Mais un tel rôle était aussi peu conforme à son

humeur, qui était impérieuse, qu'à ses besoins d'argent, qui ne l'étaient pas moins.

Il demanda donc à la violence ce que la tactique électorale et parlementaire lui avait refusé malgré toute son habileté. Profitant des malheurs des gouvernements bourgeois, qui avaient succédé aux anciens Conseils d'Etat patriciens, sans les égaler par le talent et l'autorité de leurs membres, il fut un révolutionnaire heureux. Grâce sur tout à l'aveuglement de ses adversaires, il réussit pour un temps à faire figure à la fois de champion de la tolérance confessionnelle, de redresseur des abus politiques, de défenseur de la tradition protestante de la cité et même de sauveur de l'unité helvétique.

Du même coup, il sublima à la timide loi démocratique de 1842, une constitution nette et hardie dont les tendances franchement plébiscitaires marquèrent l'avènement de la démocratie radicale à Genève. Ce fut la première constitution cantonale, après celles des démocraties primitives, qui ait prévu l'élection du gouvernement par le peuple. A cet égard, et surtout par ses ardeurs et victorieux plaidoyers en faveur du bicamérisme américain, James Fazy fut plus que le fondateur de la démocratie genevoise. Il faut bien voir en lui aussi l'un des principaux responsables de la Confédération de 1848.

\*\*\*

Je ne chercherai d'autre conclusion à ce bref essai que celle qui se dégage tout naturellement de cette dernière observation.

Jusqu'à la fin de son existence de république indépendante au XVIIIème siècle, Genève avait gravité dans l'orbite de la France.

Depuis son admission dans la Confédération en 1815, au contraire, sa vie politique est tout entière dominée par sa qualité de canton suisse. Calvin, c'était la France réfugiée à Genève. Rousseau, c'était Genève exilée en France. Fazy, au contraire, c'était Genève agissant à Genève, par la Suisse et sur la Suisse.

La démocratie dont l'homme de 1846 dota sa cité natale n'eût pas été telle qu'elle fut, s'il n'avait pas bénéficié, dans son oeuvre révolutionnaire, de l'exemple et de l'appui helvétique. Et la Confédération de 1848 n'eût pas été tout à fait ce qu'elle fut, si Fazy ne lui eût apporté le renfort de la démocratie genevoise pour sa fondation politique d'abord et ensuite pour son édification constitutionnelle.

W. E. RAPPARD.

GENEVE PERPETUE  
SES TRADITIONS



Trois générations de Genevois au cortège de l'Escalade: père, grand-père et petit-fils.

PENSEE

Occupe au mieux la place que l'assigne le destin; que rien ne t'y paraisse si haut que tu ne le puisses atteindre, ni rien si petit que tu le croies en droit de le négliger.

Jean de Müller.

**DROGUERIE**  
**V. MAZLOUM bey**

Branche:

165 - Sh. Emad El Din  
Téléphone 59914

20 Sh. Fouad El Awal  
Téléphone 54270

**DEWAR'S**  
**"White Label"**  
Whisky

**P. BLESS & CO.**  
ALEXANDRIE  
**ALFRED BLESS & CO.**  
LE CAIRE  
**Maisons Suisses d'Importation**  
Fondées en 1891

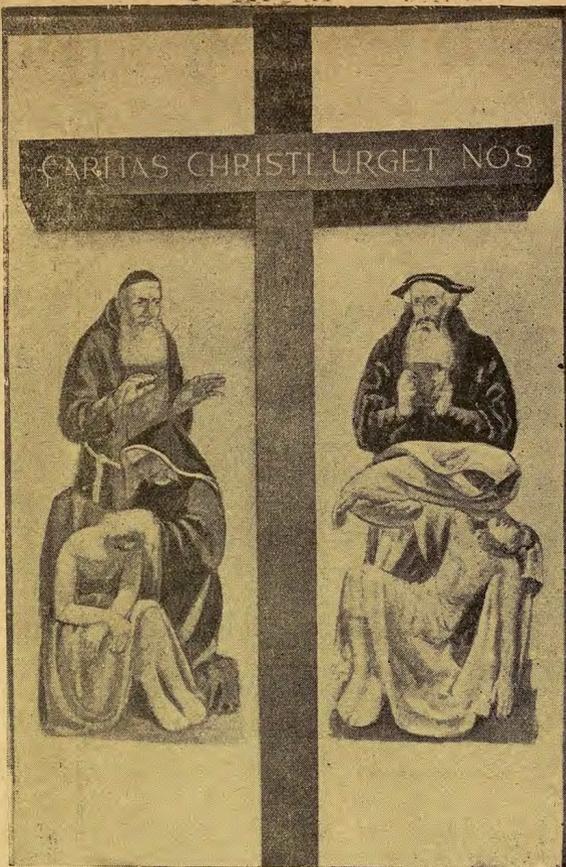
**VOGUE - MITZI**  
COIFFEUR POUR DAMES  
SHARIA KASR EL NIL, 37 (Bahari Bldg.)  
Téléphone: 52705 CAIRO

**Roberts Hughes & Co. Ltd.**  
ALEXANDRIA - CAIRO  
PRESENT THEIR  
COMPLIMENTS.

Société de Transports, Expéditions et Assurances  
**"PHAROS"**  
SOCIÉTÉ ANONYME EGYPTIENNE  
AU CAPITAL DE L.E. 25.000 ENTIEREMENT VERSE  
Siège Social: ALEXANDRIE, 4, Boulevard Saad Zaghloul.  
B.P. 318 — Registre du Commerce: Alexandrie No. 171  
Téléphones: 29333 — 29334 — 29335 — 29523 — 29558 — 26974  
Succursales au CAIRE, à PORT-SAID et SUEZ  
Agences en Douane, Transports Internationaux et Groupages, Transit, Expéditions, Recouvrements. Service rapide pour toutes destinations. Correspondants de premier ordre dans les principales villes du monde.  
ASSURANCE: Vie, Incendie, Vol, Infidélité, Accidents, Automobiles, Responsabilité Civile. — Transports: Maritimes, Fluviaux et Terrestres auprès de Compagnies de premier ordre et au Lloyd de Londres.  
Service Spécial d'emballage et d'expédition de mobilier et d'effets personnels en caisses et cadres (Liftvans).  
Commissariat d'Avaries: Constats et Liquidations de Sinistres.

**ZENITH**  
la perfection absolue  
dans la mesure du temps  
Records mondiaux de précision aux concours des grands observatoires astronomiques.





## L'activité de la Délégation du Comité International de la Croix-Rouge dans le Proche-Orient

Les circonstances de la guerre actuelle ont obligé le Comité International de la Croix-Rouge de Genève à créer un peu partout dans le monde, des centres de travail et de secours, placés sous son autorité et obéissant à ses directives.

La Croix-Rouge internationale a actuellement cinq Délégations travaillant en Allemagne, trois en France occupée et en Grande-Bretagne, deux en Grèce, deux en Italie et au Portugal, trois en Serbie et en Egypte, deux en Afrique équatoriale française, en Afrique orientale britannique, au Congo belge, ainsi qu'en Rhodésie au Nyassaland et dans l'Union Sud-Africaine, trois en Turquie, à Ceylan, et aux Indes britanniques, deux en Iran, au Japon, à Shanghai, en Syrie, aux Etats-Unis d'Amérique, ainsi qu'au Canada, à Caracao, à Haïti à Surinam,

charges incombant à la Délégation du Proche-Orient, le Comité de Genève envoya en Egypte, après le passage de M. de Haller et de M. Duchosal, une Délégation composée du Dr. Vischer, de Mlle Hentsch et du Dr. Descoeurdes.

Cette délégation, arrivée en janvier 1942, se mit immédiatement au travail, en collaboration avec le Dr. Vaucher.

Après un séjour en Egypte très utilement rempli, le Dr. Vischer a regagné la Suisse, le 19 avril.

Le 28 avril est arrivé au Caire le Lt. Col. Hans Bon, de St. Moritz, qui sans avoir appartenu à la Croix-Rouge, a cependant, dans le domaine où il a été appelé, une expérience des plus poussées puisque c'est lui qui mena à bien la lourde charge de l'internement en Suisse, des militaires français et polonais.



La Délégation de Genève au Caire: De gauche à droite: M. le Colonel H. BON, Mlle HENTSCH et M. le Dr. DESCOEURDES

en Australie et en Nouvelle-Zélande, à Sumatra, à Java et à Bornéo.

L'Egypte, tête de ligne du Proche-Orient, devait, dès le début des hostilités, prendre une place importante dans les préoccupations du Comité directeur de Genève.

Ce fut au Dr. Georges Vaucher, secondé par sa femme, Mme Nelly Vaucher, avec un inlassable dévouement, qu'incombait jusqu'à la fin de 1941, la responsabilité de tout ce qui concernait le Comité International de la Croix-Rouge, non seulement en Egypte, mais dans les pays voisins.

C'était là une tâche épuisante, et le Dr. Vaucher l'assuma avec autant d'intelligence que d'abnégation.

Vu le développement du travail et l'accroissement constant des

personnel comporte 14 collaborateurs rétribués et environ 50 bénévoles. Les Suisses sont largement représentés parmi eux, mais un pourcentage important d'étrangers est cependant très utile à la Délégation car elle a sans cesse à faire face à des demandes dans les langues les plus diverses.

Les différents services dans l'agence comportent, selon les matières à traiter, services anglais, italien, allemand, civil, secours, trésorerie.

Le Service italien a transmis de puis le 1er janvier, à l'Agence des prisonniers de guerre à Genève, les noms de près de 150.000 prisonniers. Des enquêtes ont été faites au sujet de plus de 5.000 italiens disparus sur les divers fronts africains. D'autre part, plus de 2.000

prisonniers italiens se sont adressés à la Délégation du C.I.C.R. pour obtenir des renseignements et des nouvelles de leurs familles. Le nombre de sacs contenant les effets personnels de soldats italiens décédés ont été expédiés à Genève pour transmission au Gouvernement italien.

Le Service britannique compte un fichier de 42.300 fiches, ce qui a permis à la Délégation de répondre aux nombreuses enquêtes concernant des disparus. De plus, celle-ci transmet aux Autorités intéressées les noms des prisonniers qui lui sont communiqués télégraphiquement de Genève. La Délégation a reçu depuis le 1er janvier 231 télégrammes de plusieurs pages chacun, totalisant des centaines de noms. De son côté, elle a envoyé jusqu'ici 560 télégrammes à l'Agence principale de Genève.

Le Service allemand fait le même travail et son fichier compte 12.300 fiches.

Le service civil a pris une importance considérable: par l'intermédiaire du C.I.C.R., les civils de pays belligérants peuvent correspondre sur des messages spéciaux de 25 mots, reconnus par tous les pays. C'est ainsi que depuis janvier seulement, la Délégation a transmis 250.000 messages d'Afrique Orientale occupée par l'Italie et vice-versa.

Dans les bureaux du Caire ont été rédigés par le public 31.200 messages au courant de ces six derniers mois. De plus la Délégation transmet des messages télégraphiques pour les civils de pays belligérants: elle a envoyé pendant la même période 1500 messages télégraphiques. Avec l'extension de la guerre actuelle, elle transmet des messages de presque tous les pays du monde.

Sa correspondance avec Genève n'est pas moins importante, puisqu'elle a expédié 84 postaux et reçu de l'Agence principale de Genève 66 sacs de correspondance.

Le Service des secours a les tâches les plus diverses: il envoie divers colis aux prisonniers de tous pays, il est vrai la majeure partie d'entre eux par des Associations spéciales qui ont été créées en Egypte (Associations française, serbe, Croix-Rouge britannique etc...). Cependant il donne des directives à toutes ces associations et tous les colis expédiés à des prisonniers passent actuellement par l'intermédiaire du C.I.C.R. à Genève.

Au courant de ces derniers mois 20.800 colis ont été expédiés d'E-

gypte à destination des prisonniers en Allemagne et en Italie.

De plus, le service des Secours fait des envois dans les camps de prisonniers du Moyen-Orient, à la suite des besoins constatés par les Délégés du C.I.C.R. visitant les camps et les hôpitaux. De grosses quantités de médicaments ont été expédiées aux internés et prisonniers d'Arabie Saoudite particulièrement.

Enfin, la Délégation du C.I.C.R. a collaboré avec les Autorités britanniques et suédoises à l'envoi de bateaux chargés de blé et de farine à destination de la population civile grecque.

La Trésorerie fait des transmissions de fonds à des prisonniers internés et civils. C'est ainsi que depuis janvier, 1.500 livres égyptiennes ont été transférées.

A propos de Trésorerie, un magnifique effort financier a été fait par la Colonie suisse d'Egypte.

«Nous ne pouvons assez dire à nos compatriotes, nous écrit le Dr. Descoeurdes, notre reconnaissance pour leur aide précieuse qui permet à la Délégation du C.I.C.R. pour le Proche-Orient de largement s'acquiescer sans avoir recours à aucun fonds de Genève. Les dépenses sont assez élevées, mais nous recevons également des sommes assez importantes d'autres sources, et de cette façon les besoins de la Délégation sont largement couverts. Pour votre information, nous pouvons vous dire que jusqu'ici, nous avons reçu la somme considérable de 3.377 livres égyptiennes de la part des colonies suisses d'Alexandrie et du Caire (y compris 705 livres, produit de la Fête suisse du Caire).

Les Délégés du C.I.C.R. ont fait depuis janvier, de nombreuses visites de camps et d'hôpitaux dans les territoires du Middle-East: 54 visites ont été exécutées en Egypte, en Arabie Saoudite, au Soudan, en Palestine, en Erythrée, en Somalie et en Ethiopie.

Les missions des Délégés furent les suivantes:

22 février au 7 mars: Dr. Vischer en Palestine, où il visite tous les camps de prisonniers de guerre et d'internés civils.

12 mars au 12 avril: Dr. Descoeurdes visite les internés et prisonniers de l'Arabie Saoudite et tous les camps d'internés et de prisonniers au Soudan.

3 avril au 11 avril: Dr. Vischer accompagnant à Smyrne le bateau rapatriant les grands blessés italiens et le personnel sanitaire italien, et revient avec les

grands blessés britanniques d'Italie.

8 mai au 1er juin: Dr. Descoeurdes se rend à Berbera (Somalie Brit.) pour surveiller l'envoie de civils italiens à l'Ethiopie, à bord de 4 paquebots italiens et prend en charge 4.000 caisses de vires, médicaments et vêtements qu'il distribuera à la population civile de Somalie, Erythrée et Ethiopie, avec la collaboration de G.E. Thiébaud.

13 avril: M. C.E. Thiébaud a été chargé à titre de Délégé extraordinaire du C.I.C.R. pour une mission dans les territoires d'A.O.O., où il visitera les camps d'internés et de prisonniers et traita de diverses questions avec les autorités compétentes.

Ne parlons pas des très nombreux voyages faits en Egypte même. Dans tous les pays visités, les Délégés ont des contacts étroits avec les Autorités Civiles et Militaires.

De son côté, depuis janvier 1942, le Dr. Georges Vaucher, en tant que Délégé du C.I.C.R. accrédité auprès du Gouvernement égyptien, a eu à s'occuper avant tout de questions concernant les internés civils: visites aux camps d'internement, envoi de rapports à Genève, démarches auprès des autorités détentrices en vue d'obtenir les améliorations désirables, enquêtes sur de nombreux cas d'internés malades ou âgés en faveur desquels l'intervention du C.I.C.R. était demandée, démarches en faveur d'internés qui craignaient d'être transférés hors d'Egypte ou en faveur d'autres groupes d'internés qui au contraire sollicitaient ce transfert.

C'est au Délégé accrédité auprès du Gouvernement égyptien, qu'incombe le soin de transmettre aux camps les messages adressés aux internés par l'intermédiaire de Genève, ou leur expédier les secours obtenus soit grâce à de modestes crédits mis à la disposition par le C.I.C.R., soit, dans la plupart des cas, grâce à des fonds de Croix-Rouges nationales recrus via Genève. Cette activité se poursuit en contact étroit avec la Légation de Suisse, en sa qualité de Représentant des intérêts italiens, ou avec la Légation de Suède, pour ce qui concerne les internés allemands.

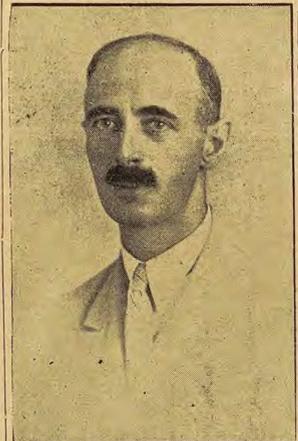
Il s'est agi aussi pour le Dr. Vaucher d'intervenir auprès des Autorités égyptiennes dans de multiples questions: pour parler au sujet de

la Délégation du Caire a créé un Bureau à Alexandrie. Ce dernier, après avoir été dirigé par le Comte Patrice de Zogheb, qui voulut bien prêter son concours désintéressé au Comité de Genève, est aujourd'hui confié au dévouement de M. El. Combe, Directeur de la Bibliothèque Municipale d'Alexandrie, assisté par Mme Combe.

Le travail du bureau d'Alexandrie ne diffère guère de celui des sections provinciales: réception et transmission des messages, télégrammes et enquêtes, qui proviennent de la région alexandrine en particulier, ou qui la concernent: ici même une partie de la province égyptienne et le Soudan acheminent leurs messages sur Alexandrie.

La Délégation reçoit l'aide entièrement bénévole et très régulière de 10 personnes (dont 7 Suisses) ou fréquemment 15 personnes (dont 12 Suisses). Chaque fois en effet qu'un gros courrier est arrivé d'Europe, il est fait appel aux personnes qui se sont mises à la disposition de la Délégation et qui viennent immédiatement prêter leur concours. De cette façon le triage et l'expédition des messages arrivés se font le plus rapidement possible. (En juin par exemple, environ 1700 lettres ont été mises à la poste, et 2.600 messages de tout genre ont été transmis au Caire.

On ne saurait trop remercier tous ceux et celles qui donnent ainsi leur temps à cette oeuvre.



M. le Dr. Georges VAUCHER  
Délégué honoraire en Egypte du Comité International de la Croix-Rouge



Mme Nelly VAUCHER

L'activité des diverses organisations qui envoient d'Egypte des colis aux prisonniers de guerre, obtention du permis d'exportation pour des médicaments que la Délégation du C.I.C.R. pour le Proche-Orient désirait envoyer aux internés civils de Djeddah en Arabie Saoudite, visite à des internés détenus dans une prison civile égyptienne après un jugement du Tribunal Mixte, contact avec le Ministre du Japon au Caire à la suite d'une demande de nouvelles de la Croix-Rouge japonaise reçue via Genève, etc...

Le Dr. Vaucher a également eu le plaisir de présenter aux Autorités égyptiennes son collègue, le Lt. Col. H. Bon, avec lequel une collaboration cordiale s'est immédiatement établie. Il a immédiatement mis en contact avec le Comité du Croissant Rouge égyptien qui a tenu à faire visiter son hôpital aux Délégés de Genève.

Signalons enfin que depuis quelques semaines, le Secrétariat de la Délégation du Comité International pour l'Egypte est assumé par un Alexandrin, M. H. Rolli, qui secrétaire à «La Genevoise», actuellement se consacre avant tout au travail de la Croix-Rouge.



M. le Dr. Etienne COMBE

Comité International de la Croix-Rouge  
AGENCE CENTRALE DES PRISONNIERS DE GUERRE



C'est ainsi que se perpétuent, en Egypte, dans le Proche-Orient et en Afrique, comme dans le monde entier, les plus nobles traditions de l'immense oeuvre philanthropique à laquelle Genève et la Suisse ont lié leur nom et voué le meilleur de leur coeur.

C'est grâce à la collaboration réalisée, à l'absolu désintéressement de ses chefs et au sacrifice spontané ment consenti par nos Colonies suisses d'Egypte, que la Délégation pour le Proche-Orient du C.I.C.R. peut remplir en toute conscience et en tout dévouement la lourde tâche qui lui a été confiée et continuer à faire face, au fur et à mesure que la guerre se prolonge, aux problèmes et aux responsabilités nouvelles qu'elle est appelée à assumer.

Puisse-t-elle continuer à rendre toujours plus de services et persévérer dans son rôle de bon Samaritain.

C'est là, en ce jour du 1er août 1942, un des vœux les plus chers à tous les Suisses d'Egypte.

## HELVETIA-VIE

Compagnie d'Assurances sur la Vie

Un des avantages de son assurance mixte est la **PROLONGATION AUTOMATIQUE**, c. a. d. la couverture du risque de décès, pendant une durée déterminée, MEME SI LES PRIMES ONT CESSÉ D'ETRE PAYEES.

Pour tous renseignements s'adresser à :

**R. SEIDL, Agent Général**

27, rue Chérif Pacha. ALEXANDRIE



Confiez-nous **VOS YEUX**  
nous les protégerons

Confiez-nous **VOS MONTRES**  
nous les réparerons

**O. DUSONCHET & FILS**  
HORLOGERIE-OPTIQUE  
2, Avenue Fouad 1er. Le Caire  
MAISON SUISSE FONDÉE EN 1896



La Délégation du Comité International de Genève et ses collaborateurs pour le Proche-Orient.



Grands Magasins

**Cicurel**  
S. A. E.

Les Magasins les plus élégants d'Egypte

C. R. 26426

**CRÉDIT IMMOBILIER SUISSE-ÉGYPTIEN**  
SOCIÉTÉ ANONYME  
CAPITAL: Actions 1.884.000 Fr. Suisses - Obligations 1.845.000 Fr. Suisses  
SIÈGE SOCIAL: GENÈVE  
SIÈGE ADMINISTRATIF: LE CAIRE  
8, Rue El Cheikh Aboul Sébaa  
TÉLÉPHONE: 49754 REG. COM. 12633 CAIRE  
LOCATION OU GESTION DE DOMAINES AGRICOLES  
EN BASSE ET HAUTE EGYPTÉ  
GESTION D'IMMEUBLES au CAIRE et à ALEXANDRIE

**Quelques gouttes**

de Lime Juice GROPPi  
et votre verre d'eau devient  
**une boisson agréable  
et rafraîchissante**

La bouteille de Lime Juice à P.T. 22

R.C. Caïre No. 166.

**DARBY**

OPTICIANS

For Correct Eyewear and Scientific Attention at Reasonable Charges.

The House with an unrivalled reputation for honest and reliable Optical Service, a tradition that has been built up over 30 YEARS

EGYPT'S FOREMOST OPTICIANS

**LAWRENCE & MAYO**

(Wm. Darby & Co. Ltd. Succrs.)

CAIRO: Sheppard's Hotel Buildings  
ALEXANDRIA: Mohamed Aly Square

Chaque soir  
on DINE  
et on DANSE  
dans le JARDIN du  
**SHEPHEARD'S**

BAR EN PLEIN AIR

les Juedis et Samedis:

au **LIDO**  
du **MENA HOUSE**

SACS A MAIN

PARFUMS « WORTH »  
« LENTHERIC »  
« ISABEY »  
« SUZANNE »

BRIQUETS POUR DAMES  
MINAUDIÈRES

**GATTEGNO**

169, Emad el Dine

LE CAIRE

**RAMTOX**

INSECTICIDE QUI TUE les MOUCHES,

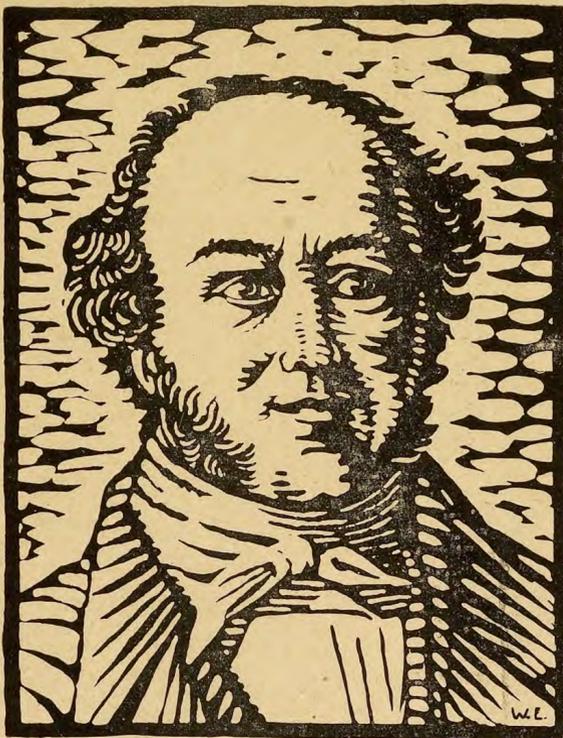
MOUSTIQUES et INSECTES

produit de la

SOCIÉTÉ DU NAPHTHE, S. A.

A. I. MANTACHEFF & Co.

Un des nôtres



**Lasst Euch nicht irren durch ödes  
Geschwätz unseliger Toren; es ist nicht der  
Staat und nicht die Schule und nicht etwas  
anderes des Lebens Fundament, sondern  
das Haus ist es. Nicht die Regenten regieren  
das Land, nicht die Lehrer bilden das Leben,  
sondern Väter und Mütter tun es.**

**GOTTHELF**

Jeremias Gotthelf ist einer der grossen Hüter unseres besten Schweizerthums und kann erzählen, dass adas eine Auge weint und das andere lacht. Solang in unsern Städten und Dörfern, in den alten gebeligen und den neuen flachen Häusern das Annehmliche, der Schulmeister und der Sonntag des Grossvaters gelesen werden, ist unser Volk auch der neuen Zeit gewachsen. Wer einen Gotthelf auf seinem Bücherbrett hat, kann zehn andere Namen entbehren. Diese Bücher sollten dem jungen Hochzeiter geschenkt werden! Sie gehören zur Aussteuer so gut wie der Spiegel und das Brotkrübi; sie sorgen für einen guten Hausgeist.

Simon Gfeller, der Emmentaler, derselbe, der Gotthelfs Hansjoggeli der Erbvetter für die Bühne bearbeitet hat, schreibt einmal: Wenn es nach mir ginge, müsste jeder schweizer Pfarrer, Lehrer, Fürsprech, Gemeinde und Grossrat, bevor er amten dürfte, die Werke Gotthelfs gelesen haben. Das gäbe die allen so notwendige Blutauffrischung.

Zu dieser auch für uns nötigen und heilsamen Auffrischung will die folgende Auswahl aus Gotthelfs unerschöpflichen Schatzkammern wieder einmal günstig machen. E. W.

Es wird allenthalben unheimlich, wo die Hauptsache zur Nebensache wird.

Was anders als gottgewollt und nach andern Gesetzen als gottgesetzt, da verbrennt sich der Mensch die Finger.

Ich habe den grössten Respekt vor den Studien professoraler Gelehrsamkeit; aber trotzdem bekenne ich offen, dass ich der Ueberzeugung lebe: Wenn mehr gras wachsen und es weniger sogenannte Wissenschaft geben würde, so hätte man bessere Milch und gesündere Naturen.

Die Zahl derer, die nur sogenannte kleine Dinge erleben, ist unendlich viel grösser als die Zahl der Herkulesse, Alexander und Napoleone.

Wer von Glück redet, denkt nicht an Gott.

Der Mensch kennt alle Dinge der Erde, nur den Menschen kennt er nicht; da scheint er aus lauter Dummheit zusammengesetzt zu sein. Was meint man, wenn einer in Holzschuhen mit Rossnägeln beschlagen auf einer Orgel herumtrampeln und dann dieselbe, wenn sie erbärmlich quakte und quakte, schlagen wollte, weil sie aus Bosheit kein schönes Lied spielen wollte, würde man diesen Menschen nicht einen Schöps heissen und in den Kalender tun?

Der Mensch ist nämlich ein ganz kuriozes Kamel.

Ich gebe keinen Birnenstiel für wissenschaftliche Systeme.

Es wäre sehr merkwürdig gewesen, wenn der Dorngrütbauer und Goethe sich einmal getroffen hätten, sie zwei an einem Wirtshausisch, zwischen beiden etwa ein Kalbskopf in weisser Sauce, und hätte der Goethe nicht gewünscht, wer der Dorngrütbauer sei, und der Dorngrütbauer ebensowenig von dem Goethe; Was die sich für Augen gemacht hätten und wie jeder bei sich gedacht hätte, der weiss afe nüt, wird ume so ne Löhl sy.

Der Regen geht tiefer in den Boden hinein als der Hagel.

Wenn man sich das Maul gönnte für ein gut Wort, wäre es anders unter uns.

Ruedi, du leidest an einer Zeitkrankheit, bist hochmütig gegen Gott.

Seit man Gott die Autorität genommen, will nun jeder Buge eine Autorität sein.

Man muss Betrachtungen anstellen, wie ängstlich der Mensch ist, wenn er Gefahr läuft, die rechte Marktstunde zu versäumen, wie er springt und schnauft, das Versäumte nachzuholen, und wie gleichgültig er ein versäumt Leben nimmt, und wie langsam und gemächlich er Schritte macht, wenn er sich dem Himmel nähern möchte und sorgen für seiner Seele Heil.

Die Menschen kann ich zu Narren haben, aber mit dem da oben probiere ich's nicht gern.

Im Rechten ohne Beugen und Märten liegt ein unendlicher Trost, er fordert aber auch eine grosse Kraft, es ist das Ausharren und Getreue bis ans Ende, es ist das Aufgeben des Wahnes, dass man mit Dücken und Klügel auf selbstgewählten Wegen sogar wie auf ebener Bahn an ein seliges Ende gelangen könne, es ist das Aufgeben des Wahnes, dass man weiser als Gott sei und seines eigenen Glückes Schmied in des Wortes falscher Bedeutung.

Sich das Herz erkälten ist hundertmal ärger als Füsse, Kopf und alles erkälten.

Viele verwechseln Höflichkeit mit Kriecherei, Grobheit mit Mänerwürde.

Das innerliche Verwerchen ist eine altadelige Tugend, oft stillen Leuten angeboren; es ist eine reiche Werkstatt. In derselben werden die Grundsätze geschmiedet, auf welche Menschen absetzen, um ihre Namen im Himmel anzuschreiben, da werden Seelen geläutert zu reinen Spiegeln, in welchen Gott zu schauen ist.

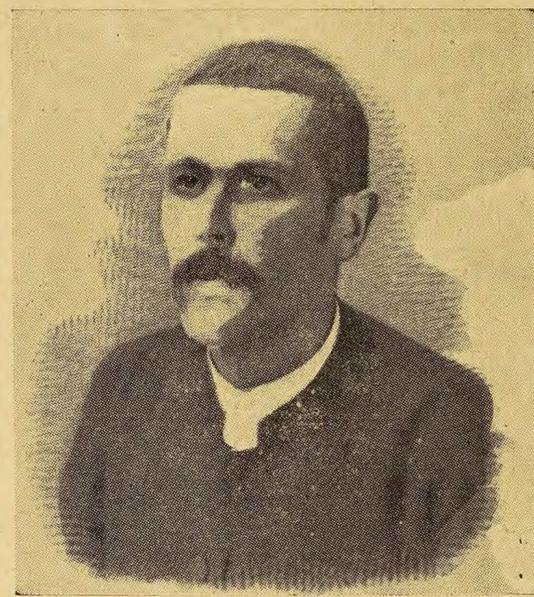
Ein dummes Weib weiss oft besser, was schlecht und recht ist, als so ein Kabinettskopf in all seiner studierten Weisheit.

Anna Marei kochte alles mit Gedanken.

Mutter wird manche ungsinnig, aber eine rechte Mutter werden ist ein schwer Ding.

Un Diptyque: Deux grands esprits

GASTON FROMMEL



Vous me demandez, mon cher Rédacteur, pour le numéro du 1er Août, «une étude sur un penseur romand: Vinet, Secrétan, Gaston Frommel ou René Guisan... Ces deux derniers noms ont fait, pour parler comme Guisan lui-même, «gagner mon imagination, montée sur mon coeur, car c'est précisément celui des hommes auxquels je dois le plus, et l'idée me vint aussitôt de parler de tous les deux. Je ne sais trop, à vrai dire, ce que sera cet article; en tous cas pas une «étude», trop spécifiquement théologique pour votre journal, et dont je n'ai d'ailleurs pas les éléments sous la main. Plutôt, je pense, un témoignage de gratitude, enveloppé dans l'évocation de quelques souvenirs. Toujours est-il que je vous remercie de cette proposition. Je vous suis redevable de quelques splendides journées, consacrées à lire — ou à relire — tant de belles pages et surtout à revivre un merveilleux passé.

\*\*\*

Mes relations personnelles avec Gaston Frommel furent malheureusement assez brèves. Je l'ai rencontré, pour la première fois, sauf erreur, aux Conférences de Sainte Croix 1905; puis je fus son élève pendant le dernier semestre de son enseignement, interrompu comme on sait, par un accident de luge au cours des vacances de Pâques 1906. Durant ces quelques mois, j'ai suivi très régulièrement son cours de dogmatique, assisté presque chaque semaine aux rencontres d'étudiants dans sa demeure et discuté fréquemment avec lui, moins à vrai dire des problèmes de théologie que des initiatives de l'Association Chrétienne d'Etudiants dont je m'occupais activement. Sa mort, en mai 1906, fut mon premier deuil véritable, et je n'eus même pas la consolation d'assister à ses obsèques, ayant dû, juste à ce moment, m'ailler pour plusieurs semaines...

C'est donc tel qu'il était à la fin de sa vie — il n'avait d'ailleurs que 43 ou 44 ans — que je le revêts en imagination. Tantôt assis dans sa chaire professorale, regardant par la fenêtre les arbres du jardin de Bastions, ou paraissant contempler dans l'infini la vision qu'il s'efforçait de nous communiquer, le visage austère et presque toujours tendu, partant avec une certaine dignité cherchant ses mots, pour scrupule de vérité; il en fabriquait même au besoin, pour rendre plus adéquate et plus plastique l'expression de sa pensée; il se laissait emporter parfois à des accents qui n'étaient plus ceux du professeur, mais de prophète, comme dans ce qu'il inoubliable leçon sur la crucifixion du Christ, répétée au péché humain, la dernière qu'il ait jamais donnée, et dont nous étions sortis émus et silencieux. Tantôt debout dans son bureau de Frontenex, ou se promenant avec nous sous les grands arbres au parc; souriant cordialement et confiant répondant à nos questions, les sollicitant même, et nous donnant précieusement l'illusion d'être ses collaborateurs plutôt que ses élèves: «Avez-vous compris, Messieurs, ma façon de ce matin?... Vous avez plus de chance que moi. J'ai beau relire mes notes, je ne parviens pas à retrouver mon intuition d'il y a deux ans. Tout est à refaire! Pénible donc, ménager ni vos objections ni vos critiques; le métal est encore en fusion... «Tantôt à genoux devant son grand feuillet, et prononçant une de ces prières incroyablement courtes, incroyablement simples et sobres, mais tellement évocatrices qu'elles «faisaient venir Dieu». Jamais homme, en priant, n'a moins donné l'impression de parler dans le vide, ni plus immédiatement créé par le seul timbre de sa voix, la sensation d'une Présence.

Grand, maigre, légèrement voûté, portant une redingote à petit col ra-battu, bouclonnée jusqu'en haut, qui lui donnait l'air d'un ministre anglican, et un chapeau bas à large ailes assez pareil à celui des curés. Toujours la pipe ou le cigare à la bouche, excepté quand il donnait ses cours. On avait tant essayé de le persuader qu'il était intolérant de nicotine et que ses troubles nerveux provenaient de l'abus du tabac, qu'il essaya pendant quelques jours d'y renoncer. «J'ai tout brûlé», nous dit-il un certain après-midi. Mais c'était plus fort que lui... dès la semaine suivante, la pipe était réapparue. Les troubles nerveux provenaient d'ailleurs d'une tout autre cause; mais on ne l'a su qu'après sa mort, quand l'autopsie fit découvrir une tumeur cérébrale dont la présence expliquait tout et dont l'accroissement possible aurait eu de très graves conséquences encore.

C'était donc un malade que nous avions devant nous, un homme dont la vie était marquée, bien plus qu'on ne le soupçonnait alors, de ce sceau de la souffrance. Limité dans sa capacité de travail par une santé toujours précaire, souffrant depuis un ne dizaine d'années d'insomnies tenaces qui le brisaient, obligé par ordre médical de restreindre ses heures de lecture et de préparation, espérant toujours, à force de ménagements, une amélioration qui ne venait pas, il ne pouvait pas donner sa mesure, et c'était la douleur de sa vie. «Au point de vue du travail, je suis en pleine banqueroute», nous confessait-il un jour. Et dans la même période, il écrivait à l'un de ses amis: «J'ai des moments de vrai désespoir quand je vois tout ce qu'il faudrait faire, lire, savoir, et le temps qui passe et l'irréparable qui s'accumule. Mais, ce qu'il ne pouvait faire en étendue, il le faisait en profondeur.

Ce n'était pas certes, qu'il manquait de culture. Nos entretiens du jeudi portaient sur les sujets les plus variés: Pascal, Vinet, Secrétan, Bergson, dont l'Essai sur les données immédiates de la conscience avait été pour lui comme une libération, Auguste Sabatier, chez lequel «le faux et le vrai sont tellement amalgamés» qu'il ne parvenait pas à les distinguer; Paul Seipel, qui venait de publier ses Deux Frances, «une admirable apologie de l'esprit protestants»; le mouvement du Christianisme social et ses protagonistes, Tommy Fallot, dont il a-

vait déjà lu deux fois l'Action Bonne, Elie Gonnelle, Wilfred Monod surtout, qui jaisait bouillir les esprits par ses conférences; le problème de la Séparation des Eglises et de l'Etat, rendu brûlant par la discussion à Paris, de la «Loi Briand».

Son éducation première avait été scientifique, du temps qu'il faisait à Berne des études vétérinaires; et cela se voyait dans son enseignement, par son effort d'appliquer à la théologie les méthodes d'observation, d'analyse et d'induction — le mot revenait souvent sur ses lèvres — des sciences naturelles. Très significatif à cet égard, son article sur la Régénération, dans les Etudes de théologie moderne, basé tout entier sur des analogies biologiques. Ses Etudes littéraires sur Edmond Schérer, Paul Bourget, Pierre Loti, Tolstoï, etc., l'avaient fait saluer comme un critique de la ligne d'Alexandre Vinet. Il avait passé par une période d'entrevue philosophique. Mais en avançant dans la carrière, il s'orientait de plus en plus vers la psychologie religieuse. Il était l'ami, le collègue, en un sens même le disciple de Théodore Flournoy; il parlait avec admiration du livre célèbre de William James, dont la traduction venait de paraître, et rêvait de faire pour l'expérience chrétienne ce que le grand Américain avait fait pour l'expérience religieuse. Lorsque la mort vint le surprendre, il préparait un cours exclusivement basé sur l'étude comparative de biographies, d'autobiographies et de lettres de chrétiens éminents, dont il était sûr de pouvoir dégager les lois fondamentales de la vie chrétienne. On voyait donc, et rêvait de faire pour l'expérience chrétienne ce que le grand Américain avait fait pour l'expérience religieuse. Lorsque la mort vint le surprendre, il préparait un cours exclusivement basé sur l'étude comparative de biographies, d'autobiographies et de lettres de chrétiens éminents, dont il était sûr de pouvoir dégager les lois fondamentales de la vie chrétienne. On voyait donc, et rêvait de faire pour l'expérience chrétienne ce que le grand Américain avait fait pour l'expérience religieuse.

C'était, à n'en pas douter pour les raisons que j'ai dites, mais c'était aussi par tempérament. Parlant d'Emile Faguel, qu'il qualifiait de «saint homme», ajoutant qu'il n'était pas une personnalité très centrée. De Frommel on pourrait dire au contraire qu'il était presque trop «centré». Il était, en tous cas, un antipode du syncrétisme et de l'éclectisme. Dès qu'il eut découvert, sous l'influence de César Malan fils, l'idée première et générale de son système théologique, il semble n'avoir plus été capable de considérer les choses qu'à cette lumière, ni de les juger qu'à cette mesure. Ce que ce «Royaume de Dieu» fut pour le Christ, «Jésus crucifié pour Saint Paul, la justification par la foi pour Luther, «l'honneur de Dieu pour Calvin», «l'absolue dépendance pour Schleiermacher, le respect de la vie pour Albert Schweitzer, l'expérience de l'obligation morale», ce que nous appelons en langage courant le «sentiment du devoir» — le devint pour Frommel.

Ce fut d'abord une «intuition»; mais ensuite, il mit tout son effort à la justifier et à l'expliquer par une analyse rigoureusement scientifique. On en trouve la justification dans son étude comparative de l'impératif catégorique de Kant et du sentiment d'absolue dépendance de Schleiermacher (Etudes de théologie moderne), mais surtout dans le premier volume du cours d'Apologétique. Examinant successivement et rejetant comme insuffisantes diverses tendances philosophiques, le sensualisme (je sens, donc je suis), l'intellectualisme (je pense, donc je suis), le volontarisme (je veux, donc je suis), il s'arrête à la formule du moralisme (je dois, donc je suis), la seule qui donne, à son sens, une définition totale de l'homme. On pourrait, soit dit en passant, faire un rapprochement suggestif entre cette formule — de Frommel — l'homme est un être moralement obligé et celle d'Emile Brunner, le frère d'armes de Karl Barth: «l'homme est un être responsable». Serait-ce donc qu'il existe, malgré les conflits et les polémiques, certains points de contact ou de convergence entre la théologie dialectique et celle de la conscience?

Quant à l'analyse de cette obligation morale, dans laquelle le subconscient de la psychologie moderne joue un rôle de premier plan, Frommel y attribuait une telle importance qu'il en communiquait à ses nouveaux élèves un exemplaire dactylographié pour les mettre en mesure de comprendre son enseignement. Elle rempli, sans erreur, le deuxième volume du cours d'Apologétique. Est-il vrai, comme on l'a prétendu que Frommel ait découvert dans l'obligation morale plus de choses qu'elle n'en contient? Qu'il en ait usé comme un prestidigitateur, dissimulant à l'observateur le chapeau toutes les

merveilles qu'il se propose d'en extraire? Si oui, ce que je ne saurais discuter ici, ce fut en tous cas inconsciemment, «subconsciemment», si l'on veut et sans le moindre calcul intentionnel. Car s'il est une chose qu'on n'ait pas le droit de suspecter, c'est l'absolue bonne foi de Frommel.

Dans le Christianisme, la personne de Jésus-Christ s'identifie à la conscience avec le devoir lui-même, et ce que l'Apologétique a fait pour l'obligation morale, la Dogmatique le fait pour l'expérience chrétienne spécifique de la communion avec Jésus-Christ. En quoi consiste cette expérience? Quelle révélation nous apporte-t-elle? Comment — et de quoi — nous sauve-t-elle? Il faut trois volumes à Frommel pour répondre à ces questions.

J'ai seulement essayé de mettre en lumière l'unité du système; l'expérience au point de départ, l'expérience comme unique pierre de touche, l'expérience encore et toujours. A toutes les objections d'une certaine philosophie — criticisme, néo-criticisme, etc. — Frommel répondait, sans se laisser troubler: «Tout cela est fort beau! Mais que dit l'expérience? C'est elle seule qu'il faut interroger». A un étudiant qui, dans l'évidente intention de le bexer, lui déclarait ne rien trouver de «nouveau» dans son cours, il répondait, plus sereinement encore: «Vous ne pouvez rien dire qui me réjouisse davantage. C'est la preuve que je fais exactement ce que j'ambitionne, une théologie qui soit l'expression de la piété». An dogmaticien qui disait un jour, à propos de la divinité de Jésus-Christ: «La piété peut confondre», mais «le fait que la pensée distingue», il aurait certainement répondu: «De quel droit l'homme séparerait-il ce que Dieu a uni? Il faut au contraire que la pensée explique pourquoi la piété peut confondre. Lui-même, particulièrement sur ce point crucial, n'a rien voulu faire d'autre.

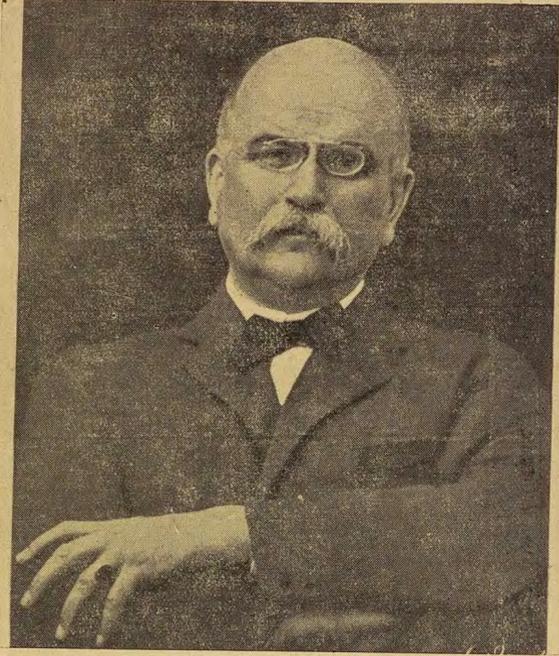
Tout cela n'est pas sans grandeur, mais non plus, confessions-le, sans une certaine étroitesse. On s'est demandé jusqu'à quel point Frommel avait le sens de l'histoire et de l'époché, ces deux disciplines essentielles de la théologie. Il n'était en tous cas pas l'homme des minutieuses et patientes recherches de détail. Sa préoccupation dominante et son «don» le plus frappant n'était pas de pénétrer la pensée d'autrui pour se l'assimiler. Il avait ses «intuitions», auxquelles il se fiait, qu'il établissait d'un bond au «centre des choses»; ce sont elles qu'il cherchait partout, accueillant ce qui les confirmait, s'en emparant si l'on ose dire, et rejetant le reste. Il y ramenait tout et manifestait une certaine incompréhension et même une certaine impatience à l'égard de ce qui ne s'y adaptait pas. Il s'y retranchait comme dans une place forte et bataillait ferme pour les défendre... C'était un polémiste ardent et redoutable: «J'ai l'imagination tragique... Je deviens tout de suite véhément», confessait-il. Ses controverses théologiques avec Henri Bois sentaient la poudre; et quand Ferdinand Brunner s'avisa de venir attaquer Calvin dans la ville même de Calvin, Frommel traita cet Académicien célèbre, dans un article foudroyant, comme un galopin ignare et prétentieux qu'on justifie. «Ce Monsieur-là», disait-il, un jour, en parlant d'un certain pasteur... je ne me suis trouvé d'accord avec lui qu'une seule fois... et j'ai pensé: mon pauvre ami, ça va mal!

Pourrait-ce que d'autres appelant son «intrépidité» n'était pas une manifestation d'orgueil, mais un devoir de fidélité. Il avait passé, durant ses études, par une crise religieuse profonde, qu'il a racontée lui-même, une de ces conversions à la Saul de Tarse qui bouleversent une existence et retournent un homme. L'un de ses meilleurs amis, le professeur Paul Lauffer, expliquait un jour que son ardeur combative n'était pas réellement dirigée contre des hommes, mais contre les idées, les conceptions, les attitudes qu'il avait autrefois considérées comme des gains, qu'il considérait maintenant «comme une perte, à cause de Christ», qu'il avait un jour «acceptés», mais qu'il restait là cependant, comme une tentation toujours possible. Il y avait ainsi dans ses réactions les plus violentes, un écho du caractère de moi Salans de Jésus à l'apôtre Pierre. Et c'est pourquoi, sans doute, il nous mettait en garde, avec une telle insistance, contre toute «complaisance intérieure» à l'égard du mal et de l'erreur.

Il y a bien des années maintenant que je n'ai pas relu ses cours, lais-

# et deux grands cœurs :

— ET — RENE GUISAN



sés en Suisse, et j'ignore jusqu'à quel point j'y souscirais encore dans le détail. Je lui dois trop pour avoir sérieusement deviné de l'orientation générale qu'il m'a donnée, rien, pas même le Barthisme, ne m'a détaché de la théologie de ses études. Seulement, à l'époque de nos études, l'emprise religieuse que Frommel exerçait sur nous lui conféra à nos yeux une sorte d'infaillibilité doctrinale; mettre en doute ses idées et ses formules nous paraissait une impiété. Je pressais qu'aujourd'hui je saurais mieux dis à l'égard de lui, comme il le faisait lui-même chez les autres, l'expérience vécue de son expression théologique. Religieusement, je n'ai pas cessé de le considérer comme mon père spirituel. Intellectuellement, il doit s'être produit une certaine décontenance. Car d'autres influences ont passé dans ma vie, et celle de René Guisan fut certainement une des plus actives et des plus fécondes.

René Guisan... Je l'ai connu, grâce à Dieu, beaucoup plus longtemps et de beaucoup plus près. Nos relations s'élevaient sur deux périodes, celle de l'Association chrétienne d'étudiants, entre 1902 et 1906; puis une quinzaine d'années plus tard, entre 1921 et 1933, celle du camp de Vaux-sur-Rhône.

Bien avant de le voir, j'avais entendu parler de lui par un ami d'enfance devenu son élève à l'École des Batignolles. Mais notre premier contact, à Neuchâtel, fut plutôt pénible. Au nom du Groupe gymnastique de l'Association Chrétienne d'étudiants, je l'avais prié de venir donner une conférence à nos camarades. Pour nous, Guisan qui venait de rentrer au pays après quatre années d'enseignement à Paris, était une célébrité; nous ne doutions pas que son nom seul attirerait les foules. En fait, lorsqu'il arriva dans la salle, nous étions peut-être une demi-douzaine réunis pour l'entendre. Je sens encore, posé sur moi, le regard sévère de Pierre Bovet, qui l'accompagnait. « Espérez d'organisateur manqué », semblait-il me dire! Voilà du joli travail. Il n'est arrivé souvent depuis lors de présenter à des orateurs de renom, venus parfois de loin, des auditoires microscopiques, et je connais peu d'expériences aussi parfaitement humiliantes. Il faut, ce jour-là, toute l'amabilité naturelle et souriante de Guisan lui-même pour me mettre à l'aise, me consoler un peu de cet échec et me relever à mes propres yeux. Il nous parla de la famille; j'ai souvent pensé depuis, mais je visais seulement de comprendre, en lisant ses lettres, la place qu'il tenait dans sa vie, et cette allocution, entendue il y a 40 ans, m'est devenue plus vivante que jamais.

Au cours des années suivantes, nous nous sommes rencontrés fréquemment, soit aux séances du Comité Central, soit aux Conférences de printemps (à Morges) et d'automne (à Sainte-Croix) de l'Association chrétienne d'étudiants. C'était l'époque des discussions sur la Confession de foi, des Synodes de Vevey (1904) et de Morges (1905) et de sa démission du corps pastoral de l'Eglise libre vaudoise. Nous étions de cœur avec lui, nous, les étudiants; il nous apparaissait comme nimbé de l'aurole du martyr, et nous ne manquions pas une occasion de le lui faire sentir et de lui témoigner notre confiance. Aussi n'est-ce pas sans émotion que je viens de lire ce billet à sa mère, ou lendemain des conférences d'automne 1905; je suis bien reconnaissant d'avoir eu ce Sainte-Croix si reconfortant; j'y ai réalisé que, si la paroisse de Moudon m'est retirée, j'en avais une autre, et qu'il ne dépend que de ma fidélité et de mon zèle que j'y aie beaucoup à faire; je le vois encore aux conférences de Morges 1905 et 1906, réprimant un jour, après un calembour involontaire et follement drôle d'un camarade suisse allemand ou, dans une séance tenue en petit bateau, prenant des notes sur les marges d'un journal tiré de sa poche. Surtout, j'entends encore sa méditation matinale sur les échecs incompatibles, à propos de « la pièce de drap neuf qu'on ne peut pas au vieil habits; et sa réponse aux étudiants qui lui confessaient leurs perplexités en face de certaines doctrines chrétiennes: « Gardez-vous de nier ce que vous ne comprenez pas encore. Et ne vous creusez pas la tête pour comprendre. Cela viendra de soi-même, tôt ou tard, si vous vivez les certitudes que vous possédez. Dans ce domaine, la fidélité morale importe plus que la recherche intellectuelle. »

Quand nous nous revîmes, 15 ans plus tard, à Vaux-sur-Rhône, il était changé physiquement. Il avait supprimé la barbe qui, jadis, le faisait ressembler à Claude Debussy; la grosse lache avait grisonné, le crâne était chauve. Mais le cœur était toujours aussi jeune, l'intelligence aussi vive et la culture s'était étendue presque à l'infini. Après des années d'attente et d'incubation, l'homme avait trouvé sa voie; on le sentait en plein épanouissement. Il était, sans l'avoir cherché, devenu le chef auquel on regardait et dont on attendait la parole qui résoudre les problèmes et déterminer les orientations. Mais ici, je dois absolument me restreindre; si je me mets à égrener des souvenirs, tout le No. du Journal y passera. En 12 ans de collaboration, trop de visions se sont accumulées dans mon mémoire.

Si Frommel était un malade, par-dessus tout un languissant, Guisan lui, semblait la force même. Sa résistance physique était à toute épreuve et nous laissait confondus. Plusieurs fois, à Vaux-sur-Rhône, dans les rencontres de chefs, nos entretiens se sont poursuivis jusqu'à 5 heures du matin, alors qu'il devait se rendre à 6 heures, le train de Lausanne ou de Neuchâtel pour une séance importante. Souvent aussi, pendant le camp, après la dernière cloche et la prière, quand tout le monde s'endormait, on le voyait se faufiler hors du cantonnement et se réfugier à la librairie pour écrire des lettres ou préparer une conférence. Frommel s'était mélangé à l'ouvrage à 6 heures du matin, mais il avait dû s'interdire complètement le travail du soir et les veillées tardives. Guisan, lui, d'un bout à l'autre de sa carrière, pouvait tout se permettre. « Ne l'inquiète pas pour mon sommeil », écrivait-il de Paris à sa mère; je dépasse rarement minuit... mais en ajoutant ingénument qu'il se lève à 5 heures plusieurs fois par semaine. Dans les derniers mois de sa vie, déjà sérieusement atteint lui-même, il alla fréquemment donner ses cours après une nuit de veille au chevet de sa mère malade. A-t-il souvent, sans peut-être à la montagne pendant ses vacances, dormi plus de 4 ou 5 heures sur 24? Je n'en jurerai pas et je puis le comparer, sous ce rapport, qu'à Dr. Albert Schweitzer, son contemporain, cet autre virtuose des nuits laborieuses. Il avoue dans ses Mémoires à ce régime il se sentait parfois nerveux et fatigué, mais tel était son empire sur lui-même qu'il ne l'a jamais laissé voir.

On conçoit qu'une telle existence, consacrée exclusivement au travail, ait été féconde. Aiguillonné par une curiosité sans bornes, doué d'une mémoire idéale et d'un esprit supérieurement ordonné, Guisan avait acquis une culture dont la diversité, l'abondance et la précision donnent le vertige. On ne le prend jamais de court. Il sait tout; il a tout lu, tout compris, tout classé, tout retenu. Il est au courant de la pensée théologique, mais aussi de l'actualité littéraire, philosophique, politique, sociale, ecclésiastique. Toutes les questions du jour sont familières à cet incomparable connaisseur de passé, car il dépeint méthodiquement toutes les revues importantes, les françaises, les allemandes et les anglaises; il étudie à fond tous les ouvrages marquants qui paraissent (n'a-t-il pas dit que pour être « à jour » il faut lire en moyenne 100 ouvrages par mois). C'est lui qui renseigne la Société vaudoise de théologie sur le mouvement barthien; Jean de Rougemont, au début de son professorat, lui demande conseil pour son cours d'apologétique; son collègue, Monastier-Schroder, professeur d'hymnologie, reçoit fréquemment de lui des indications bibliographiques et des références utiles. Il ne cesse pas, avec cela, d'être un spécialiste du Nouveau Testament.

Il enseigna tout à tour ou simultanément le grec, l'hébreu, l'allemand, l'histoire contemporaine, la géographie, l'histoire ecclésiastique, la littérature française, l'exégèse et la théologie biblique. Ses lettres parlent de leçons à donner sur les Tragiques grecs, le Faust de Goethe, la Princesse de Clèves et Montesquieu, Directeur de l'École Vinet, il remplace au pied levé les professeurs malades. Une année, à Vaux-sur-Rhône, il donna dans la semaine quatre conférences différentes, dont celle sur Martin Luther un événement. Après deux admirables leçons sur Calvin, dans un camp de jeunes intellectuels, il exposa longuement, en réponse à des questions les idées de Troeltsch et de Max Weber sur le catholicisme et le capi-

talisme. Il avait parait-il une manière inimitable d'évoquer la personnalité des grands papes du Moyen Age et ses leçons de géographie étaient quelque chose d'unique. Exposé par lui, n'importe quel sujet devenait passionnant.

Il n'est pas un erudite de bibliothèques enfermé dans sa tour d'ivoire. Toute son ambition, c'est d'être utile, de mettre au service des autres le don — les dons multiples — qu'il a eus. A Paris déjà, durant les années aux Latins, il dressa, à la demande d'Alfred Boegner, un programme d'études pour les futurs missionnaires; il collabora à l'Université populaire de Belleville, dont il ne tarda pas à devenir la cheville ouvrière et le principal inspirateur. De retour en Suisse il participa à d'innombrables entreprises: la Maison du Peuple à Lausanne, l'Essor (le journal chrétien-social hebdomadaire de Paul Subbél), le Foyer Solidariste (la maison d'édition fondée par James de Meuron, à laquelle nous sommes redevables de tant de beaux livres religieux), la Revue de Théologie et de Philosophie dont il devint le directeur après la retraite de Philippe Bridel et d'Henri Vuilleumier; l'édition posthume des œuvres de Frommel, dont nous reparlerons; celle des quatre énormes volumes de l'Histoire de l'Eglise au Pays de Vaud, d'Henri Vuilleumier; le camp de Vaux-sur-Rhône, qui se place au centre de sa vie, et les Cahiers Protestants dont il rédigea pendant quelques années l'Editorial, sous les pseudonymes alternés de Pierre et de Valdo. Tout cela, ne l'oublions pas, à côté de son activité professorale à l'École Vinet, puis à la Faculté de Théologie.

Quelle ardeur il mettait à ce qu'il entreprenait! On n'a jamais connu d'homme plus vivant, plus enthousiaste, plus capable, jusqu'aux approches de la soixantaine, de « passionner comme un gosse » (le mot est de lui) et quelquefois aussi, de flamber d'indignation. Ses « embêtements » furent en nombre remarquables et, chose plus rare, durables. La famille, l'amitié, son canton de Vaud; la nature (le lac, la campagne, les vallées alpêtres); la musique (je me rappelle l'avoir rencontré tout vibrant au sortir d'un concert du Quatuor Capel); Paris, ses quais, ses ponts et ses cochers de soleil, ses bibliothèques, ses musées, sa vie intellectuelle et le peuple de ses faubourgs; la société de Belles-Lettres, ses camarades du service militaire, ses bougnins, ses élèves. Jusqu'aux plus petites, des paroisses, jusqu'aux plus petites, de l'Eglise libre. « Délicieux », « exquis », « passionnants », étaient ses qualificatifs usuels. Quand il avait pris feu, c'était pour toujours; il était fidèle à ses attachements, sensible à l'émotion des souvenirs! Quand il commençait un projet, il s'y donnait corps et âme, en dépit des hésitations, sans marchander son temps ni sa peine et sans boudier sur des besoins mesquines et fastidieuses. Que d'épreuves d'imprimerie n'a-t-il pas corrigées (ce n'était jamais celles de ses propres travaux)! Et ses lettres innombrables, et toutes les démarches qu'il a faites, allant d'un bout à l'autre du pays de Vaud et de la Suisse Romande pour faire une visite de sympathie ou pour aider un ami dans la détresse.

Il était possédé, non seulement d'un impérieux besoin, mais d'une extraordinaire capacité de communion humaine. C'est cela qui lui fit aimer le service militaire et non, comme on l'a cru parfois, le goût des armes et de la guerre. Jamais intellectuel ne fut moins pédant, moins collet monté, moins doctoral, moins inflaté de son savoir. Jamais universitaire ne resta plus près du peuple et ne sut mieux comprendre la richesse des âmes simples. Comme il aimait les ouvriers et les paysans pour tout ce qu'il apprenait d'eux. Entouré de jeunes gens, il se sentait vraiment lui-même et parlait le plus jeune de tous. Il mettait tout le monde à l'aise et connaissait l'art difficile de faire parler les limites, d'interrompre quand il le fallait — comme Socrate — et de ne pas répondre à des questions. Je me souviens d'établir avec lui par les rues de Lausanne entre une et deux heures du matin — c'était en 1906, au temps de mes études — et lui exposant le cours de Charles Gourd, entendit le semestre précédent à Genève. Le plus extraordinaire, c'est qu'il gardait, lui aussi, le souvenir de ces conversations. Un soir de printemps, en 1927 sans erreur, nous étions réunis à Vaux-sur-Rhône, Charles Béguin, Marc du Pasquier, Guisan et moi, pour préparer le camp de l'été suivant. Béguin, qui devait y parler du Christ, interrogea Guisan sur ce que la jeunesse pense de lui... et de 7 heures du soir à 3 heures du matin, pendant 8 heures d'affilée, sans une hésitation, Guisan nous exposa quelle avait été, année après année, depuis 1890 environ — c'est à dire pendant presque 40 ans, l'attitude de toutes les volées successives d'étudiants et d'unionsistes Lausannoises à l'égard de Jésus et du problème christologique. Nous en étions muets de stupefaction. Comment s'inspirait cet homme? D'aurait-il plus qu'il ne se hâta jamais d'intervenir pour moriger l'interlocuteur ou l'endocrinier. Il lui suffisait d'un silence, un de ces silences désapprobateurs dont on a parlé souvent, et d'une simple question, pour provoquer la réflexion et parfois le revirement salutaire. Un jeune collègue, passablement exalté, développait un jour devant lui des théories ébouriffantes; Guisan écoutait sans rien dire et, quand ce fut fini, demanda tranquillement: « Tu crois vraiment que c'est comme ça? » L'autre s'en alla, pensif et dégrisé.

Dans sa passion de comprendre les hommes, il avait horreur des malentendus et des préjugés. Il était, par excellence, un de ces « constructeurs de ponts » dont Ernest Bonel parlait avec émotion. J'en pourrais, si je ne craignais d'abuser, donner des exemples dans le domaine social et politique. Président de Belles-Lettres, il s'efforça d'établir avec Zofigine des relations de bonne camaraderie; dès sa jeunesse, il rêvait de travailler au rapprochement des deux églises, de son canton; quelques-uns de ses meilleurs amis étaient Zofigiens et pasteurs nativaux; et je n'ai jamais entendu par-

ler de « l'âme nationale » avec autant de compréhension et de respectueuse fermeté que par ce « libriste » impénitent... Et voilà qu'à l'heure de sa mort il est à la fois le Docteur des deux Facultés de théologie de la Suisse bien-aimée, la fibre et la nationale. Nous touchons au point le plus extraordinaire de cette carrière exceptionnelle.

Guisan avait eu sa crise, lui aussi. Non pas, comme Frommel, une crise de conversion et de vocation pastorale, qui semblait au contraire avoir été chez lui l'aboutissement normal des impressions religieuses du foyer et du catéchisme; mais une crise de conscience tout de même. C'était à la fin de ses études, au sujet de la confession de foi de l'Eglise libre vaudoise, que devaient signer tous les candidats au ministère pastoral. Après de longues et sérieuses réflexions, Guisan, comme Arnold Reymond son intime ami, décida de ne pas la signer, aussi longtemps du moins qu'elle mettrait l'accent sur des formules doctrinales prêtant à l'équivoque, plutôt que sur la consécration du cœur à Dieu. Les deux amis s'expliquèrent dans une brochure que terminait, pour clarifier le débat, un projet de confession de foi religieuses. On ne les comprit pas. On crut qu'ils rejetaient certaines affirmations essentielles et voulaient faire adopter par l'Eglise une théologie négative et destructrice. On crut que les deux Synodes de Vevey (1904) et de Morges (1905) se posèrent en défenseurs de l'orthodoxie et réaffirmèrent les formules anciennes. Les deux amis exercèrent alors provisoirement le ministère pastoral, l'un à Moudon, l'autre à Granges-Marnand; ils virent clairement le devoir de persister dans leur attitude et furent convaincus de démissionner. Or, non seulement Guisan aimait profondément l'Eglise et ne concevait pas qu'on pût vivre sans elle, mais il était pasteur dans l'âme, et cette rupture consommée par motif de conscience et pour maintenir un principe, laissa dans son existence un vide béant, une souffrance dont toute s's lettres de l'époque apportent l'écho pathétique. Il lui sembla n'avoir plus de raison de vivre; et c'est pour tromper sa nostalgie qu'il se jeta dans plusieurs des activités que nous avons dites et qu'il accepta, comme un « minis-tere laïque », la direction de l'École Vinet. Jamais il ne fut plus grand que durant ces années d'exil. Aucune aigreur, aucune mauvaise humeur, l'allant confiante de sa vocation, la certitude que Dieu lui donnerait un jour la tâche de sa vie, à laquelle il ne cessait de se préparer en poursuivant, au milieu de ses absorbantes et multiples occupations, ses études personnelles de théologie.

Les événements qui avaient laissé dans son âme une telle douleur provoquèrent chez d'autres un intolérable malaise. Les plus distingués parmi les élèves de la Faculté libre renoncèrent à leur tour au ministère pastoral, s'orientèrent vers d'autres carrières: la littérature (Charly Clerc), l'histoire (David Lasserre), la physique (Samuel Gagnebin). Dans les milieux laïques et même dans les hautes sphères de l'Eglise, on sentait de plus en plus cruellement combien il était anormal de tenir à l'écart un homme de cette valeur et d'être privé de sa collaboration. Cela devint une sorte de hanse. Tant le monde avait l'œil sur lui, même ceux qui avaient le plus activement contribué aux décisions des deux Synodes: c'est Philippe Bridel qui lui remit en 1912 la rédaction de la Revue de Théologie et de Philosophie; c'est Charles Porret qui souhaita en 1917 l'avoir pour successeur dans sa chaire d'exégèse du Nouveau Testament. Il serait trop long de raconter ici comment furent levés les scrupules de Guisan et ce qui lui permit de rentrer dans l'Eglise et d'accepter en 1918 son élection comme professeur de théologie. L'heure de la vocation sonnait enfin, après quatorze années d'attente, et les quinze ou seize dernières années de sa vie lui donnèrent la possibilité d'exercer en plein le double ministère scientifique et pratique pour lequel il était si bien fait. Il se vit appelé successivement au camp de Vaux-sur-Rhône, à la Commission Synodale de l'Eglise libre et finalement, en 1928, à la chaire d'exégèse du Nouveau Testament de l'Université de Lausanne, qu'il accepta sans abandonner pour autant celle de la Faculté libre.

Il était trop authentiquement humble pour voir dans ces appels successifs et dans cet élargissement graduel de son action un hommage à ce dont exceptions, une expression de la confiance qu'il inspirait. Il aurait plutôt parlé comme Fincke, des « pas du Dieu vivant sur le chemin de sa vie » et n'y trouvait qu'un motif de gratitude émerveillée. Mais il nous est permis, à nous, d'y voir la récompense de sa fidélité. Ami des situations nettes et sans équivoque, obéissant quoi qu'il en coûte aux injonctions du devoir il s'est efforcé, pour un temps avec une extrême dignité, sans jamais permettre à des préoccupations personnelles de compliquer ni d'empêcher aucun problème. Il était l'exact opposé d'un ambitieux, d'un agitateur ou d'un intrigant. Il ne s'est jamais offert spontanément; on est toujours venu le chercher, parce qu'il était celui qui s'imposait et dont on ne peut se passer. S'il a répondu, c'est qu'il était toujours prêt à servir, lorsqu'il le pouvait en bonne conscience et dans la pleine lumière. Comme étudiants déjà, nous aimions à lui décerner cette suprême louange: c'est un type complet.

« Une chose pourtant dont il paraît incapable, disait un de ses meilleurs amis, c'est d'aimer une femme ». Guisan, c'est un fait, ne s'est pas marié. Peut-être n'a-t-il simplement jamais eu le temps d'y penser. Plutôt encore, ses attachements familiaux, son admirable amour filial, et ses amitiés suffirent à combler tous ses besoins affectifs. Mais je me suis parfois demandé s'il n'y avait pas eu dans sa vie, sans que personne s'en doute, un grand amour malheureux; il avait une telle compréhension des choses du cœur; il en parlait avec tant d'enthousiasme et de délicatesse. A Morges, en 1906, il vibra du bonheur d'un étudiant qui venait de se fiancer et qu'il nous décrivait « transfiguré par l'amour »; à Vaux-sur-Rhône en 1924, nous parlions d'un

de mes anciens catéchumènes devenu campeur dans son cantonnement: « Il m'a pris le cœur, ce petit... mais savez-vous ce qu'il me fait, ce brigand! Dans une lettre de quatre pages, pour s'excuser de ne pas venir cette année, il me dit pas un mot de sa fiancée! Je le prierai! » Quoi qu'il en soit, il est une autre chose, hélas, qu'il n'a pas faite, c'est d'écrire. A force de publier les travaux des autres et de répondre à tous les appels, il n'en a jamais eu le loisir. Mais il y avait aussi chez lui, comme chez Dandrieux son maître comme chez Paul Lüscher son collègue, une sorte d'inhibition. L'histoire de sa thèse de baccalauréat, toujours différée, jamais achevée, finalement abandonnée, est déjà révélatrice. Mon cas, écrivait-il en 1924, relevait plutôt de la psychanalyse... D'abord, j'ai une peine extrême à m'exprimer par écrit et une répugnance puissante à rédiger quoi que ce soit, dès qu'il ne s'agit pas d'une lettre. Ensuite, mon horizon sans cesse croissant à voir noir sur blanc ce que j'ai perdu... J'ai la conviction intime de n'avoir rien à dire d'utile par la plume... Je suis homme des impressions immédiates et fugitives, des improvisations sans lendemain... Il y a cinquante ans tantôt qu'on cela dure, je pense que mon second destinée ne me verra pas piqué du désir d'écrire. En fait, les Editoriaux des Cahiers Protestants lui procuraient chaque fois de nouveaux tourments; il bataillait pendant des jours à les écrire et les relisait ensuite avec dépit, dans le sentiment de leur pauvreté de forme et de leur vide de sensées... ces editoriaux que toute la Suisse romande attendait! En fait aussi, les leçons d'ouverture et les conférences publiées après sa mort n'étaient rédigés qu'en partie; il fallut les compléter d'après ses notes ou des compte-rendus sténographiques. Sa pensée était-elle trop riche et trop mouvante pour se laisser capter par l'écriture? Ne pouvait-il rien livrer de durable qui ne fût parfait et fait-il lui applique: « le mot de Vinet: « C'est pour ne pas s'acquiescer à demi qu'on tarde à acquiescer? » Toujours est-il que nous ne possédons pas l'œuvre maîtresse que certains espéraient. Mais il nous laisse infiniment mieux: dès qu'il fut, par exemple, devenu professeur de théologie, nous vîmes sortir de la Faculté des volées successives de jeunes pasteurs vivants, consacrés et cultivés, il fut un incomparable animateur et les inspirations qu'il a semées partout à pleines mains ont déjà produit et produiront encore de splendides moissons.

\*\*\*  
Frommel Guisan... Ces deux hommes se sont à peine connus et ne se sont pas toujours compris. Ils étaient, bien sûr, très différents l'un de l'autre. Et pourtant, de « analogues! Même amour passionné de l'Alpe et des sommets, de ceux surtout qu'il faut conquérir par des ascensions périlleuses; même enthousiasme pour Charles Secrétan, le philosophe lausannois; même attitude, souvent affirmée et sérieusement pratiquée, que nous ne faisons pas notre vie et qu'il faut seulement se laisser conduire et se tenir prêts. Ni l'un ni l'autre ne se donnaient pour orthodoxes au sens traditionnel du mot... Pourtant, un de mes disciples qui avait assisté à la scène, m'a raconté comment, au Synode de Vevey, Frommel j'ignore à quel titre, intervint dans la discussion, prit à partie les deux amis, Guisan et Reymond, leur déclarant sur le ton pathétique et véhément qu'il connaît parfois: « Vous êtes ex-déhors du Christianisme, en dehors de l'Eglise », et prononçant ainsi contre eux une sorte d'excommunication majeure! Guisan y fait une discrète allusion dans sa lettre de démission. Et qu'il ne l'a pas empêché quelques mois plus tard, d'aller entendre prêcher Frommel et d'apprécier cette belle prédication... C'était, ajoute-t-il, très religieux et très vécu. Cela m'a fait oublier pour un temps les considérations à priori du professeur de théologie. Ce qui ne l'a pas empêché surtout de s'associer par la suite à l'éditeur posthume des œuvres de Frommel (je préparais seul, notamment celle des cours théologiques et des lettres. De sorte que, par un paradoxe qui n'est pas dépourvu de grandeur chrétienne, si nous connaissons Frommel, c'est à Guisan que nous le devons. On peut se dire, je crois, que si Frommel avait vécu plus longtemps, s'il avait eu l'occasion de mieux connaître Guisan, il aurait compris son erreur et laissé à ses préventions. Car il est impossible que deux êtres aussi résolument établis sur le terrain du christianisme expérimental et vécu ne finissent pas un jour, en dépit des divergences intellectuelles, par se rencontrer et communiquer. On trouve en tous cas, sous la plume de Guisan professeur, dans ses lettres à d'anciens étudiants devenus pasteurs, des conseils inspirés du même esprit et formulés parfois dans les mêmes termes que ceux de Frommel. Convergence merveilleuse de deux grandes âmes qu'on finit par confondre dans un même sentiment de gratitude.

Le Caire, 28 Juillet 1942.  
Hermann Ecuyer.

## FABRIQUE EGYPTIENNE DE TEXTILES

### "KA-BO" S. A. E.

ALEXANDRIE (Siège Social)  
407, Rue du Canal Mahmoudieh

LE CAIRE (Bureau de Vente)  
3, Midan El Kanto, MOUSKY

FILATURE - TRICOTAGE - TEINTURERIE  
BAS et CHAUSSETTES

## FRITZ F. KUNG

INGÉNIEUR-SPECIALISTE

Agent exclusif de la Maison Buhler Frères, Uzwil (Suisse)  
pour l'Egypte, Palestine, Syrie, Liban, Chypre et Soudan,  
Bureau: 14, Rue Stamboul - B. P. 1622 - Tél. 21180 Alexandrie  
R. C. 22062 Alexandrie

Depuis un An les suivantes installations ont été construites ou sont en train d'être achevées:

- 1° Brasserie Bomonti-Pyramides, à Guiza;
- 2° Pour 2 Silos en béton armé: La partie mécanique de Nettoyage ainsi que les transporteurs par air comprimé ou par Elevateur, vis sans fin, d'une capacité de 2000-5000 Kgs. d'orge par heure.
- 3° Crown Brewery, Ibrahimieh (Alexandrie): Pour un Silo à malt: La partie mécanique ainsi que les transporteurs par air comprimé pour 2000 Kgs. par heure.
- 4° Cairo Sand Bricks, Abbassieh, Le Caire: Une installation n° de dépose-stérage des Concasseurs à chauds vifs.
- 5° Société Egypt. de Minoteries et de Silos, S. E. M. E. S. Alex.: Entière reconstruction de 2 groupes de machines de lavage et séchage du blé.
- 6° Construction de différentes pièces de rechange de tous sortes de machines, etc... etc...

Plus Élegant  
Meilleur Marché  
de toute l'Égypte

# S. & S. SEDNAOUI & CO LTD.

Place Khazindar  
LE CAIRE

Succursales:  
Place Soliman Pacha (Le Caire)  
et à  
ALEXANDRIE -  
TANTA - MANSOURAH - PORT-SAID  
FAYOUM - ASSIOUT

## THE EGYPTIAN ENGINEERING STORES, S.A.E.;

Formerly Steiermann, Mabardi & Co.

SIÈGE SOCIAL: ALEXANDRIE, 42/44 Rue Sidî-Metwalli,  
Branches: LE CAIRE, 205 Shareh Emad-El Dine, B. P. 1400.  
ASSIOUT: Rue de la Gare. B. P. 23  
TEL-AVIV et HAIFA (Palestine)

REPRESENTANTS des Fabriques suivantes:  
RUSTON & HORNSBY, Ltd., Lincoln (Angleterre) — Moteurs Diesel Horizontaux & Verticaux, Pompes centrifuges, Chaudières, etc.  
CATERPILLAR TRACTOR Co., Peoria (U.S.A.) — Tracteurs à chenilles, Moteurs Diesel verticaux, Machines routières, Groupe Electrogènes, Moteurs de Marine, etc.  
F. REDDAWAY & Co., Ltd., Manchester (Angleterre) — Courroies en poil de chameau, tuyaux en chanvre, etc.  
CLAYTON & SHUTTLEWORTH, Ltd. — Batteuses et Locomobiles.  
DENNIS BROS., Ltd. — Moto-pompes à incendie, Véhicules municipaux, Autobus, Camions, etc.  
FOAMITE, Ltd. — Extincteurs d'incendie de tous types.  
RANSOME & MARLES BEARING Co., Ltd. — Roulements à billes et à rouleaux, paliers, etc.  
STREAM-LINE FILTERS, Ltd. — Filtrés à huile du type le plus efficace.  
GRAND STOCK D'ACCESSOIRES DE TOUS GENRES POUR L'INDUSTRIE.

# S.A. TUNGSRAM - ZURICH

SUCCURSALE D'EGYPTE

LE CAIRE  
20, rue Cheikh Abou el Sebba  
B.P. 1885 — R.C. 10294

ALEXANDRIE  
26, Bld. Saad Zaghloul  
B.P. 587 — R.C. 8052

VALVES DE T.S.F.  
APPAREILS DE RADIO  
LAMPES ELECTRIQUES  
PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES RADIO.



## Notre effort armé

Un vieil adage militaire dit qu'une armée est toujours prête, mais que sa préparation n'est jamais terminée. Les chefs militaires se jettent de perfectionner toujours et encore l'instrument de défense des frontières, de le réadapter à chaque progrès marqué par la science de la guerre. Cet effort d'adaptation constant aux besoins nouveaux doit être consenti aussi bien par une armée de milices — telle que la nôtre — que par les armées permanentes. La puissance destructive effrayante de la guerre moderne, (dont la campagne de Pologne et celle de Finlande sont les exemples types) a incité notre pays à réorganiser son armée. La guerre «totale» a donné naissance à la défense nationale totale, elle aussi.

### LA REORGANISATION INTERIEURE

La tâche à accomplir était écrasante. Pourtant nous avons le droit aujourd'hui de nous féliciter de la clairvoyance de notre état-major général. Malgré les courants pacifistes, et bien avant les premiers signes avant-coureurs du conflit de septembre 1939, les chefs de l'armée suisse ont compris que la période après l'armistice n'inaugurerait pas une ère de paix, mais qu'elle préparait la conflagration future. Le désarroi et la faiblesse ne peuvent jamais engendrer le païsement... Aussi, dès 1930, notre état-major général commençait la lourde tâche de la nouvelle organisation des troupes. En 1936, le colonel cdt. de corps Labhart succédait au colonel cdt. de corps Roost à la tête de l'E.M.G. et menait à chef la réorganisation intérieure. Les modifications qu'elle apportait comptent parmi les plus fondamentales que notre armée ait enregistrées. Afin de parer au danger du Blitzkrieg moderne, de l'agression subite par surprise, on a institué le principe de la couverture-frontière (assurée auparavant par les hommes du Landsturm), comprenant non seulement les soldats de l'élite, mais également la landwehr et le landsturm, tous recrutés dans les régions frontalières mobilisant sur place et pouvant couvrir la frontière en quelques heures. Un second changement important fut la réforme complète de nos divisions trop lourdes en divisions plus légères et plus maniables, qu'équivalent à l'avant, pour contenir le premier choc et permettre une mobilisation sans accroc, les brigades de frontière et de montagne indépendantes.

Des modifications profondes ont transformé dès 1935 la structure, l'armement et la tactique du bataillon de fusiliers pour ne parler que de l'arme principale. Le groupe, la section et la compagnie ont été modifiés. L'introduction du canon d'infanterie et du lance-mines et l'augmentation des armes automatiques a accru considérablement la puissance de feu du bataillon d'infanterie. La motorisation des troupes légères a été réalisée sur une grande échelle.

Cet effort de réorganisation nécessitait d'autre part une amélioration sensible de l'instruction. On portait de trois à quatre mois les écoles de recrues et de deux à trois semaines les cours de répétition. Les écoles d'officiers ont vu augmenter leur durée du quart. Pour les brigades de montagne et les troupes de couverture frontalières, on introduisait les cours spéciaux. Les troupes territoriales à leur tour accomplissaient en 1939 des cours de répétition. On organisait les services complémentaires et en tout premier lieu on instruisait les soldats de la défense aérienne passive. A cette occasion (en 1939) on voyait apparaître pour la première fois et dès le temps de paix la collaboration d'éléments féminins aux travaux de défense aérienne passive. Il y a quelque temps encore, tout Suisse devait faire le service de 20 à 48 ans. Aujourd'hui, grâce à l'instruction militaire préparatoire, le jeune Suisse se prépare au service dès l'âge de 18 ans, et il est soldat jusqu'à 60 ans.

### CREATION DE L'INDUSTRIE DE GUERRE

Mais il ne suffit pas d'instruire une armée, il faut encore lui procurer l'armement et l'équipement nécessaires. Le service technique de l'armée a réalisé une œuvre de grande envergure en adaptant les industries du pays à la fabrication de notre matériel de guerre. Par l'octroi de crédits, de plans et de machines, ces usines ont été mises à même de produire nos propres armes, nous libérant ainsi de l'étranger. En quelques années, nos dépenses militaires sont montées à près d'un milliard, et la presque totalité de cette somme a été utilisée pour des commandes distribuées à des maisons suisses. Inutile d'insister sur l'énorme appoint que représente cette somme pour la lutte contre le chômage et pour la création d'occasions de travail. Grâce à son effort militaire industriel et financier, la Suisse a ainsi créé sa propre industrie d'armement qui lui fournit non seulement les pièces d'artillerie de campagne de 7,5 cm., les armes lourdes d'infanterie, les différentes batteries anti-aériennes, canons automatiques et canons D.C.A., mais aussi les canons lourds de 10,5 cm. à grande portée.

La création de lignes fortifiées puissantes en aval du Rhin par deux de nos voisins a nécessité le renforcement de notre frontière par des ouvrages fortifiés qui à eux seuls ont exigé un nombre respectable de millions. Là aussi, l'effort a été porté sur toutes nos frontières, afin de verrouiller toutes les voies d'invasion. Dès l'établissement du premier cordon fortifié, on a créé des compagnies de volontaires qui occupent en permanence les fortins et positions à la frontière même.

2 SEPTEMBRE 1939

Cette réorganisation massive entreprise dès 1930, soulignons-le une fois de plus, s'est poursuivie à un rythme accéléré devant les événements tragiques qui modifièrent si profondément la carte de l'Europe de 1934 à 1939. Lorsque la Suisse, après avoir réussi brillamment son Exposition nationale et donné le magnifique spectacle de sa cohésion et de son union sans fissure, a couvert ses frontières le 29 août 1939 et décrété la mobilisation générale le 2 septembre, elle avait à sa disposition une armée rajeunie, moderne, puissante, pourvue du matériel le plus récent, dotée de moyens de feu nombreux, de cadres et de troupes instruits.

Entre temps, d'autres tâches urgentes retiennent l'attention des chefs responsables. L'entraînement hivernal dans l'armée est une de ses plus belles réalisations. Sans discontinuer, les cours de skieurs se suivent dans les divisions et brigades indépendantes. Ce que valent nos skieurs militaires? Demandez-le à un soldat qui a suivi les cours. Il vous répondra qu'il est capable d'aller n'importe où, dans n'importe quel neige, par n'importe quel temps, avec une charge maximum. Il peut vivre pendant des jours dans une hutte de neige qu'il a construite lui-même. Il peut escalader les pentes les plus raides, la mitrailleuse au dos. Il connaît à fond la lutte contre les avalanches, il vous fait les descentes les plus acrobatiques, en portant des charges de 50 kilos. Il sait se camoufler, créer des fortins de neige en quelques heures. Il sait se priver de tout confort et vivre en guerrier de montagne. Dernièrement, un cours entier a fait la traversée des Alpes du

Jungfrau jusqu'à Saas-Fee, sans aucune défaillance. Et aujourd'hui, l'armée suisse compte des milliers de skieurs entraînés. Le soldat suisse est prêt à la guerre blanche.

### LES AUXILIAIRES, HOMMES ET FEMMES

Pendant que l'armée creuse et s'instruit, la réserve s'organise à l'arrière. Non pas une réserve de combattants, mais des troupes auxiliaires formées aux tâches spéciales, assumées jusque-là par des soldats. La création des services complémentaires armés, non armés et des services complémentaires féminins a pour but de réserver au service du front le plus grand nombre possible de soldats instruits et de fusils. C'est ainsi que les compagnies territoriales assurent la garde des objectifs importants à l'intérieur du pays. Les complémentaires non armés remplacent les soldats pour les tâches en dehors du cadre de la défense proprement dite.

Enfin, pour compléter tout le dispositif et réaliser vraiment la «nation armée», le général a désigné le chef des services complémentaires féminins qui a organisé en quelques semaines le recrutement des volontaires. Elles vont à leur tour remplacer les soldats dans des besoins pouvant être faites par des femmes. L'armée suisse comprendra ainsi non seulement des infirmières et des samaritaines — en service déjà depuis le début de la mobilisation dans les établissements sanitaires militaires — mais également des chauffeurs féminins, des agents de liaison, des téléphonistes, des employées au service complémentaire chimique, des cuisinières, des couturières, des sténodactylos, des secrétaires, etc.

Le peuple tout entier participe ainsi à la défense du pays. La guerre totale aura provoqué la réalisation de la défense nationale totale. Personne ne sait ce que l'avenir nous réserve, mais ayant pris toutes les mesures pour sa défense, notre pays peut envisager les mois prochains avec calme et courage. L'armée est prête à toute éventualité. Elle mérite notre confiance entière et elle sait qu'elle peut s'appuyer sur un arrière résolu, sachant faire face à toutes les exigences.

Hugues FAESI

### L'armée suisse: une armée de citoyens.

## Le Général Dufour



Il n'est pas de plus belle illustration de notre idéal militaire suisse que la vie et l'exemple laissés par le Général Dufour.

Genève peut à juste titre être fier d'avoir donné à la Suisse l'homme prédestiné qui devait à deux reprises, la sauver des plus graves périls.

Il convient à l'occasion des fêtes du bi-millénaire et en guise de commentaire à ce que peut et veut notre armée, de rappeler la leçon que Dufour nous a laissée.

Guillaume Henri Dufour est de St-Gervais, il est le terme d'une dynastie d'horlogers genevois: «Je suis le seul qui en soit sorti», dira-t-il plus tard. Le collège Calvin le forme d'abord: «Je suis un grand partisan de notre collège, dira-t-il aussi plus tard, non pas tant pour ce qu'on y apprend que pour la vie qu'on y mène», la vie républicaine, la classe et la cour du collège. Il y fut au reste intelligent, mais espégle, et ne se mit sérieusement à l'étude que plus tard. Passionné de culture physique, il traverse le lac à la nage, brave les vagues, aime à recevoir la pluie, à cocher tout habillé sur un plancher.

Il décide d'entrer à Polytechnique, et commence à travailler dur. Il est admis le 14ème... sur 143. Mais il en sortira deux ans après la 5ème. Il passe à Metz, à l'Ecole d'Application du génie et de l'artillerie, dit le sortira 1er. Excellentes brillantes études, sous le regard de l'Empereur, Napoléon le nomme capitaine et l'envoie à Corfou; il y deviendra chef des travaux de défense de l'île, contre les Anglais; il enverra à Paris un relief des fortifications qui lui vaudra les félicitations impériales. Il reste à Corfou quatre ans, de 1810 à 1814, et connaît plus d'une aventure. Il risque sa vie dans un combat sur mer. Surpris par les Anglais, il est enveloppé, fusillé, nourrie, quand soudain, sur la canonnière de Dufour, le feu prend à des paquets de cartouches éparés sur le pont. En un instant le feu est partout, et Dufour n'est plus qu'un flambeau. Il plonge à la mer, nage, échappe, mais au contact de l'air, il est comme pétrifié; il est cruellement brûlé, et reste dix jours entre la vie et la mort: brûlé, aveugle, sourd, et empoisonné par un infirmier maladroit. Mais sa forte nature triomphe, il reconquiert la vue, l'ouïe, la santé, et n'en gardera que le souvenir.

1814. Chute de Napoléon. Dufour et la garnison de Corfou rentrent en France. Aux Cent jours, Napoléon le charge de fortifier la ville de Lyon. Il le fait si bien qu'il est proposé au grade de commandant. Mais Napoléon tombe, Dufour reste capitaine. On lui offre le commandement de Briançon, mais à condition de se naturaliser Français.

Dufour est au tournant de sa carrière. France ou Suisse? Genève est, en effet, devenu entre temps le 22ème canton de la Suisse nouvelle. «Mon parti est pris», s'écrie Dufour; je ne suis plus Français que de cœur. Je rentre dans la classe des citoyens suisses, heureux si mes faibles talents peuvent être de quelque utilité à mes concitoyens.

Il a 30 ans. Il a servi 10 ans la France. Il sera désormais, et pendant 58 ans, tout à la Suisse.

A Genève, d'abord. Il se marie, fonde un foyer, et déploie une triple activité, comme professeur de mathématiques à l'Académie (pendant 20 ans), comme ingénieur civil, chargé du cadastre et de la carte cantonale, et comme chef du génie militaire. Sa grande œuvre est la transformation de Genève.

Si Genève est aujourd'hui une belle ville, ouverte à la lumière, à l'air, au soleil, dédaignant ses admirables quais

et ses ponts autour du lac et face aux montagnes, c'est à Dufour qu'elle le doit. Il obtint, en effet, après un effort terrible et deux échecs, la transformation de la vieille Genève.

Genève, citée de la foi et de la science, entourée de murailles et de fossés profonds, se renfermait sur elle-même, sans souci de l'extérieur. Place forte de 25.000 habitants, elle n'avait ni quais, ni promenades; elle tournait le dos au lac et aux montagnes, serrée, insalubre. Sa laideur frappait surtout ceux qui arrivaient par le lac ou les premiers bateaux à vapeur commençaient à circuler. Dufour s'écriait: «Lorsqu'on arrive dans notre ville en bateau à vapeur, on n'ose pas dire qu'on est Genevois!» Les arrière-façades des maisons plongeaient dans le lac et le Rhône, négligées et sales; les déversoirs des fossés s'y répandaient; la ville ne semblait monter «que ses talons croûtés».

Dufour rase toutes ces bâtisses, met de l'air, de l'espace; construit le Grand Quai, le Pont des Bergues, l'île Rousseau, avec la statue du grand homme; transforme les bastions en promenades; établit des jardins, fait les premiers ponts suspendus (Fribourg et l'étranger l'imitèrent), l'ancien pont des Tranchées, le pont de Stern; crée l'Observatoire astronomique, l'orangerie, le conservatoire de botanique, une table d'orientation, un timonerie; améliore la machine à vapeur; introduit l'éclairage au gaz; aide au lancement des balcons à vapeur. (Le Général Dufour qui flotte sur les eaux du Léman y maintient à juste titre son souvenir.) Dufour vise à la salubrité, à l'esthétique; il allie la beauté de la ville à la beauté de la nature. Il fait hardiment la Genève moderne, il l'ouvre à l'avenir. Et Genève, grâce à lui, met son sourire au bout du lac, et le lac désormais, et les montagnes, sourient à Genève: *Post tenebras lux!*

Mais Dufour voit plus loin et plus haut, il n'a jamais séparé dans sa pensée Genève de la Suisse; il songe constamment à la patrie suisse à laquelle Genève vient de se donner. Il pendant 58 ans, il «maintiendra» l'idée suisse à Genève, il sera le lien vivant de Genève à la Suisse.

Mais c'est la Suisse surtout qui a besoin du patriotisme genevois. C'est la Suisse du XIXème siècle qu'il faut créer. Le traité de Vienne en 1815 l'a désignée sur le papier, il reste à en faire une réalité. Sa neutralité a été reconnue, comme étant volontaire et dans l'intérêt de l'Europe, cette neutralité, dont le vœu général écrivait plus tard «qu'elle ne serait qu'un vain mot, si elle n'était assurée que par ses traités». Cette neutralité, il faut prouver que la Suisse est capable de la faire respecter. C'est à quoi Dufour va s'attacher.

Or, ne l'oublions pas, libre sur le papier, la Suisse ne l'était point en fait; de 1798, date de l'invasion étrangère, et jusqu'en 1848, soit pendant 50 ans, notre indépendance subit une éclipse. Les puissances européennes intervenaient à tout propos dans nos affaires, nous faisant sentir durement leur protection autoritaire. Un long effort d'un demi-siècle va rendre à la Suisse sa pleine indépendance, et l'artisan principal de ce redressement laborieux et magnifique, c'est Dufour — le Genevois Dufour, le réorganisateur de notre armée, et surtout le vainqueur du Sonderbund.

A Suisse nouvelle, pense Dufour, armée nouvelle. En 1819 il fonde l'Ecole centrale de Thonon, il y forme et enseigne le corps des officiers, fait l'unité militaire et morale de la Suisse; en 1827 il organise nos premières grandes manœuvres; en 1840, il fonde la société fédérale des officiers; il développe l'artillerie; obtient les fortifications d'Aarberg, du Luziensteig, de Bellinzona et de Gothenard, de St-Maurice des Thermopyles du Valais. Il obtient pour les troupes, qui combattaient encore sous les bannières cantonales, le même drapeau, le drapeau fédéral: «quand on porte les mêmes couleurs, on est plus véritablement frères». Il unit, il enthousiasme. En 1820 l'armée comptait 33.000 hommes, mal organisés; en 1836, elle en a 100.000, bien équipés, bien entraînés.

Puis il dote l'armée et le pays de cette chose admirable qu'est la carte Dufour, la première carte topographique de la Suisse au 1:100.000; instrument de défense militaire et monument scientifique. La carte actuelle est fille de la sienne, Siegfried ayant été le collaborateur de Dufour. La carte Dufour a coûté 33 ans d'efforts. Elle reste une merveille de précision et une œuvre d'art. Dufour est le premier à figurer le relief. Exposée à Paris, à Vienne, à Philadelphie, la carte est déclarée par les géographes du monde entier «toute nouvelle et sans rivale en aucun pays». Honneur pour Dufour, honneur pour la Suisse. La Suisse l'en a remercié en donnant son nom à la plus haute som-

mité des Alpes suisses, la *Pointe Dufour* dans le massif du Mont-Rose. C'est ce que le poète Suisse-allemand Spöndly appelait:

«Das schönste, reinste aller Schweizerlieder»  
«Le plus beau, le plus pur de tous les chants suisses.»

Entre temps, les événements marchaient. Les idées libérales font leur chemin, et la Suisse cherche son statut nouveau qu'elle ne trouvera qu'après avoir écarté le redoutable obstacle du Sonderbund; à cette victoire est attaché le nom de Dufour.

Troubles sanglants, luttes entre conservateurs et radicaux, suppression des couvents; appel des Jésuites, formation sous leur égide, d'une ligue séparée des 7 cantons catholiques; du «Sonderbund»; un état dans l'état; un déclin de la Suisse. La diète décrète la dissolution du Sonderbund. Les 7 cantons refusent de se soumettre. C'est la guerre civile.

Dufour est élu général. Il fait face au terrible danger qui menace la patrie; l'existence de la Suisse est en jeu, l'invasion étrangère certaine. Il faut faire vite et bien.

Dufour prépare avec grand soin le moral de son armée: «Je ne m'écarte jamais des bornes de la modération et de l'humanité... je ne perdrai point de vue que c'est entre confédérés qu'a lieu le débat.» A ses troupes il dit: «... Empêchez à tout prix la violation des églises catholiques... soignez les blessés des ennemis comme les nôtres... épargnez les vaincus... il faut, si fort que l'on soit, redouter le désespoir de son ennemi...»

Et il passe aux actes. Un rapide déploiement de forces, d'habiles manœuvres stratégiques, et quelques combats vifs, mais peu sanglants, auront raison du Sonderbund, qui perd l'initiative des opérations. Fribourg, isolé, est pris. C'est un premier succès, et les Parisiens chantent:

«Le général Dufour,  
Quand il eut pris Fribourg,  
Il dit aux Fribourgeois:  
Vous êtes frits, bourgeois!»

Puis c'est le fameux encerclement de la Suisse centrale, le «boa constrictor» contre Lucerne: cinq divisions, par cinq vallées, emportent de haute lutte la résistance, au Rotherberg, à Gislikon, Lucerne est prise. Tout est fini. 25 jours ont suffi. Plus de Sonderbund. Et victoire brillante sur la diplomatie européenne: France, Autriche, Prusse, arrivent trop tard. C'en est fait désormais de leur tutelle. L'indépendance de la Suisse, perdue 50 ans auparavant, est complètement reconquise. L'épée de Dufour a fait merveille au dedans comme au dehors.

En 1849, il est élu pour la deuxième fois général pour défendre notre frontière nord contre l'invasion des révoltés badois.

Puis il reprend ses travaux d'ingénieur; construit le Lyon-Mâcon-Genève et reçoit la première locomotive à Genève.

En 1856, l'affaire de Neuchâtel met la Suisse à deux doigts de la guerre avec la Prusse. Dufour est pour la 3ème fois général, et dirige, en janvier 1857, la fameuse campagne du Rhin:

«Roulez, tambours, pour couvrir la frontière!  
Au bord du Rhin guidez-nous au combat!»

D'une main, il prépare les voies à la solution pacifique, il intervient puissamment auprès de son ami, l'empereur Napoléon III, son ancien élève de Thonon; et de l'autre, il «fait la guerre», fortifie le Rhin, et se prépare à prendre l'offensive... en Allemagne! Il a 70 ans. Général en cheveux blancs, il entraîne toute la nation, qui l'adore, une derrière lui; il la salue d'une souffle épique, réveille l'antique énergie, arrache le sombre Aniel à ses analyses de soi-même et lui fait mettre dans son «Roulez, tambours» qu'il compose d'un jet, paroles et musique — immortel témoin — le feu d'une Marseillaise:

«... Oui, nous veillons sur toi, Patrie!  
Remparts vivants, nous te courrons,  
Dieu voit qui veille, entend qui prie...  
Roulez, tambours; sonnez, clairons;  
flotez, drapeaux!»

L'altitude fière et vigoureuse de la Suisse, et l'habileté diplomatique de Dufour font tomber la résistance de la Prusse. C'est la paix. La patrie acclame longuement le vieux général.

En 1859, lors de l'annexion de la Savoie à la France, la Suisse arme, et élit Dufour pour la 4ème fois général en chef.

En 1863, il est le promoteur du Congrès d'où naîtra la Croix-Rouge: «On ne demande pas à un blessé qu'on relève sur le champ de bataille, dit-il, s'il est protestant ou catholique.» Sa part est une des premières dans la fondation de la Croix-Rouge internationale.

En 1867, il demande sa libération au Conseil fédéral «qui ne la refusera pas à un vieux soldat qui est entré dans sa quatre-vingtième année».

Des lors, c'est la retraite. Huit ans encore, et, très actif, il meurt en 1875. Lui-même ne voulut sur sa tombe que ces simples mots:

G. H. DUFOUR  
HELVETIORUM DUX  
1787-1875

Dufour, c'est une vie, un homme, un pays, Le pays.  
Unité, équilibre et grandeur.  
Equilibre du corps; c'est un soldat.  
Equilibre de l'esprit; c'est un savant.

Equilibre du cœur; c'est un chrétien, c'est un patriote.  
Le tout: un grand Suisse, un chef.

Le dernier mot de son rapport à la Diète sur l'armement du Sonderbund est le suivant: «Que le Dieu du Gratuit accorde à notre chère patrie sa puissante protection!»

C'est, en effet, le nom, c'est la pensée, c'est le présent, c'est l'avenir de la Suisse qui s'imposent ici, au quillard Dufour. Arrêter le regard sur un tel homme, c'est l'arrêter sur la patrie elle-même.

La Suisse l'a fait. Il a refait la Suisse.

Nul n'a mieux compris, nul n'a plus aimé, nul n'a mieux servi son pays. Dufour a été Suisse avec maîtrise.

Quand il s'incarne ainsi dans un homme d'élite, notre petit pays est l'égal des plus grands.  
CAMILLE DUDAN.

## SOCIÉTÉ MISR FLUVIALE, S. A. E.

en formation

ALEXANDRIE:  
10, Rue Chérif Pacha. Tél. 28659  
CAIRE:  
39, Rue Kasr El Nil. Tél. 54487,  
54517

MINIA:  
152, Rue El Nil, Tél. 280.  
ASSIOUT:  
Quartier El Hamra, Tél. 336.  
PORT-TEWICK:  
Avenue Hélène, Tél. 176.

WADI-HALFA: Agents

MM. COTTS, DARKE & Co. Ltd.

La Flotte de la Société comprend 140 unités fluviales des types les plus modernes.

## CURTO OELSNER

ALEXANDRIE

129, Rue Al-Tatwig - P. O. B. 1921 - Téléphone 22085  
R. C. 2452

SUCCESSALE au CAIRE

7, Rue Adly Pacha - P. O. B. 1515 - Téléphone 54176  
R. C. 16165

### IMPORTATEUR

REPRESENTANT DE FABRIQUES

Stock permanent

de matières premières pour industries



## LA BALOISE

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

Une des plus anciennes Compagnies Suisses  
Etablie en 1863.

Agents Généraux à Alexandrie:

MM. G. TOURYANTZ, Fils & Cie.  
1, Rue Adib — Tél. 29362 — B.P. 837

Agents Généraux au Caire:

MM. ALBALI & Co.  
177, Rue Emad el Dine — Tél. 50919. — B.P. 41.

Agents Généraux également de:

«LA BALOISE» Cie D'ASSURANCES  
contre les risques de transports.

## «PHARMACIE MODERNE»

PROPRIÉTAIRE & GERANT

ALEXANDRE AGHATIADIS

33, RUE FOUAD 1er — LE CAIRE

Téléphone No. 55405

Exécution rapide d'ordonnances.

Livraison à domicile.

Spécialités de toutes les marques.

## Le Rendez-vous des Suisses

## MANNERING'S BAR

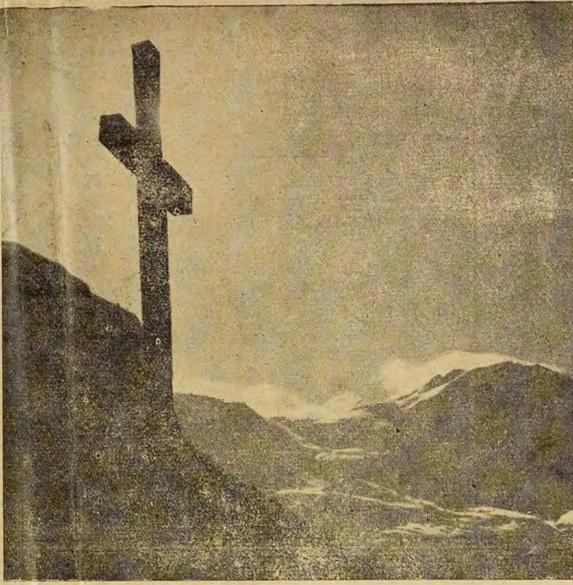
(Prop. CHARLY HOBBS)

40, Sharia Malika Farida — Téléphone 43705

VERITABLE CIGARETTE EGYPTIENNE

ATLAS

COUTARELLI DE LUXE



## A LA SUISSE

(D'après un poème de Gottfried Keller)

O Suisse bien-aimée, ô ma terre natale,  
C'est à toi, pour toujours qu'est attaché mon cœur.  
Quand tout se fanerait, dans une heure fatale,  
La fleur de ton amour garderait sa fraîcheur!

Quand, pauvre, mais joyeux, sur la terre étrangère,  
J'ai comparé l'éclat des rois à ta beauté,  
J'ai bien vite oublié leur gloire mensongère  
Et, mendiant, j'étais ton fils avec fierté.

O Suisse, je voudrais qu'à mon heure dernière,  
Toi qui fus mon trésor le plus cher, le plus beau,  
Malgré le peu d'efforts que pour toi j'ai pu faire  
Tu gardes à mon corps un paisible tombeau.

Et, dans cet au-delà dont Dieu lève le voile,  
Je Lui dirai, sachant qu'il ne refuse pas:  
« Fais rayonner au ciel ta plus brillante étoile  
Sur le petit pays que j'ai laissé là bas. »

L.-S. P.

## TELL PARLE:

« Nos pères ont conclu jadis une alliance  
Que nous renouvelons sous le regard de Dieu.  
Formons l'épi de nos droites unies  
Il produira les moissons innombrables.  
Frères du même sang, frères du même sol,  
Nous formons un seul peuple, un peuple libre.  
Egards par la naissance, égards par le travail,  
Nous mettons en commun nos biens, nos cœurs,  
Nos vies,  
Nos droits anciens, nos droits nouveaux.  
Nous partageons la fortune et l'injure,  
En tous temps, en tous lieux.  
L'offense faite à l'un de nous nous frappe tous.  
Que l'envie et la haine soient à jamais au ban  
Du champ étroit que nous cultivons tous.  
Que jamais l'intérêt ne divise nos cœurs.  
Que l'amour fraternel lie à jamais la gerbe.  
Comme les fils du même père,  
Et les épis du même champ,  
Comme les fils du même père,  
Une famille, un peuple libre, une patrie.  
Jurez-vous le serment? »

(René Morax, Tell.)

Heil mir, dass ich leide!  
Mein herz hat Leiden vonnö-  
ten, zu der Vollkommenheit,  
zu der es mein Vater im Him-  
mel bestimmt hat zu gelangen.

Ende immer, ehe du etwas  
wieder anrängst; in der Vollen-  
dung besteht alle wirkliche  
Wahrheit, alle wirkliche  
Brauchbarkeit. Vollendung ist  
Vollkommenheit, und wer es  
in etwas, sei es auch noch so  
gering, zur Vollkommenheit  
bringt, der ist für sein Leben  
geboren.

Pestalozzi.

Il n'y a pas pour les hon-  
nêtes gens de neutralité mora-  
le. La neutralité morale n'est  
possible qu'à ceux qui n'ont  
pas de morale. Notre devoir  
humain ne sera jamais de dire  
à notre conscience, quand elle  
s'indigne: « Tais-toi. Je ne  
veux plus t'écouter; tu vas me  
compromettre ». Un peuple ré-  
duit à une pareille servilité  
payerait trop cher le bonheur  
d'être neutre.

Philippe Godet.

### Un pour tous...

Je veux l'homme maître de  
lui-même afin qu'il soit mieux  
le serviteur de tous.

### ...tous pour un

La protection des minorités  
inoffensives est la plus belle  
attribution et la mission d'un  
gouvernement.

Alexandre Vinet.

## LOIN DU PAYS

Bien loin des lieux où j'ai grandi  
Je rêve au doux passé.  
Et je revois mes prés fleuris.  
Mon Alpe aux pics dressés.  
Un père entonne un air joyeux  
Qui monte vers les cieux:  
« O mon pays, mon cœur fervent  
Te dit ses plus beaux chants! »

Parfois, mon rêve me conduit  
Plus haut que les chalets;  
Le ciel, plus proche, me sourit.  
Je touche aux fiers sommets.  
Alors, comme un écho lointain,  
J'entends un gai refrain:  
« O mon pays, mon cœur fervent  
Te dit ses plus beaux chants! »

Mon âme entière l'appartient  
Je l'aime sans détour;  
Une espérance me soutient:  
Je rêve à mon retour.  
Malgré les jours pleins de douceur  
Que j'ai vécus ailleurs,  
O mon pays, mon cœur fervent  
Te dit ses plus beaux chants!

Lucien Margot.

## LA SUISSE ET LE MONDE

### De la Confédération suisse à la Confédération européenne

Un ami de notre pays, écrit dans la  
« Semaine Egyptienne »:

Une toute petite plaine herbue,  
au pied de la montagne, au bord du  
lac. Trois hommes, une main posée  
sur leurs épées, l'autre levée, trois  
nommes « considérant la maïce  
des temps », se prêtent serment, de  
vant Dieu, d'assistance mutuelle  
« à perpétuité », avant de repartir  
comme ils sont venus, dans la nuit,  
à travers vallons et forêts.

Ce tableau est gravé au cœur de  
tout Suisse, qu'il appartienne aux  
trois cantons primitifs unis dès  
1291, aux cantons soumis par la  
force puis émancipés, ou enfin aux  
derniers venus, entrés dans la Con-  
fédération sur leur demande for-  
melle.

En effet, ce n'est pas vers la ca-  
pitale fédérale que regardent les  
suisse, mais vers ce lieu, modeste  
berceau de ce qui forme aujour-  
d'hui cette belle réussite qu'est  
leur pays.

Trois hommes: ce chiffre trois  
semble le signe magique marquant  
la Confédération. Trois hommes,  
trois cantons devenus un pays for-  
mé de trois races habitant trois  
régions différentes (Jura, Plateau  
et Alpes) et entourés de trois  
grands voisins. On peut s'étonner  
de le voir si petit, maintenant sa  
vie, alors qu'il lui eût été facile  
de se désagréger pour voir ses dif-  
férentes parties s'unir, par affini-  
té linguistique par exemple, au  
pays voisin. Diverses causes ont  
toujours empêché jusqu'ici cette  
fusion. D'abord cette volonté sans  
défaillance de rester fidèle à l'al-  
liance jurée; ensuite, là où la lan-  
gue eût pu attirer et engager un  
rapprochement, il y a toujours eu  
une différence de religion ou de  
régime politique qui maintenait  
éloignés les Suisses; sans les em-  
pêcher de participer aux mouve-  
ments économiques, scientifiques  
ou littéraires de leurs voisins, com-  
me les trois grandes rivières, le  
Rhône, le Rhin et le Tessin partis  
du centre historique de la Confe-  
dération et géographique de l'Eu-  
rope, pour porter les eaux à tra-  
vers les pays limitrophes, jus-  
qu'aux mers lointaines d'où re-  
viennent par chalands, les produits  
les plus variés. Il y a donc un  
échange actif et continu entre la  
Suisse et ses voisins, et à travers  
eux, les autres régions du globe.  
Sans accès direct à la mer, la Suis-  
se vit, mais son existence pose  
une série de problèmes difficiles  
à résoudre parfois.

Reprenons les trois emblèmes  
des cantons primitifs, emblèmes  
qui semblent avoir étendu leur  
protection à toute la Suisse pen-  
dant 650 ans.

Le premier, le Taureau d'Uri,  
justifie aux yeux des étrangers la  
réputation qu'à la Suisse d'être un  
pays d'élevage... « Le Suisse trait  
sa vache et vit en paix! Il repré-  
sente la force qui sur tous les  
champs de bataille de l'Europe a  
donné sa réputation au nom suis-  
se. Il rappelle par l'anneau rouge  
traversant son naseau, que la force  
domptée est la plus belle réussite  
de l'homme.

Le deuxième, image de la Croix  
de bois chrétienne, le drapeau de  
Schwytz rouge à croix blanche est  
devenu l'emblème du pays tout  
entier. Ses couleurs interverties  
ont donné la Croix-Rouge flottant  
dans « le monde entier », portant le  
réconfort aux malheureux. Titre de  
gloire et de noblesse combien plus  
grand que celui conféré par les  
armes.

Le troisième, les chefs d'Unter-  
wald, sont comme ces clefs qu'on  
laisse en certaines régions sous u-  
ne pierre, devant le chalet, pour  
que les touristes puissent y loger  
« ad libitum » à la condition tacite  
de maintenir la provision de bois.  
Clefs de l'hospitalité helvétique  
qui sut toujours ouvrir ses portes  
aux victimes des troubles, clefs du  
problème que pose l'organisation  
de l'Europe.

Le miracle suisse, comme on l'a  
appelé (miracle pour ceux qui igno-  
rent que la Suisse est un organisme  
vivant, sans cesse en mouve-  
ment, qui a subi toutes sortes de  
transformations avant d'arriver au  
stade actuel qui n'est pas même  
vieux de 100 ans), le miracle suisse  
n'a pas été sans frapper ceux  
qui depuis des années cherchent  
un moyen de réorganiser l'Europe.  
Il est certain qu'il y aurait profit  
à tirer de l'exemple suisse et de sa  
magnifique leçon de tolérance. Il  
n'y a ni une nation, ni une race, ni  
une langue, ni une religion suis-  
ses, mais trois (voire 4 ou même 5,  
très faibles mais respectées aussi)  
ou chacune a le droit de dire son  
mot, à le droit à la vie que lui donne  
une législation souple et intelli-  
gente. L'Europe de demain peut et  
DOIT devenir la patrie des trois  
grandes races nordiques, slave et  
latine qui se partagent le conti-  
nent. Aux légistes à travailler DES  
AUJOURD'HUI la question. Déjà  
des auteurs de pays les plus divers  
songent à la Confédération Euro-  
péenne ébauchée sous la feue S.D.  
N. et pratiquée en Suisse. Ce n'est  
pas le lieu de nous étendre sur ce  
sujet extrêmement intéressant qui  
soulève à lui seul une foule de pro-  
blèmes économiques, nationaux,  
sociaux, religieux, politiques et di-  
plomatiques. Ce qui importe, c'est  
d'imprimer au cœur et dans les es-  
prits de tous, cette idée de la Con-  
fédération Européenne, d'en faire  
une aspiration égale à celle que  
tous ont pour la paix.

J.M.

(La Semaine Egyptienne)

## Message aux femmes suisses

Voilà 651 ans que se perpétue  
cette alliance à laquelle nous som-  
mes aujourd'hui fiers et reconnais-  
sants d'appartenir; la croissance,  
le développement depuis lors ir-  
résistible et splendide de cet arbre  
de la liberté, planté par nos aïeux  
sur un sol alors pauvre, ne sont  
pas la simple conséquence d'un ac-  
te de courage de quelques chefs  
isolés: ils représentent plutôt le  
fruit des volontés unies de tous  
les Compagnons qui adhèrent au  
nouveau pacte. Et la légende, la  
poésie, l'histoire nous apprennent  
que ce destin n'a pas été seulement  
l'œuvre des hommes, mais que,  
dans bien des cas et dès l'époque  
la plus reculée, le rôle des fem-  
mes y fut déterminant.

En ce jour de 651e anniversaire,  
cette considération doit s'imposer  
au premier plan de nos consciences:  
car des nuages menaçants  
obscurcissent le ciel de notre  
avenir et de celui de tous les peuples.  
Si nous voulons conserver et trans-  
mettre aux générations futures  
l'héritage que nos aïeux ont con-  
quis pour nous, grâce à une intré-  
pidité, un mépris du danger et une  
opiniâtreté que rien n'a pu battre  
en brèche, nous devons, comme  
eux, être animés d'une résolution  
farouche de rester libres de tout  
joug étranger, de résister aux ten-  
tations aussi bien qu'aux menaces.  
Nous devons réaliser l'union iné-  
branlable de toutes nos volontés  
pour maintenir la concorde et l'en-  
tr'aide, en dépit de toutes les cir-  
constances et de tous les événe-  
ments qui pourraient frapper des  
membres isolés de notre commu-  
nauté.

songeons, à ce sujet, que notre  
population se compose, pour une  
moitié, de femmes qui portent aus-  
si leur part de responsabilité dans  
le destin du pays et qui veulent en  
assurer la charge en toute bonne  
volonté et en toute conscience.

Nous nous acquitterons intatigable-  
ment du surcroît de travail que  
nous imposent les circonstances.  
Nous tendrons tous nos efforts  
vers une amélioration des relations  
humaines, et prendrons soin de  
notre prochain avec un amour et  
une compréhension tels que se ré-  
duira, jour après jour, le nombre  
de ceux que menacent de submer-  
ger l'indifférence ou la discorde.  
Nous veillerons sans relâche à as-  
surer à chacun les moyens d'exis-  
tence nécessaires, malgré la dimi-  
nution des rations et des budgets.  
Nous serons prêtes à économiser, à  
nous refuser ce qui ne nous est pas  
indispensable afin d'aider ceux qui  
ont encore moins que nous. Nous  
sommes résolues à agir en silence,  
tant que le silence sera justifié,  
mais aussi à faire entendre notre  
voix chaque fois qu'il s'agira d'ap-  
puyer ce que nous estimons bien et  
juste. Nous nous dresserons contre  
toutes les paniques, qu'elles ré-  
sultent de lâchetés ou de calculs;  
nous combattrons toutes les pares-  
ses, les discordes mesquines, les  
mécontentements et la douilletterie  
qui se manifeste à l'égard des pri-  
vations et des restrictions de l'heu-  
re.

Que nous soyons capables de te-  
nir, au cas où une conflagration  
mettrait à l'épreuve la valeur et  
les qualités profondes des femmes  
suisse; que nous prenions pleine  
conscience de la gravité de l'heure  
et de notre tâche: tels sont les  
vœux ardents que nous formulons  
en ce 1er août, mémorable.

Alliance nationale  
des sociétés féminines suisses.

### A NOS LECTEURS

Maintenant la tradition inaugurée  
il y a 18 ans, « Le Journal Suisse d'E-  
gypte et du Proche Orient » a tenu à  
marquer la date du 1er Août 1942 en  
publiant son numéro spécial.

Le papier choisi n'est pas le beau  
papier couché des années passées, le  
nombre de pages a été réduit, mais  
nous nous sommes efforcés de sup-  
pléer par la qualité des articles à ces  
sacrifices imposés par les circon-  
stances. Nous remercions tous nos col-  
laborateurs ainsi que nos annonceurs.

Nous publierons la semaine pro-  
chaine les comptes-rendus de la céle-  
bration de notre fête nationale, tant  
au Caire qu'à Alexandrie, ainsi que  
les discours prononcés.

A l'occasion de la  
Fête nationale

la Direction du

Metropolitan Hotel

présente

ses compliments

à sa clientèle suisse

Pour tout:  
Superflu  
et  
nécessaire

un nom familier

OROSDI-BACK

LE CAIRE PORT-SAID

R. C. 302

LA CIGARETTE

Laurens



à  
CONQUIS  
LE  
MONDE

et même les Suisses d'Egypte auxquels  
la SOCIÉTÉ ED. LAURENS  
présente ses vœux les meilleurs  
à l'occasion du 1er Août 1942.

Macdonald's

Special

Soda Water

Makes a Good

Drink Taste Better

MACDONALD'S MINERAL WATERS

3, Sharia Cattaoui — CAIRO — Telephone 59270

SPECO Travaux Spéciaux de Construction LE CAIRE  
EMILE KLAUSER, Ing. Dipl. E. P. F. 32, Sharia Maleka Farida  
Téléphone 59594, B. P. 719

MAISON SUISSE

Bureau Technique - Entreprise -  
Projets - Expertises

Travaux hydrauliques, fluviaux et maritimes

Fondations

Béton et Béton armé dans toutes leurs  
applications

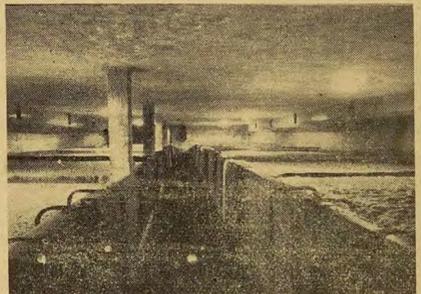
Travaux de protection contre:

Infiltrations - Gaz et Liquides corrosifs -  
Chaleur - Son

Travaux au "Gunit" (projection de mortier  
à l'air comprimé)

Injections de ciment

Reconstruction et rénovations



Cave de fermentation (air conditionné)

Construction isolante contre la chaleur

Cuves en béton armé protégées contre la  
corrosion de la bière par un revêtement  
"Gunit" imprégné de "Specol"

Projet et exécut: SPECO; Calcul statique: Ing. ED. SCHWAR

### 650.000 Suisses vivent à l'étranger

Trois de nos compatriotes, au pied du pont qu'ils sont en train de  
construire entre les deux rives d'une gorge iranienne.  
A l'heure actuelle, plus que jamais, le rôle des Suisses à l'étranger, n'est-il pas de construire des ponts?  
Et non pas seulement au sens matériel mais au sens moral et spirituel du mot.  
Entre les races, les partis, les classes, reconstruire les ponts que les passions destructrices ont jeté à bas et  
demeurer dans le monde l'élément constructeur que réclame les circonstances, n'est-elle pas la responsabilité  
la plus haute qui puisse nous être assignée à nous et aux autres?

DISQUES - GRAMOS - RADIOS



chez: **VOGEL & Co.**

LE CAIRE :  
16, Sh. Adly Pacha  
ALEXANDRIE :  
28, Rue Chérif Pacha

**Comptoir National d'Escompte de Paris**

AGENCES EN EGYPTIE  
dépendant exclusivement de l'administration  
de leur Siège de Londres

ALEXANDRIE — LE CAIRE — PORT-SAID  
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE  
LOCATION DE COFFRES-FORTS  
A DES CONDITIONS AVANTAGEUSES

**FILATURE NATIONALE D'EGYPTE**

S. A. E.  
ALEXANDRIE (R.C. Alex. 99.)  
Capital : Lstg. 800.000  
R. C. Alex. 99

Filatures, Retorderie, Tissage, Blanchisserie;  
Teinturerie, Fil à Coudre  
BUREAUX à KARMOUS: Téléphone 21399.  
AGENCE au CAIRE 14, Rue Gawhar el Gaid (Mousky) Tél. 51884  
R.C. CAIRE 984

COMPTOIR POUR LA VENTE DES FILES EGYPTIENS:  
4, Rue Sultan el Sabeh, Hamzaoui. Téléphone 49470  
R.C. CAIRE No. 10

MAGASINS DE VENTE A ALEXANDRIE :  
14, Rue Chérif Pacha et 11, Rue Tewfick  
ainsi que dans presque tous les quartiers de la ville.

Sociétés-Sœurs de la FILATURE NATIONALE D'EGYPTE:

<b>SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE</b> des INDUSTRIES TEXTILES S.A.E. Tél. 25904 Usines à Moharrem Bey sur la rive gauche du Canal Mahmoudieh Capital L.E. 500.000 Tissage du coton, lin jute et soie. Blanchisserie, tein- ture et impression. R.C. Alex. 128	<b>SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE</b> de l'INDUSTRIE de BONNETERIE S.A.E. Tél. 27493 Usines près du Pont de Moharrem Bey Capital: L.E. 100.000 Tissage, Tricotage, Bonneterie, Blan- chiment, Teinture de toute fibre textile. R.C. Alex. 10259	<b>SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE</b> D'INDUSTRIE de TISSUS ÉPONGES Production spéciale des meilleurs TISSUS-ÉPONGES en Egypte R.C. Alex. 2709
--	--	---

NOMBRE TOTAL D'OUVRIERS EMPLOYÉS: 10.000

**DAVID**

15, Rue Chérif Pacha  
**Optique - Montres - Bijoux**  
Grand Choix  
d'ARTICLES POUR CADEAUX



... contre les effets de la  
**CRUE DU NIL**  
UTILISEZ LA  
"SIKA"

produit sans égal pour l'étanchement  
des infiltrations dans les sous-sols,  
puits et souterrains en général.  
Epruvé dans le monde entier depuis  
plus de vingt ans

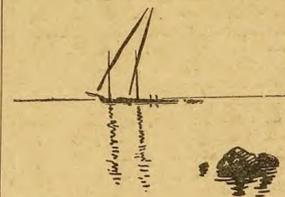
GASP. WINKLER & Co. Représenté en  
A. Stetten - Zurich EGYPTIE par

**SULZER FRERES**  
44, Rue Kasr-El-Nil - Le Caire  
Tél. 46152 - 46157

1er Août 1942

**Le message aux éclairées**

suisses



A chaque Suisse, le premier août  
apporte un message. En ce jour on  
sent que le peuple est réuni en  
faisceau plus serré autour de son  
drapeau. Au dessus des têtes le  
champ de pourpre fait flotter le  
croix blanche et les coeurs repren-  
nent force et confiance car ils réai-  
sent qu'une année encore s'est a-  
joutée à l'ancienneté du pays. Il  
s'achemine vers son 7ème siècle d'ex-  
istence. Malgré les inévitables di-  
vergences d'opinion, le peuple suis-  
se est resté uni. Il sait que le pays  
subsiste grâce à son obéissance et  
à sa collaboration.

Je voudrais, éclairées, faire un  
parallèle entre le faisceau du peu-  
ple suisse qui soutient son drapeau,  
et le faisceau des éclairées serrées  
autour de leur Loi, de leur idéal. Il  
n'y aurait pas de Suisses s'il n'y  
avait pas de cantons, de communes,  
de familles. Dans le grand mouve-  
ment des éclairées, il y a les mê-  
mes divisions, parce qu'elles lui  
sont aussi nécessaires. L'homme, la  
femme, l'enfant qui savent aimer  
leur chef de famille, peuvent appren-  
dre à servir le chef de leur commu-  
ne, répondre à l'appel du chef du  
canton, et tous ces hommes, ces  
femmes, ces enfants, ensemble, ai-  
meront alors à répondre à l'appel  
du chef du pays. Ce sont cet amour,  
cette collaboration, cette obéissan-  
ce qui font la force qui forment le  
faisceau indivisible.

Dans la section comme dans la  
famille, si chacun agit selon son  
chef petit Moï, venant manger aux  
heures qui lui plaisent, critiquant  
les faits et gestes des gens qui l'en-  
tourrent, ne suivant ni le règlement,  
ni la voix du chef; la famille ou la  
section ne peuvent alors remplir  
leur tâche vis-à-vis de la société et  
de l'individu.

Nous vivons tous les uns pour les  
autres, les uns par les autres. Nos  
actes, nos gestes, nos paroles, nos  
pensées mêmes ont de profondes  
répercussions sur notre entourage.  
Nous portons donc une énorme res-  
ponsabilité. Notre influence sera-  
t-elle constructive? Sera-t-elle négati-  
ve? Quand elle sera constructive,  
cela veut dire qu'elle sera utile à  
quelque chose de bon. Ce quelque  
chose de bon pourra être le résul-  
tat de nos paroles et de nos actes,  
mais il pourra aussi être le résul-  
tat de nos pensées, et grand mystère...  
pourtant!... de notre silence!...

C'est tellement amusant d'être  
destructif, de redire les mauvaises  
nouvelles, les critiques entendues  
de l'être anonyme: «On m'a dit...»  
«J'ai entendu que...» C'est une tel-  
le victoire pour le cher petit moï  
que la défaite des gens, même de

ceux que l'on croit aimer. Car lors-  
qu'on peut leur trouver une faibles-  
se, on se sent tellement supérieur!  
Mais s'il arrive, par extraordinaire,  
que l'être anonyme: «On m'a dit...»  
«J'ai entendu que» rapporte à nos  
oreilles un éloge, le «cher petit moï»  
est alors tout ennuyé, car il ne se  
sent peut-être pas lui-même à la  
hauteur de l'éloge rapporté, alors il  
le fait, ou bien se dépêche de lui  
trouver un grand «mais...» avec la  
bouche largement ouverte et les  
yeux bien écarquillés. Grâce à ce  
grand «mais...» l'individu «nécé-  
sitaire» va être un peu rabaisé, et le  
cher petit moï se sentira tellement  
plus à l'aise.

Oh! prenez garde, l'influence  
constructive est celle qui vient du  
meilleur Moï l'influence destructi-  
ve est celle qui vient du «cher pe-  
tit moï égoïste et orgueilleux». Nous  
aurions tous à gagner à le faire dis-  
paraître, ce personnage bouffi et a-  
gité!...

Vous me direz que la critique peut  
être bonne et utile! Oui oui, mais  
pour critiquer il faut savoir obéir, il  
faut savoir se gouverner soi-même,  
il faut d'abord savoir briser l'or-  
gueil de son cher «Moï» et cela n'est  
pas facile, cela demande beaucoup  
de silence, beaucoup de patience et  
de fermeté vis-à-vis de soi-même.

Eclairées, au claquement du  
drapeau sur vos têtes, éveillez-vous,  
voyez avec courage en quoi vous  
n'êtes pas constructives; chez vous,  
dans votre entourage, dans votre  
section.

Si le local est en désordre et qu'un  
ne éclairée essaie de remédier à  
cet état pendant que les autres tour-  
billonnent sottement autour d'elle,  
jamais elle n'arrivera à finir son  
œuvre car au fur et à mesure, le  
désordre renait; mais si toutes se  
mettent à l'œuvre, ou qu'une partie  
au moins commence, en priant les  
plus petites d'aller jouer un moment  
ailleurs, alors seulement, le travail  
sera fait, vite et bien et joyeuse-  
ment; parce qu'il y aura esprit d'é-  
quipe, l'esprit de patrouille, esprit  
de famille.

Le local, cela peut-être une cham-  
bre avec des chaises, des boîtes, des  
bâtons et autres attributs éclairés.

Le local, cela peut aussi être l'es-  
prit, l'âme de la section!

Le local encore, c'est l'esprit de  
chaque éclairée. Mais cet esprit,  
est-il subordonné à l'ensemble ou  
bien peut-il être maître de l'ensem-  
ble?... Dans tout groupement il y a  
un chef et un local. Oui, un grand  
chef, les autres sont ses aides. Il ne  
peut rien sans eux et eux ne peu-  
vent rien sans lui. Dans une section  
il y a un grand chef, les autres sont  
ses aides. Il ne peut rien sans leur  
collaboration, mais eux ne font rien  
de bien s'ils ne s'harmonisent à la  
sienne. Quand à l'individu, il est  
chef de lui-même, chef du local de  
son «Moï», à lui d'y mettre de l'or-  
dre, pour que ce «Moï» obéisse à la  
loi de l'ensemble.

Eclairée, es-tu prête à mettre de  
l'ordre dans le local de ton cher  
«Moï»?

**Du Bary**

Coiffeur pour Dames  
Immobilier  
Rue Kasr el Nil, LE CAIRE  
TOUTE LA COIFFURE  
FEMININE  
PAR SPECIALISTES

**N. ENGOLZ**

HORLOGERIE SUISSE  
JEWELLER  
AND WATCHMAKER  
IMMEUBLE GENEVOISE  
En face du Tribunal Mixte  
21, Rue Fouad 1er, CAIRO  
Téléphone ENGOLZ No. 57065

**Charles Pallemans**

Imprimeur  
39, Rue Madabegh  
Téléphone: 54772 LE CAIRE

Si vous cherchez un  
terrain ou un immeuble,  
adressez-vous à  
**L'ANGLO-BELGIAN COMPANY  
OF EGYPT LTD.**  
26 A, Rue Chérif Pacha,  
Le Caire.

**Willys Brown**

Opticiens-Watchmakers  
31 & 44, Soliman Pacha Street  
Phone 50197 - CAIRO  
R. C. CAIRO 31095

**Taverne Française**

A. GAMACHE  
PROPRIÉTAIRE  
CUISINE SOIGNÉE  
CAVE RENOMMÉE

**BANQUE OTTOMANE**

FONDÉE EN 1863  
CAPITAL ... Lstg. 10.000.000 VERSE ... Lstg. 5.000.000  
RESEVES ... Lstg. 1.250.000  
LONDRES MANCHESTER ISTANBUL  
AGENCES EN EGYPTIE:  
ALEXANDRIE — LE CAIRE — MOUSKY — ISMAILIA — MINIEH  
— PORT-SAID — MANSOURAH — GENEIFA — PORT-TEWFIK.  
Agences dans toutes les Principales villes de:  
TURQUIE — CHYPRE — IRAK — IRAN  
PALESTINE — TRANSJORDANIE.  
La BANQUE OTTOMANE traite toutes sortes d'Opérations de Banque.  
R.C. Alexandrie 143

**BANQUE D'ATHÈNES**

SOCIÉTÉ ANONYME  
Siège Social à ATHÈNES. —Adr. Télégr. :BANCATHEN.  
Capital entièrement versé ... Drs. 100.800.000  
Réserves ... Drs. 75.200.000  
112 AGENCES DANS TOUTE LA GRECE  
EN ANGLETERRE: LONDRES, 22, Fenchurch Street.  
ETATS-UNIS, NEW-YORK — The Bank of Athens Trust Co.  
250, West, 33rd Street  
EGYPTE: ALEXANDRIE, LE CAIRE, PORT-SAID  
CHYPRE: LIMASSOL, NICOSIE.  
Correspondants dans les principales villes du monde  
Exécution de toute opération de Banque en général.  
R. C. Alex. No. 436

**THE LAND BANK OF EGYPT**

BANQUE FONCIERE D'EGYPTE  
Société Anon. Egyptienne fondée par Décret Khédivial du 10/1/1905  
Siège Social à ALEXANDRIE  
CAPITAL £ 1.000.000 — RESERVES & PROVISIONS £ 805.000  
Prêts sur Hypothèques à long ou court terme  
Acquisition de créances hypothécaires  
Acceptation de capitaux et dépôt avec ou sans intérêts

**CREDIT LYONNAIS**

FONDÉ EN 1863.  
AGENCES EN ÉGYPTE SOUS  
L'ADMINISTRATION DU SIÈGE DE LONDRES  
ALEXANDRIE - LE CAIRE-MOUSKY - PORT-SAID  
R.C. 136 R.C. 2361 R.C. Canal 113  
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE  
COFFRES-FORTS EN LOCATION AU CAIRE ET A PORT-SAID

**COMPTOIR DES CEMENTS**

Société Egyptienne de Ciments Portland Tourah et Helwan  
Portland Cement Company  
Siège Social: LE CAIRE, 21, Avenue Fouad 1er, Immeuble «La Genevoise»  
B.P. 844, Téléphone 46025  
Bureau: à ALEXANDRIE, Rue de la Poste No. 10  
B.P. 397, Téléphone 21579  
CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL  
Garanti conforme au British Standard Specification for Portland  
Cement, ainsi qu'aux spécifications du Gouvernement Egyptien.

"SUPERCRETE"  
Ciment à haute résistance et à durcissement rapide  
SEAWATER CEMENT  
Ciment Portland Artificiel spécialement fabriqué pour travaux  
exposés à l'attaque des eaux de mer et des eaux sulfatées.  
PRODUCTION ANNUELLE: 600.000 TONNES

**Banque Belge et Internationale en Egypte**

Société Anonyme Egyptienne  
Autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929  
R.C. CAIRE No 39 — R.C. ALEX. No 692  
Capital souscrit... L.E. 1.000.000  
Capital versé... L.E. 500.000  
Siège Social au Caire: 45, Rue Kasr El Nil  
Siège à Alexandrie: 10, Rue de Stamboul  
«Traite toutes opérations de Banque»

Préservez votre santé  
en buvant

LES EAUX GAZEUSES  
**N. SPATHIS**  
La boisson saine et rafraîchissante  
par excellence

**Chauffez-vous et faites  
votre cuisine au gaz**

CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200  
1er versement P.T. 210, et 11 mensualités de P.T. 90  
CUISINE AVEC FOUR depuis P.T. 730  
1er versement P.T. 125, et 11 mensualités de P.T. 55  
**LEBON & Cie.**  
Rue Sidi Metwalli No. 14 — ALEXANDRIE



the new  
soap flakes

wash so  
gently that they  
make delicate  
materials  
last longer.

IT IS A PRODUCT "SALT & SODA"

Ce numéro spécial du "Journal Suisse d'Egypte et du Proche-Orient" a été imprimé  
sur les presses et par les soins de l'Imprimerie A. Procaccia qui se recommande aux  
lecteurs du "Journal Suisse" pour tous travaux d'impression, de journaux et de reliure.

30, Rue Salah el Dine R. C. 1010 Téléphone No. 22564